

BILAN DE MI-MANDAT 2021-2024



Formation et recrutement des assistants familiaux : un pilier de la protection de l'enfance p.35



Plan de Cohésion Jeunesse : 10 M€ sanctuarisés pour l'avenir de nos jeunes p.40



« Jaden an nou » : un projet éducatif et durable en Guadeloupe p.51



Plan de crise pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : des actions concrètes pour une meilleure prise en charge p.66



Les Tiers-Lieux : nouveaux moteurs de l'insertion et de l'innovation sociale de la Guadeloupe p.75



Deux heures de sport en plus : un souffle nouveau pour les collégiens p.98



Le Conseil départemental : un partenaire de confiance pour l'eau en Guadeloupe p.106



Aménagement de la RD 126 p.114



Le Musarth, ancré dans son territoire et ouvert sur le monde p.130



Une montée en puissance de la lecture publique p.132



Transformation et modernisation du Département de la Guadeloupe : les avancées du projet p.144



Autonomie alimentaire : les projets alimentaires territoriaux soutenus par le Conseil départemental p.148



Le Schéma des Ports Départementaux de Guadeloupe 2022-2028 : cap vers la modernisation p.157



Congrès des élus de Guadeloupe 2024 : vers une autonomie renforcée p.180

Focus

Édito du Président.....	5
Notre Collectivité	6
Le territoire (carte cantonale, chiffres clés 2024)	8
La gouvernance (élus départementaux, répartition des compétences)	10
Notre projet en actions	16
Le plan de mandature 2021-2028	18
Nos réalisations depuis 2022	20
 2021-2024, un département solidaire	28
> Engagé pour faire de nos enfants des citoyens actifs en...	30
...garantissant la protection de l'enfance	32
...veillant à la protection maternelle et infantile	42
...permettant à l'école d'être un levier de citoyenneté et d'épanouissement.....	46
> Engagé pour préserver l'autonomie et accompagner la dépendance en...	54
...garantissant le respect de la dignité et la citoyenneté des personnes âgées	56
...contribuant au bien-être et au respect des droits des personnes en situation de handicap	60
> Engagé pour atteindre un développement humain solidaire et inclusif en...	68
...mettant l'insertion au cœur de l'économie sociale et solidaire	70
...favorisant la cohésion sociale	77
> Engagé pour garantir la qualité de vie et le bien-être en...	82
...s'assurant de la qualité du logement et de l'habitat.....	84
...contribuant à la bonne santé des Guadeloupéens	88
...encourageant l'accès au sport pour tous	92
 2021-2024, un département attractif	100
> Engagé pour réussir l'aménagement du territoire en...	102
...donnant accès à une eau de qualité sur l'intégralité du territoire	104
...sécurisant les déplacements	108
...promouvant un environnement résilient et durable	116
> Engagé pour valoriser les ressources du territoire en...	122
...faisant du patrimoine et de la culture des leviers de développement	124
...valorisant nos richesses humaines, culturelles et environnementales grâce au tourisme	134
...développant une économie agricole ambitieuse	140
...accompagnant une économie de la mer responsable.....	150
 2021-2024, un département moderne et efficient	158
> Engagé pour déployer une administration moderne et efficiente au service des Guadeloupéens en...	160
...développant une organisation innovante et à l'écoute	162
...sécurisant l'action départementale	168
> Engagé pour construire une gouvernance territoriale moderne et efficiente au service de la Guadeloupe en...	158
...mettant en action un Contrat de Gouvernance Concertée avec la Région	177
...mettant en action un Contrat de Péyi avec les communes et les EPCI	184
 Perspectives à mi-mandat	188



Gouvernance territoriale

**« Contrat de Péyi »,
375 projets de
communes
soutenus (2024)**

Handicap

**1 plan de crise
pour accompagner
la MDPH (2022)**

Insertion

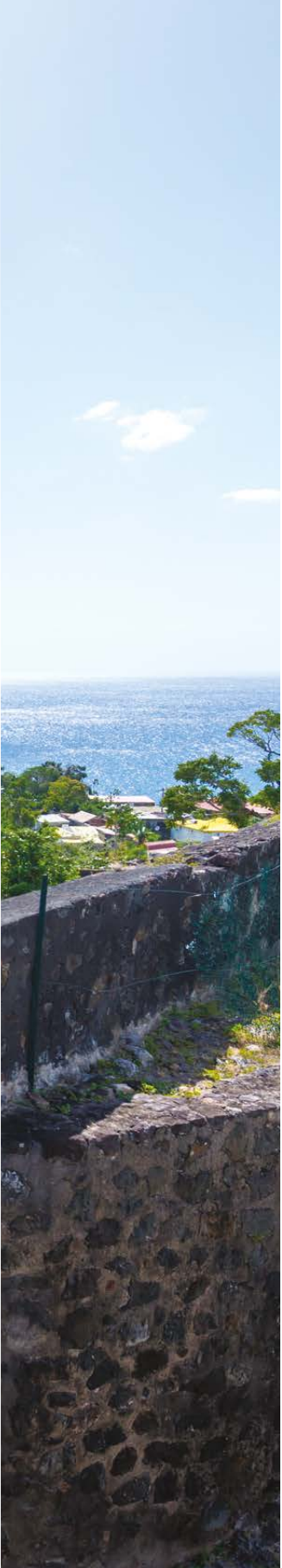
**131 000 heures de
formation annuelles
au bénéfice des
allocataires
du RSA (2022)**

Cohésion sociale

**13 740 bénéficiaires
de services sociaux
de proximité (2023)**

Administration départementale

**2 141 agents
départementaux
engagés pour
le territoire (2024)**



Éditorial

Une ambition partagée, une mandature de responsabilité

Nous voilà arrivés à mi-parcours de notre Plan de Mandature 2021-2028. C'est l'occasion pour moi de partager avec vous le chemin parcouru ensemble ainsi que les fondations mises en place pour créer un avenir solidaire et résilient pour notre archipel.

Ce bilan est une étape cruciale pour renforcer notre engagement envers la population et réaffirmer notre vision d'une Guadeloupe inclusive, durable et ambitieuse.

Les solidarités au cœur de nos actions

En tant que collectivité de toutes les solidarités, nous avons mis en place, dès le début de notre mandature, des actions fortes pour répondre aux besoins de chaque Guadeloupéen.

L'installation de la connectivité dans chacun de nos collèges, l'organisation de 33 actions de formation au bénéfice de 384 allocataires du RSA, le déploiement d'un plan de crise pour accompagner la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou encore notre implication dans la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie témoignent de notre engagement envers le bien-être de tous les Guadeloupéens, du plus jeune au plus âgé.

Ces initiatives incarnent notre volonté de bâtir une société plus juste et plus solidaire qui place l'humain et l'entraide au cœur des priorités locales.

Un territoire qui gagne en attractivité

Nos efforts pour moderniser les infrastructures portuaires, dynamiser l'agriculture et assurer un accès généralisé à l'eau potable se poursuivent, consolidant ainsi la résilience de notre territoire face aux défis climatiques et économiques.

Grâce aux « Contrats de Péyi », nous soutenons 375 projets communaux, assurant une répartition équitable des ressources et un développement harmonieux de notre territoire.

Notre Collectivité en pleine modernisation

La dématérialisation des procédures et l'installation de l'Inspection Générale des Services illustrent notre volonté de renforcer l'efficacité et la transparence de l'action départementale.

En optimisant les processus internes et en renforçant la proximité avec les citoyens, nous œuvrons pour une gouvernance administrative collaborative et performante.

Parallèlement, le Département impulse une nouvelle gouvernance territoriale : des actions concertées avec la Région, telles que la garantie d'emprunt de 50 M€ du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG) ; des contrats pluriannuels avec les communes sur des initiatives ciblées dans les domaines clés tels que l'éducation, la santé publique, le logement, la cohésion sociale, l'insertion et l'environnement.

Ce bilan de mi-mandat est aussi l'occasion d'envisager les défis à venir pour notre territoire. Ensemble, nous continuerons d'œuvrer pour une Guadeloupe qui répond aux exigences de son époque : inclusion sociale, modernisation et, surtout, renforcement de notre action collective pour un territoire plus solidaire et dynamique.



Guy LOSBAR

Président du Conseil départemental
de la Guadeloupe

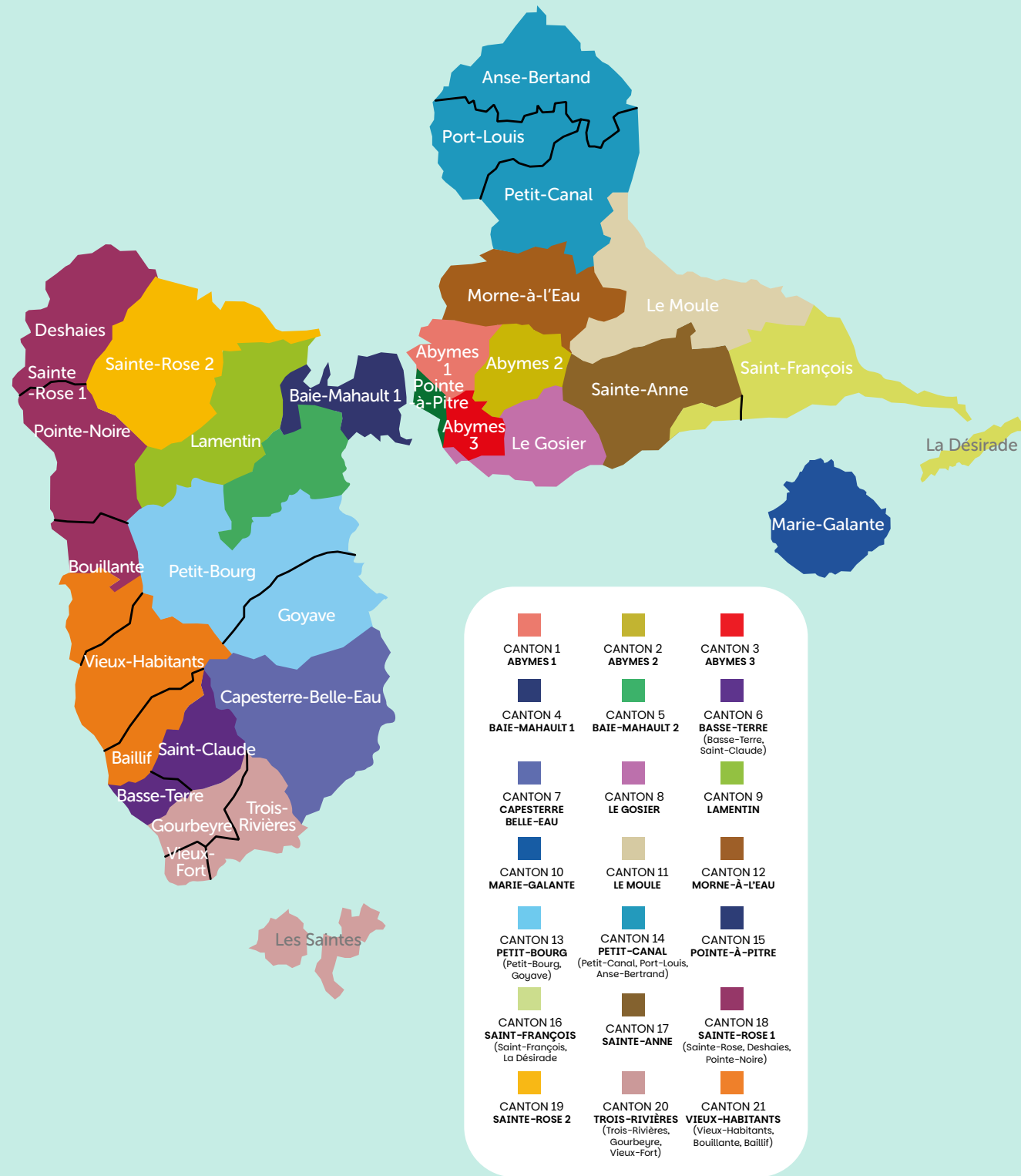
An aerial photograph of a tropical coastline. The water is a vibrant turquoise, transitioning to a lighter shade near the shore. Several small boats are scattered in the water. The shoreline is a mix of dark rocks and sandy patches. Lush greenery, including many palm trees, covers the land. White buildings with red-tiled roofs are built into the hillside, overlooking the sea. The sky is a clear, pale blue with a few wispy clouds.

2021
2024

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe
Notre Collectivité

Le territoire

Carte cantonale de la Guadeloupe



Chiffres clés 2024

Population	Guadeloupe	Hexagone
Population (milliers)	380	66 352
Taux des moins de 20 ans (%)	22	22
Taux des plus de 60 ans (%)	36	27
Taux de chômage (%)	17	7

Développement humain	Guadeloupe	Hexagone
Taux de pauvreté (%)	35	14
Taux d'illettrisme des 16 à 65 ans (%)	20	7
Taux de NEETS* parmi les 15-29 ans	27	13
Densité de médecin généraliste pour 100 000 habitants	150	147

Environnement	Guadeloupe	Hexagone
Superficie (km²)	1 628	549 135
Superficie de la Zone Économique Exclusive (milliers de km)	86	297
Part d'électricité renouvelable dans la production d'électricité (%)	35	27
Émission de CO² par habitant (tonnes métriques)	7	6

Économie	Guadeloupe	Hexagone
PIB par habitant	27 400	42 594
Taux de couverture des échanges extérieurs (2023)	32	96
Part de la surface agricole dans le territoire (%)	29	52
Taux de créances douteuses des entreprises locales (2023)	5	3
Taux d'endettement des ménages et sociétés non financières	101	135

* ni en emploi, ni en études, ni en formation
Sources : ORSAG, IEDOM, INSEE, Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme.

La gouvernance



ADHEL Marylène
Présidente de la Commission Habitat et logement
Canton Les Abymes 3



AMIREILLE-JOMIE Isabelle
Canton Sainte-Rose



ANGÉLIQUE Henry
Président de la Commission Enseignement, Constructions et Œuvres scolaires
Canton Pointe-à-Pitre



LATCHOUMANIN Éric
Canton Sainte-Anne



BARON Adrien
9^e Vice-président
Président de la Commission Insertion et lutte contre les exclusions
Canton Sainte-Rose 2



CALIFER Elie
Président de la Commission Finances et Patrimoine Départemental
Canton Basse-Terre



COURTOIS Jean-Philippe
1^{er} Vice-président
Président de la Commission Travaux routiers bassin Basse-Terre, président de la Commission Transformation et Modernisation
Canton Capesterre-Belle-Eau



DARTRON Jean
11^e Vice-président
Président de la Commission Pêche, Ports et Aquaculture
Canton Morne-à-l'Eau



DE LA REBERDIÈRE-RAMILLON Nicole
10^e Vice-présidente
Présidente de la Commission Infrastructures et Bâtiments départementaux
Canton Sainte-Rose 1



DULAC Daniel
Président de la Commission Sport
Canton Sainte-Rose 1



ETZOL Maryse
2^e Vice-présidente
Présidente de la Commission Promotion de la santé publique
Canton Marie-Galante



FAITHFUL Francesca
Canton Les Abymes 1



FARO-COURIOL Lydia
Canton Sainte-Anne



FAUSTA Jimmy
Canton Trois-Rivières



GALANTINE Louis
7^e Vice-président
Président de la Commission Travaux routiers Bassin Grande-Terre
Canton Les Abymes 3



GALVANI Tania
8^e Vice-présidente
Présidente de la Commission Affaires juridiques, communautaires et extérieures
Canton Pointe-à-Pitre



GOUBIN Fred
Canton Sainte-Rose 1



GUIOUGOU-FIRPIONN Eliane
Canton Les Abymes 2



JOAB Catherine
Canton Le Gosier



LOSBAR Guy
Président du Conseil départemental
Président de la Commission de suivi et d'évaluation du Contrat de Gouvernance Concertée
Canton Baie-Mahault 2



LOUIS-CARABIN Gabrielle
4^e Vice-présidente
Présidente de la Commission Personnes âgées
Canton Le Moule



LOUISY Ferdy
5^e Vice-président
Président de la Commission Eau
Canton Petit-Bourg / Goyave



MADO Michel
Président de la Commission Développement culturel et Gestion du patrimoine
Canton Baie-Mahault 4



MAES Jean-Claude
Président de la Commission Travaux routiers Bassin Îles du Sud
Canton Marie-galante



MICHÉLY Fabert
Canton Les Abymes 2



MINATCHY Danielle
Présidente de la Commission Environnement, Solidarité énergétique et Prévention des risques majeurs
Canton Capesterre-Belle-Eau



MORNAL Blaise
3^e Vice-président
Président de la Commission Agriculture, Développement rural et Affaires Foncières
Canton Petit-Canal



NÉGRIT Nadia
Présidente de la Commission Enfance, Jeunesse et Famille
Canton Morne-à-l'Eau



OTTO Jules
Canton Vieux-Habitants



PÉRIAN Jean-Luc
Président de la Commission Handicap
Canton Saint-François



PIERRE-JUSTIN Patrice
Canton Les Abymes 2



POLIFONTE-MOLIA Hélène
6^e Vice-présidente
Canton Baie-Mahault 1



PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline
Canton Vieux-Habitants



POTOR-DIDIER Martine
Canton Petit-Canal



RAUZDUEL Rosan
Canton Les Abymes 1



RIGAH Clara
Canton Lamentin



ROBIN Sabrina
12^e Vice-présidente
Présidente de la Commission Tourisme
Canton Saint-François



RODES Brigitte
Canton Basse-Terre



ROGER Sabrina
Canton Baie-Mahault



SAPOTILLE Jocelyn
Canton Lamentin



THOMAS Fabienne
Canton Trois-Rivières



UNIMON Jocelyne
Présidente de la Commission Economie Sociale et Solidaire
Canton Petit-Bourg

Les élu-e-s
du Conseil départemental
de la Guadeloupe

La gouvernance

Répartition des compétences

				
COMPÉTENCES	DÉPARTEMENTS	COMMUNES/EPCI	RÉGIONS	ÉTAT
Action sociale Santé	- Aide sociale à l'enfance (ASE) - Protection maternelle et infantile (PMI) - Personnes âgées, handicapées	- CCAS/CIAS - Logements sociaux - Aide aux familles - Participation à la politique de la ville en termes d'habitat social	- Schéma régional d'organisation médico-sociale - Politique de santé régionale	- Définition des objectifs de santé publique - Contrôle des établissements de santé
Politique de la ville	Participation au développement social et économique local	Élaboration et mise en œuvre des contrats de ville pour les quartiers prioritaires	Coordination régionale des politiques de la ville et soutien aux infrastructures dans les quartiers prioritaires	- Politique nationale de la ville - Lutte contre les inégalités sociales et territoriales
Développement économique	Appui aux entreprises agricoles et rurales	- Aides à l'immobilier d'entreprises - Soutien au commerce local	- Élaboration du Schéma Régional de Développement Économique (SRDEII) - Soutien à l'innovation, aides aux entreprises	Stratégie nationale en matière de développement économique et d'innovation
Aménagement du territoire	- Espaces naturels sensibles, aménagement rural - Coordination départementale d'aménagement des espaces agricoles	- Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Permis de construire, Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)	Schéma Régional d'Aménagement, Développement Durable (SRADDET)	- Directives nationales d'aménagement - Zones d'aménagement différé
Logement	- Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) - Aide à l'amélioration de l'habitat	- Construction de logements sociaux - Aide au logement	- Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement - Aide à l'amélioration de l'habitat	Politique nationale de lutte contre le mal-logement

				
COMPÉTENCES	DÉPARTEMENTS	COMMUNES/EPCI	RÉGIONS	ÉTAT
Eau Assainissement	Assistance technique aux communes sur l'assainissement	- Gestion de la distribution d'eau potable - Assainissement collectif - Gestion des eaux pluviales	Gestion des cours d'eau et schéma régional de gestion de l'eau	Politique nationale sur la gestion de l'eau et de l'assainissement
Énergie	Aides aux économies d'énergie et réseaux de chaleur	- Production locale d'énergie renouvelable - Réseaux de chaleur - Plan Climat - Air - Énergie Territorial (PCAET)	- Schéma régional Climat-Air-Énergie - Gestion de la transition énergétique	Politique nationale sur la production et la distribution d'énergie
Environnement	Protection des espaces naturels sensibles, gestion des sites Natura 2000	- Gestion des espaces verts et des milieux naturels - Lutte contre la pollution locale - Préservation des écosystèmes locaux	Schéma régional Climat-Air-Énergie, préservation de la biodiversité régionale	Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique et la biodiversité
Gestion des déchets	Gestion des décharges et des installations de traitement des déchets	- Collecte et traitement des déchets ménagers - Tri et gestion des déchets recyclables	Schéma régional de prévention et gestion des déchets	- Politique nationale de gestion des déchets - Régulation des filières de recyclage
Service départemental d'incendie et de secours	- Moyens SDIS (incendie et secours) - Police de la circulation sur le domaine départemental	- Police municipale - Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)		Direction des forces de police nationale et de gendarmerie

La gouvernance

Répartition des compétences

				
COMPÉTENCES	DÉPARTEMENTS	COMMUNES/EPCI	RÉGIONS	ÉTAT
Éducation	• Construction et gestion des collèges	• Construction et gestion des écoles maternelles et élémentaires • ATSEM	• Construction et gestion des lycées • Schéma régional des formations	• Fixation des programmes scolaires • Gestion des enseignants
Formation Insertion	• Insertion des bénéficiaires du RSA • Jeunes en difficulté	• Participation aux maisons de l'emploi • Missions locales	• Compétence en matière de formation professionnelle, apprentissage	• Stratégie nationale de l'emploi • Service public de l'emploi (France Travail)
Culture Patrimoine	• Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (SDDEA) • Lecture publique • Bibliothèques départementales • Musées départementaux • Archives départementales • Sites patrimoniaux	• Bibliothèques municipales, musées locaux, archives municipales	• Schéma Régional de Développement des Enseignements Artistiques (SRDEA) • Musées régionaux • Inventaire du patrimoine	• Musées et bibliothèques nationaux • Protection du patrimoine
Sport	• Gestion des équipements sportifs des collèges	• Construction des équipements sportifs de proximité	• CREPS (Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive) • Équipements sportifs régionaux	• Sécurité et lutte contre le dopage • Sport de haut niveau

				
COMPÉTENCES	DÉPARTEMENTS	COMMUNES/EPCI	RÉGIONS	ÉTAT
Tourisme	• Schéma départemental du tourisme	• Offices du tourisme • Promotion locale du tourisme	• Schéma régional de développement touristique	• Définition des politiques nationales du tourisme
Transports	• Réseaux de transports interurbains • Gestion du transport adapté pour les personnes handicapées	• Organisation des transports publics locaux • Gestion du transport scolaire • Organisation du transport des personnes handicapées	• Planification des transports scolaires et spécialisés • Transports ferroviaires régionaux (TER)	• Politique nationale des infrastructures routières et ferroviaires
Ports	• Gestion des ports maritimes départementaux de commerce et de pêche	• Gestion des ports de plaisance, police des ports maritimes communaux	• Gestion des ports intérieurs et ports fluviaux	• Gestion des ports autonomes et d'intérêt national
Aérodromes	• Gestion des aérodromes civils d'intérêt local transférés	• Possibilité de gestion d'aérodromes d'intérêt local sous convention avec l'État	• Gestion des aérodromes civils d'intérêt régional transférés	• Gestion des aérodromes d'intérêt national ou international



2021
2024

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

Notre projet
en actions

Notre plan de mandature 2021-2028

3 axes stratégiques, 18 politiques publiques, 91 actions prioritaires



3 AXES STRATÉGIQUES

SOLIDARITÉ

ÉDUCATION	HANDICAP
ENFANCE FAMILLE COHÉSION SOCIALE	INSERTION
GRAND ÂGE	HABITAT
SANTÉ	SPORT

18 POLITIQUES PUBLIQUES

Actions ÉDUCATION à SPORT
PAGES 28 À 99

91 ACTIONS PRIORITAIRES

ATTRACTIVITÉ

EAU	ENVIRONNEMENT
DÉPLACEMENTS	USAGERS
TOURISME	CULTURE PATRIMOINE
ÉCONOMIE AGRICOLE	ÉCONOMIE DE LA MER

Actions EAU à ÉCONOMIE DE LA MER
PAGES 100 À 157

MODERNISATION EFFICIENCE

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE	GOUVERNANCE TERRITORIALE
----------------------------------	-----------------------------

Actions ADMINISTRATION à GOUVERNANCE
PAGES 158 À 189

Nos réalisations depuis 2022

79 % des actions prioritaires engagées

Réalisées



26 % d'actions prioritaires réalisées

En cours



53 % d'actions prioritaires en cours

À venir



21 % d'actions prioritaires à engager

Un axe Solidarité activé à 80 %

porté par l'insertion, l'éducation, la cohésion et l'enfance-famille

ÉDUCATION : 10 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
1.	100 % des collèges connectés	●
2.	100 % des établissements sécurisés	●
3.	100 % des établissements conformes aux normes parasismiques	●
4.	100 % des collèges accessibles aux élèves porteurs de handicaps	●
5.	Ouverture d'un collège unique à Marie-Galante	●
6.	100 % des collèges dotés d'un jardin créole	●
7.	100 % des besoins de restauration scolaire couverts dans les collèges	●
8.	100 % des collèges dotés d'un effectif optimal d'Agents d'entretien des collèges (ATEC)	●
9.	100 % des étudiants éligibles aux prêts départementaux accompagnés	●
10.	Installation d'un Conseil départemental des jeunes	●

ENFANCE ET FAMILLE : 4 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
11.	40 assistants familiaux recrutés	●
12.	Organisation et suivi du dialogue entre la Collectivité, la magistrature, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)	●
13.	100 % de prise en charge des mineurs confiés dotés d'un projet pour l'enfant	●
14.	100 % des jeunes incasables avec un projet professionnel	●

GRAND ÂGE : 6 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
15.	Augmentation du recours aux dispositifs d'amélioration du cadre de vie des personnes âgées à domicile	●
16.	100 % des personnes âgées accompagnées par le Département ayant accès à leurs droits	●
17.	Un schéma départemental des services d'aide à domicile adopté en 2024	●
18.	Un concours ou un appel à projets « innovation sociale » répondant aux problématiques des personnes âgées	●
19.	100 % des CCAS avec un référent personnes âgées (PA)	●
20.	100 % des constructions d'EHPAD accompagnées	●

HANDICAP : 6 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
21.	Construction de la Maison du Handicap et de l'Autonomie	●
22.	100 % des personnes porteuses de handicaps accompagnées par le Département ayant accès à leurs droits	●
23.	Un concours ou un appel à projets « innovation sociale » répondant aux problématiques des personnes porteuses de handicaps (PPH)	●
24.	100 % des CCAS avec un référent Personnes Porteuses de Handicaps (PPH)	●
25.	Création d'une offre de répit pour les personnes autistes et leurs accompagnants	●
26.	1 Unité en Nord Basse-Terre, 1 Unité en Nord Grande-Terre	●

INSERTION : 8 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
27.	100 % des communes couvertes par les ambassadeurs de la jeunesse	●
28.	250 Parcours emploi compétences par an	●
29.	200 Contrats à durée déterminée d’insertion par an	●
30.	200 Aides individuelles à la formation par an	●
31.	50 créations d’entreprises	●
32.	200 places de formation collective par an	●
33.	100 % de la commande publique de la Collectivité intégrant des clauses sociales	●
34.	Une équipe dédiée	●

COHÉSION SOCIALE : 4 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
35.	100 % des Centres Communaux d’Action Sociale (CCAS) dotés d’une assistante sociale	●
36.	100 % des communes disposant d’une permanence de service social départemental	●
37.	100 % des créations de Maisons France Services (MFS) accompagnées	●
38.	100 % du territoire couvert en équipes de rue	●

HABITAT : 3 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
39.	2 000 foyers ayant accès à l’Amélioration de l’Habitat par an (ensemble des dispositifs existants État, Région et Département)	●
40.	30 % minimum de Logements Locatifs Très Sociaux (LLTS) dans chaque programme de construction de logements sociaux	●
41.	Un Guichet Unique de gestion dédié à l’habitat	●

SANTÉ : 2 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
42.	100 % du territoire couvert par des actions de promotion et d’éducation à la santé des CLASS	●
43.	100 % des zones déficitaires accompagnées pour assurer leur couverture médicale	●

SPORT : 4 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
44.	100 % des ligues, fédérations et comités accompagnés par le Département	●
	100 % des communes accompagnées pour le déploiement des équipements sportifs de proximité	●
45.	100 % des établissements publics de coopération intercommunale accompagnés pour le déploiement des équipements sportifs de proximité	●
46.	100 % des premières licences offertes	●
47.	Ouverture du Musée du sport	●

Un axe attractivité activé à 78 %
dynamisé par l’eau, les déplacements, la culture et la mer

EAU : 4 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
48.	Garantie d’emprunt au SMGEAG de 50 M€ avec la Région	●
49.	Réalisation de 100 % du programme d’investissement en maîtrise d’ouvrage délégué pour le SMGEAG	●
50.	2 000 fuites réparées par an sur l’ensemble de la mandature	●
51.	100 % des collèges équipés en dispositifs de récupération des eaux pluviales pour l’usage sanitaire et hygiénique	●

DÉPLACEMENTS : 3 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
52.	100 % des routes départementales sécurisées (glissières, garde-corps, éclairage, ralentisseurs, etc.)	
53.	Élaboration d'un Plan Vélo à l'échéance du 2 ^e semestre 2022	
54.	Lancement d'un programme d'électrification verte à l'échéance du 2 ^e semestre 2022	

USAGERS : 2 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
55.	Vote du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public par l'assemblée plénière	
56.	100 % des points de réception de la Collectivité accessibles aux usagers présentant des déficiences sensorielles, notamment au moyen des tickets service	

ENVIRONNEMENT : 4 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
57.	Réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Collectivité, sur la base de la réalisation du Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)	
58.	Augmentation du taux de verdissement de la flotte automobile	
59.	100 % des besoins énergétiques, sanitaires et hygiéniques du Département couverts par le mix énergétique	
60.	Développement de l'usage des eaux pluviales pour les besoins sanitaires et hygiéniques	

CULTURE : 8 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
61.	100 % des élèves guadeloupéens auront visité les musées départementaux à leur sortie du collège	
62.	Un mémorial Delgrès à Matouba	
63.	Une œuvre monumentale au fort Delgrès	
64.	Un Musée départemental d'Arts et d'Histoire à Pointe-à-Pitre	
65.	Un tiers-lieu culturel sur le site de l'Habitation Beausoleil	
66.	Une maison de la culture à Marie-Galante	
67.	100 % des giratoires exposant une oeuvre d'art, notamment en initiant l'art éphémère	
68.	Une œuvre d'art en hommage aux Africains réduits en esclavage	
69.	Ouverture de la Maison du carnaval	

TOURISME : 2 actions prioritaires

	ACTIONS – OBJECTIFS CIBLÉS	
70.	Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial pour la mise en tourisme du fort Delgrès	
71.	100 % des sites patrimoniaux mis en tourisme	

ÉCONOMIE AGRICOLE : 5 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
72.	Un plan concerté de développement agricole, d'autonomie alimentaire et de relance de l'élevage à l'horizon 2023-2024	●
73.	2 000 hectares de terres agricoles en friche remis en culture	●
74.	Au moins un appel à projets par an pour l'installation d'agriculteurs et le développement de productions innovantes	●
75.	Mise en service du barrage de Germillac	●
76.	Extension du réseau d'irrigation de la Collectivité sur le Nord Basse-Terre et la Côte-au-vent	●

ÉCONOMIE DE LA MER : 4 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
77.	100 % des ports équipés sur la base du Schéma des Ports départementaux validé	●
78.	100 % des conseils portuaires actifs	●
79.	100 % des machines à glace automatisées	●
80.	Un lycée de la mer à Marie-Galante	●

Un axe Modernisation activé à 75 %
animé par les actions Administration

ADMINISTRATION : 5 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
81.	30 jours maximum de traitement des demandes	●
82.	100 % des formulaires dématérialisés	●
83.	100 Millions/an en moyenne en dépenses d'investissement	●
84.	Dépenses d'équipement brut/habitant supérieures à 150 € (vs moyenne nationale 104 €/habitant strate 122)	●
85.	Création d'une cellule évaluation	●

GOVERNANCE : 6 actions prioritaires

	ACTIONS - OBJECTIFS CIBLÉS	
86.	Un plan concerté de développement agricole, d'autonomie alimentaire et de relance de l'élevage à l'horizon 2023-2024	●
87.	2 000 hectares de terres agricoles en friche remis en culture	●
88.	Un plan de relance de l'élevage sur 10 ans adopté et animé	●
89.	Un emprunt de 50 M€ garanti par le Département et la Région	●
90.	2 000 foyers bénéficiaires de l'Amélioration de l'Habitat	●
91.	Signature d'une convention de mutualisation	●



2021
2024

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

Un département
solidaire

Un axe SOLIDARITÉ
activé à 80 %,
porté par
l'INSERTION,
l'ÉDUCATION,
la COHÉSION et
l'ENFANCE-FAMILLE



Nadia NÉGRIT

Présidente de la Commission Enfance, Jeunesse et Famille

Vice-présidente : Hélène POLIFONTE

Secrétaire-rapporteur : Jean-Luc PÉRIAN

Membres : Nicole DE LA REBERDIÈRE, Sabrina ROGER, Lydia FARO-COURIOL,
Éliane GUIOUGOU, Marie-Yveline PONCHATEAU

42 504



Engagé pour faire de nos
enfants des citoyens actifs

**Protection de l'enfance, de la jeunesse
et de la famille**

Protection de l'enfance

- 1 026 enfants confiés fin 2023
- 591 enfants en famille d'accueil fin 2023
- 265 enfants chez un tiers digne de confiance fin 2023
- 219 assistants familiaux fin 2023
- 140 M€ consacrés à la protection de l'enfance
- 2 M€ alloués à la reconstruction et l'équipement de la Maison Départementale de l'Enfance

Source : Conseil départemental



34 M€ d'Aide Sociale à l'Enfance pour les enfants restés dans leurs familles

Le Département de la Guadeloupe déploie une politique de protection de l'enfance qui s'articule autour de la prévention, la protection et l'accueil des enfants en situation de danger ou de vulnérabilité.

Une organisation dédiée à la protection des plus vulnérables

• **L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)** est le service du Département chargé de protéger les enfants en danger ou à risques. Il travaille en synergie avec plusieurs autres services clés, notamment le Service de l'Accueil Familial, les Services Territoriaux de l'ASE, le Service de l'Aide à la Parentalité, le Service du Signalement et de l'Écoute de l'Enfant en Danger ainsi que la Mission Jeunesse qui accompagne également les jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion.

• **Près de 140 agents répartis** sur une dizaine de sites et **219 assistants familiaux dédiés à la protection de l'enfance et de la jeunesse.**



140 M€ consacrés à la protection de l'enfance
2 M€ alloués à la reconstruction et l'équipement de la **Maison Départementale de l'Enfance**

Une nécessaire accélération des recrutements des assistants familiaux

L'objectif de recruter 40 assistants familiaux supplémentaires au cours de la mandature a été revu à la hausse. Avec un départ moyen de 20 assistants familiaux par an, il est nécessaire d'intensifier les efforts de recrutement pour, a minima, remplacer les départs et garantir une prise en charge de qualité des enfants confiés.

Une mobilisation pour l'enfance animée par le Département

• Les rencontres territoriales de la protection de l'enfance en Outre-Mer

Le Département, avec le Réseau Outre-Mer Enfance Famille Jeunesse, a organisé les 19 et 20 novembre 2024 les Rencontres territoriales de la protection de l'enfance en Outre-Mer. Un temps de partage d'expériences qui a réuni les services de l'État, l'administration territoriale et les associations.

Séminaire de la Direction Enfance, Famille et Jeunesse

Les 20 et 21 juin 2023, **350 agents ont participé au séminaire de la Direction Enfance, Famille et Jeunesse (DEFJ).**

L'événement, structuré en plénière et ateliers, a réuni les principaux partenaires pour réfléchir sur la posture des professionnels et définir des actions pour le futur Schéma départemental.

Journées Départementales de l'Enfance

Du 15 au 20 novembre 2023, **plus de 1 000 personnes ont participé aux Journées Départementales de l'Enfance dans cinq communes.** Activités ludiques, débats et défis familiaux pour renforcer la cohésion des équipes et mobiliser le public autour du thème « Penser et Panser l'enfance ». Cet événement, destiné à sensibiliser aux droits fondamentaux de chaque enfant à grandir en bonne santé physique et mentale, a été organisé à Petit-Canal, en 2024.

En 2024, la DEFJ identifie

un besoin de recrutement de 210 assistants familiaux



Ateliers de lutte contre la délinquance

Le 5 décembre 2023, **cinq ateliers** ont réuni les acteurs institutionnels et associatifs pour élaborer des stratégies de prévention et de réinsertion, avec un focus sur la parentalité, la santé mentale et les conduites à risques.

Noël des enfants

Le 27 décembre 2023, **environ 600 enfants placés au sein de 230 familles d'accueil** ont célébré Noël au fort Fleur d'Épée. Cet événement festif, à l'ambiance conviviale, a été l'occasion d'offrir un moment de partage et de joie aux enfants et à leurs familles.



105 M€ d'Aide Sociale à l'Enfance pour les enfants placés en famille d'accueil, chez un tiers ou dans un établissement



16 éducateurs spécialisés et 9 psychologues, qui interviennent au sein de **6 Équipes Territoriales de l'Aide à la Parentalité**

Prévention et guidance parentale : un soutien essentiel

La Collectivité assure également une mission de protection de l'enfance auprès des parents qui rencontrent des difficultés, grâce à des interventions éducatives à domicile, des conseils et des aides. Le Département développe des initiatives pour aider les parents à mieux concilier leur rôle avec leur parcours éducatif ou professionnel, grâce à des aides financières ou éducatives.

En 2023, le Département s'est orienté vers une guidance parentale renforcée avec le projet **d'Équipes Territoriales de l'Aide à la Parentalité animées par 16 éducateurs spécialisés et 9 psychologues**.

Le projet personnalisé pour l'enfant : déjà en place en Basse-Terre, à généraliser en Grande-Terre

- Le projet personnalisé, élaboré en concertation avec l'enfant, sa famille et les professionnels impliqués, vise à répondre aux besoins spécifiques de l'enfant en matière de protection, de développement et d'épanouissement, tout en garantissant une approche pluridisciplinaire et cohérente de l'accompagnement tout au long de son parcours.

- Depuis 2023, ce dispositif a été systématisé dans le groupement d'ASE de la Basse-Terre ; il est à généraliser dans le groupement de la Grande-Terre.

- 36 % de mineurs confiés sont en instance de disposer d'un projet personnalisé.

Un dialogue institutionnel opérationnel pour une meilleure protection de l'enfance

La Collectivité s'engage activement à renforcer la gouvernance de la protection de l'enfance en favorisant un dialogue structuré et régulier avec les acteurs clés, notamment la magistrature et la police judiciaire.

Depuis 2023, ont été instaurées :

- **Des réunions trimestrielles tripartites** rassemblant le Conseil départemental, les juges des enfants et le parquet sur des questions globales de coordination ;
- **Des réunions semestrielles quadripartites** incluant également la police judiciaire sur les **dossiers problématiques d'enfants confiés**.

Cette collaboration étroite entre les institutions permet **une prise de décision plus rapide et mieux informée, garantissant ainsi une meilleure protection et un accompagnement plus efficace des mineurs confiés**.

Focus

Formation et recrutement des assistants familiaux : un pilier de la protection de l'enfance

Les assistants familiaux sont au cœur du dispositif de protection. Professionnels agréés, ils accueillent à leur domicile, de manière temporaire, des enfants confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance en raison de difficultés familiales ou de situations de danger. Leur rôle est d'offrir un cadre familial stable, sécurisant et bienveillant aux enfants, en leur assurant un environnement propice à leur développement affectif, social et éducatif, tout en respectant les cadres et les orientations définis par les services de protection de l'enfance.

- **Un recrutement à accélérer face aux besoins croissants**

En 2023, le Département de la Guadeloupe a procédé au recrutement de 12 assistants familiaux, pour répondre au départ à la retraite de 23 assistants familiaux et à la progression du nombre d'enfants placés.

Actuellement, 621 enfants sont confiés à des assistants familiaux, mais il faut renforcer davantage les efforts pour accroître le nombre de professionnels formés et disponibles.

L'engagement de recruter 40 assistants familiaux supplémentaires sur la mandature, pour améliorer la prise en charge des enfants confiés, doit être revu à la hausse.

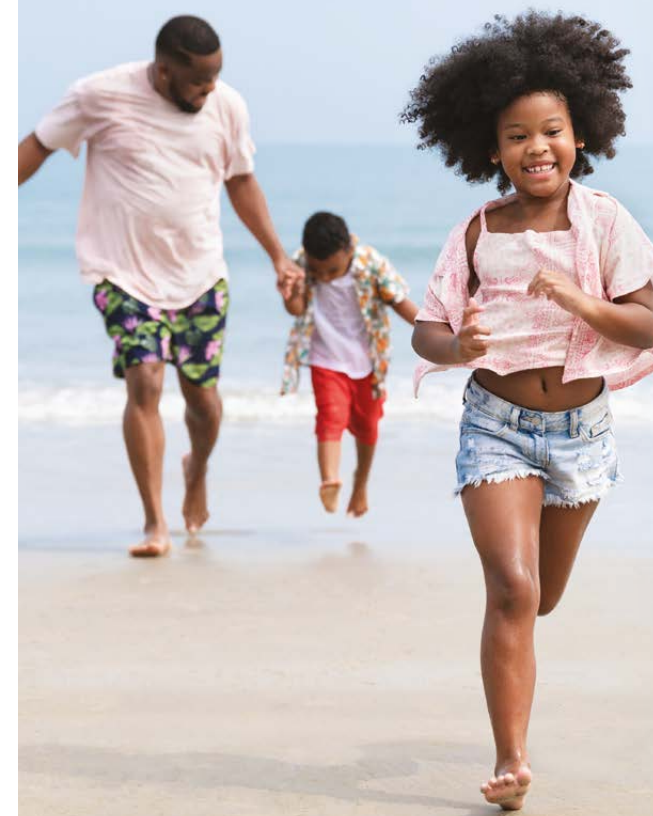
- **Un nécessaire renforcement de la formation**

La formation des assistants familiaux, essentielle pour garantir un accompagnement de qualité, comprend **60 heures** de formation initiale avant l'accueil d'un enfant, suivies de **240 heures** de formation complémentaire à réaliser dans les trois ans.

Après la session de 2018, une nouvelle formation a été lancée en 2023, marquant une reprise de l'effort de formation.

Cette dynamique vise à améliorer la continuité dans l'acquisition des compétences.

De plus, les actions de formation continue, déjà identifiées comme prioritaires, sont en cours de préparation, en attendant le lancement des marchés publics pour les prestations de formation.



Garantir la protection de l'enfance et de la jeunesse *pour plus de solidarité*

Protection de la jeunesse

La Collectivité est engagée envers la protection de la jeunesse pour la préparer à l'autonomie et l'insérer dans la société.

Accompagnement des jeunes mineurs vers l'autonomie : un soutien à chaque étape de leur parcours

Le Département accompagne les jeunes dans leurs démarches de réinsertion sociale et professionnelle, en collaboration avec la Mission Locale qui intervient au titre de :

- L'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16-25 ans ;
- L'accompagnement des jeunes protégés en suivi ou sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Du Fonds d'Aide aux Jeunes social et économique ;
- L'aide d'urgence pour les jeunes de plus de 21 ans.

Ce dispositif est un cadre clé pour assurer une transition en douceur vers l'autonomie des jeunes, notamment ceux en situation de précarité ou ayant bénéficié des services de l'ASE.

En 2023, **99 situations** ont été présentées en **commission jeunes majeurs**. Des contrats jeunes majeurs ont été mis en place pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, en leur offrant un suivi personnalisé.

La Mission jeunesse départementale, en collaboration avec les missions locales, accompagne spécifiquement ces jeunes majeurs.



782 854 €
d'allocations jeunes
majeurs octroyées
en 2022-2023

Pour chaque jeune à profil difficile : un projet professionnel

Les jeunes dits incasables sont des adolescents vulnérables, confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE), qui présentent des parcours de vie marqués par de lourds traumatismes, des ruptures successives et des comportements violents. Souvent rejetés par les structures d'accueil classiques, ils passent d'un placement à l'autre, déstabilisant les professionnels chargés de leur suivi.

La Direction Enfance, Famille et Jeunesse en recense une cinquantaine sur le territoire.



700 000 M€ pour le
Fonds d'Aide aux
Jeunes en 2022-2023



Le projet d'ouverture d'un internat socio-éducatif médicalisé pour adolescents aux problématiques multiples (ISEMA)

Le Conseil départemental refuse de considérer ces jeunes comme intrinsèquement incasables.

Au contraire, le Département identifie l'inadéquation des dispositifs classiques et le cloisonnement institutionnel comme un frein à une prise en charge cohérente de ces jeunes.

Dans cette logique, la Collectivité s'oriente vers un travail de coordination entre les services sociaux, les services de santé et les services éducatifs. Elle innove en développant des initiatives telles que :

Un séjour de rupture de 4 mois dans l'Hexagone pour 6 jeunes en 2023

Protection de la famille

Réseau VIF'Guadeloupe : une réponse collective face aux violences intrafamiliales

Sous l'impulsion du Président du Conseil départemental, le Réseau VIF'Guadeloupe a été initié en novembre 2023 pour mieux coordonner les acteurs engagés dans la lutte contre les violences intrafamiliales.

Les travaux engagés, poursuivis en 2024 à travers des ateliers, un comité de pilotage élargi et des temps de restitution, traduisent l'engagement de l'exécutif départemental à renforcer la préven-

tion, l'accueil des victimes et la sécurisation de leur parcours de prise en charge sur l'ensemble de l'archipel.

Dans le prolongement du Réseau VIF'Guadeloupe, l'ouverture de la Maison des Femmes, programmée en 2025, marquera une nouvelle étape dans la structuration d'un parcours d'accueil, de protection et d'accompagnement global des victimes de violences.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Un dialogue régulier entre la Collectivité, la magistrature et la police judiciaire pour la bonne gouvernance de la protection de l'enfance



Le Noël des enfants placés de l'ASE au Gosier (Aide Sociale à l'Enfance)



Inauguration du Centre AGOSSE à Basse-Terre



Journées Départementales de l'Enfance



Journées Départementales de l'Enfance

Nos engagements en cours

- 12 assistants familiaux recrutés en 2023
- 36 % des enfants confiés dotés d'un projet personnalisé



Journées Départementales de l'Enfance

Nos priorités à venir

- **Recrutement de 210 assistants familiaux** au cours de la mandature ; 100 recrutés à très court terme dont 40 spécialisés dans l'accueil d'enfants à profil atypique
- **Optimisation des outils numériques** pour faciliter le suivi des dossiers des enfants en danger avec, notamment, la mise en place de l'application IODAS pour une gestion dématérialisée
- **Consolidation** du dispositif de projet personnalisé pour l'enfant
- **Renforcement de l'accompagnement des jeunes difficiles, notamment, par la création de structures d'accueil adaptées aux enfants présentant des profils atypiques**
- Clarification de la stratégie d'accompagnement des enfants confiés (accueil familial, Maisons d'enfants à caractère social, etc.)
- **Renforcement des actions de prévention et de formation continue des professionnels pour mieux répondre aux besoins croissants liés à la précarité des familles**

Ces efforts s'inscrivent dans le futur Schéma Départemental de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse 2024-2028, guidant les actions du Département dans les années à venir, avec pour objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants et des familles sur le territoire.



FOCUS

Plan de Cohésion Jeunesse : 10 M€ sanctuarisés pour l'avenir des jeunes sur 3 ans

Le plan de cohésion territoriale jeunesse favorise l'engagement des jeunes dans l'économie sociale et solidaire, assure un accès équitable aux ressources essentielles et facilite l'accès à la culture et au sport. Il améliore les opportunités d'insertion professionnelle, en apportant un soutien concret à la jeunesse pour son intégration dans la société et le monde du travail.

Dynamiser l'engagement des jeunes dans l'économie sociale et solidaire

- **Des volontaires investis pour un impact concret**
L'ambition d'accompagner jusqu'à 300 jeunes dans des projets citoyens, avec un budget annuel porté à 65 000 €.
- **Start-ups innovantes au service de la solidarité**
Concours pour stimuler l'innovation sociale chez les jeunes entrepreneurs.

Garantir l'égalité d'accès aux ressources essentielles

- **Logement : un tremplin pour l'avenir**
500 000 € dédiés pour assurer l'accès à des logements décents pour les jeunes en difficulté.
- **Un soutien renforcé aux jeunes en situation de précarité.**



Création d'un institut
socio-éducatif
médicalisé avec une
enveloppe de 80 000 €

Faciliter l'accès à la culture et au sport pour tous

- **« pass Sport et art » : l'accès à la culture pour tous**
Dispositif encourageant les jeunes à participer à des activités artistiques et sportives avec des aides financières ciblées dont 50 000 € dédiés à la formation des jeunes artistes, 90 000 € alloués spécifiquement à l'apprentissage de la natation et 300 000 € de soutien aux associations sportives.
- **« Projet harmonie » : l'accès à la musique pour tous**
Projet de 1 M€ facilitant l'inclusion musicale des jeunes, notamment ceux issus des quartiers prioritaires.



Créer des opportunités d'insertion professionnelle

- **Des équipes pluridisciplinaires renforcées au service de la jeunesse**
9 M€ investis pour recruter des professionnels dédiés à la protection et à l'accompagnement des jeunes.
- **Accompagnement socio-éducatif : vers une inclusion durable**

pour plus de solidarité



1 M€ pour soutenir
les jeunes en difficulté
par un suivi personnalisé





Nadia NÉGRIT

Présidente de la Commission Enfance, Jeunesse et Famille

Vice-présidente : Hélène POLIFONTE

Secrétaire-rapporteur : Jean-Luc PÉRIAN

Membres : Nicole DE LA REBERDIÈRE, Sabrina ROGER, Lydia FARO-COURIOL,
Éliane GUIOUGOU, Marie-Yveline PONCHATEAU



Engagé pour faire de nos
enfants des citoyens actifs

Protection maternelle et infantile

Protection maternelle et infantile

- 25 % des grossesses de l'archipel suivies par la PMI du Département
- 5 M€ consacrés à la protection maternelle et infantile
- Dont 4 M€ alloués à la planification familiale
- Près de 7 000 enfants bénéficiant d'au moins un acte de puériculture

Source : Conseil départemental

Le Conseil départemental de la Guadeloupe place la protection maternelle et infantile (PMI) au cœur de ses actions pour garantir la santé et le bien-être des familles. À travers des initiatives concrètes et un réseau renforcé de professionnels, le Département assure un suivi médical et social de proximité pour les mères et les jeunes enfants, tout en multipliant les efforts dans la prévention des infections et la promotion de la santé sexuelle.

Santé maternelle et infantile : le Conseil départemental renforce son accompagnement sur le terrain

- **Suivi actif des mères et des enfants : un solide dispositif de proximité**

La Collectivité agit concrètement pour la santé des femmes enceintes et des enfants. À travers ses **33 sites départementaux fixes**, elle garantit un suivi médical et social permanent dès la grossesse. **5 910 consultations** ont été menées et **1 872 enfants ont bénéficié d'au moins une consultation** sur site en 2023.

- **Accompagnement des familles : des visites à domicile multipliées**

En 2023, **940 visites à domicile** ont été réalisées, permettant aux professionnels de la PMI de se rapprocher des familles, d'accompagner les jeunes mères et de veiller à la santé des nouveau-nés.

- **Consultations infantiles : un accès renforcé à la santé pour les plus jeunes**

Avec **32 sites dédiés aux consultations infantiles**, le Département propose un suivi médical complet et de proximité, garantissant une prise en charge optimale des enfants dès leurs premières années.

Santé sexuelle : un engagement concret pour la jeunesse

- **Multiplication des consultations spécifiques pour les jeunes**

En 2023, plus de **4 191 consultations en santé sexuelle** ont été assurées par les équipes de la PMI, répondant aux besoins spécifiques de contraception et d'éducation des jeunes. **3 375 jeunes ont bénéficié d'au moins un entretien de conseil conjugal et familial.**

- **Prévention des IST : des actions de long terme pour protéger la jeunesse**

La lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) est au cœur des priorités, avec **151 consultations** spécifiques menées auprès des jeunes pour les sensibiliser sur les risques et les bonnes pratiques.

Soutien à la petite enfance : une offre d'accueil réellement renforcée

- **Crèches collectives : des capacités d'accueil maintenues par les micro-crèches**

81 crèches collectives sont déployées dont **42 micro-crèches**, offrant **2 588 places** sur l'ensemble du territoire.

- **Assistantes maternelles : une alternative de garde en pleine expansion**

942 agréments en cours pour les assistants maternels et familiaux, avec **une capacité d'accueil de 2 575 enfants.**

Des professionnels formés et mobilisés pour garantir la qualité des services

- **Une équipe de santé impliquée et mobilisée au quotidien**

En 2023, la PMI compte une équipe de **61 professionnels**, dont **37 puéricultrices et 22 sages-femmes**, mobilisés pour offrir un suivi de qualité aux familles guadeloupéennes.

Nos priorités à venir

- **Modernisation des outils de gestion de suivi des enfants et des familles** : mise en place de la télétransmission des actes de la PMI via la Caisse générale de sécurité sociale pour faciliter le flux des informations

- **Éducation à la sexualité** : extension de l'éducation à la sexualité et à la vie affective pour les jeunes confiés à l'ASE et aux assistants familiaux

- **Renforcement de la formation du service PMI** : développement de formations innovantes pour les professionnels de la PMI et amélioration de l'accompagnement des assistantes maternelles

La Protection Maternelle et Infantile en Guadeloupe, portée par des actions concrètes et un engagement constant du Conseil départemental, continue d'évoluer pour répondre aux besoins des familles et garantir à chaque enfant un avenir en bonne santé, au cœur d'un environnement protecteur et bienveillant.



5 M€ consacrés à la
**protection maternelle
et infantile**



Henry ANGÉLIQUE

Président de la Commission Enseignement, Constructions
et Œuvres Scolaires

Vice-présidente : Sabrina ROGER

Secrétaire-rapporteur : Isabelle AMIREILLE-JOMIE

Membres : Michel MADO, Daniel DULAC, Jimmy FAUSTA,
Patrice PIERRE-JUSTIN, Marie-Yveline PONCHATEAU

Engagé pour faire de nos
enfants des citoyens actifs

Éducation

Permettre à l'école de devenir un levier de citoyenneté et d'épanouissement

pour plus de solidarité

Éducation

2022-2023

- 42 collèges publics rattachés à la Collectivité
- 6 collèges privés accompagnés
- 18 103 élèves accueillis
- 49 M€ consacrés au fonctionnement, à l'aménagement et à l'équipement des collèges
- 9 M€ alloués à la réalisation du programme parasismique des collèges
- 5 M€ dédiés à l'accompagnement des élèves et des étudiants
- 3 M€ octroyés en bourses et prêts

Source : Conseil départemental

L'éducation est un levier clé pour l'avenir de la Guadeloupe. Conscient de ce rôle central, le Conseil départemental met en œuvre une série d'initiatives visant à moderniser les infrastructures éducatives, à promouvoir l'égalité des chances et à améliorer les conditions d'apprentissage.

Modernisation des infrastructures scolaires : sécurité, innovation et inclusion au cœur des établissements

- Des collèges sécurisés et résistants aux séismes : la sécurité avant tout

6 collèges confortés aux normes parasismiques

Des réhabilitations ont été engagées notamment au collège du Raizet - LES ABYMES, au collège Joseph Pita à Basse-Terre et au collège « Appel du 18 juin » au Lamentin avec des investissements respectifs prévus de 13 M€, 10 M€ et 8 M€.

100 % des établissements sécurisés

- 100 % des clôtures d'enceinte close effectives
- 100 % des alarmes incendie opérationnelles
- 43 % des alarmes anti-intrusion installées

- Collèges connectés : des espaces éducatifs tournés vers l'avenir numérique

Parallèlement, l'accent a été mis sur l'amélioration de la connectivité dans tous les collèges.

100 % des établissements équipés d'un accès internet

- 91 % raccordés au haut débit
- 75 % disposant d'une couverture WIFI totale

Chaque établissement est désormais équipé pour faciliter l'accès aux nouvelles technologies, contribuant à moderniser les conditions d'apprentissage tout en assurant des espaces éducatifs plus sûrs et adaptés aux normes actuelles.

- Collèges plus inclusifs : des lieux d'apprentissage pensés pour tous

100 % des établissements scolaires accessibles (place de parking PMR, rampe d'accès)

- 439 élèves pris en charge pour leur transport
- 3 M€ investis pour le transport scolaire des élèves à mobilité réduite

Égalité des chances : des actions concrètes pour la réussite des élèves et étudiants guadeloupéens

La Collectivité anime un dispositif complet pour soutenir les élèves et les étudiants, favorisant ainsi l'égalité des chances.

Cet accompagnement se manifeste par plusieurs programmes, incluant des aides financières directes et des prises en charge.

2022-2023

- 512 bénéficiaires du Prêt Départemental Étudiant et 2 M€ alloués
 - 121 bénéficiaires du PCBN le Prêt Complémentaire à la Bourse Nationale et 274 458 € accordés
 - 277 bénéficiaires de la bourse du Président du Conseil départemental pour 1 M€.
- D'un montant annuel de 3 960 €, cette bourse est attribuée aux meilleurs élèves des lycées de la Guadeloupe ayant obtenu la mention « Très Bien » ou « Bien » avec les félicitations du jury au Baccalauréat
- 105 bénéficiaires de la prise en charge de billets d'avion pour un montant de 130 000 €

- En 2023, 100 % des demandes de prêts étudiants ont été couvertes, avec un budget global en constante augmentation pour élargir l'accès à l'éducation.



5 M€ dédiés à l'accompagnement des élèves et des étudiants

• Le nouveau règlement des aides est modifié à partir de la rentrée 2024-2025, alignant les critères de la bourse départementale sur ceux de la bourse nationale.

Cette harmonisation offre un soutien financier plus adapté, notamment pour les familles aux revenus modestes.

• De plus, une attention particulière est portée aux **jeunes en situation de handicap** avec un **programme de transport scolaire adapté, à hauteur de 3 M€**, et des dispositifs spécifiques pour encourager leur insertion dans le système éducatif.

Restauration scolaire : vers une couverture complète pour tous les collèges

L'une des priorités de la mandature est d'assurer une alimentation saine et équilibrée pour tous les élèves. Notre objectif : une couverture totale des besoins de restauration scolaire dans les collèges. Bien qu'il délègue la restauration scolaire aux établissements scolaires, le Département reste responsable de son bon fonctionnement.

92 % des besoins de restauration scolaire sont ainsi couverts dans les collèges accompagnés par le Département, à hauteur de **82 913 €**.

« Jaden an nou » : 42 collèges engagés pour une alimentation locale et durable

Le Département déploie le projet « Jaden an nou » pour encourager chaque établissement à créer et entretenir un jardin créole, en promouvant une alimentation locale et durable tout en sensibilisant les jeunes à l'environnement et au patrimoine guadeloupéen.

À ce jour, 42 collèges, dont 5 privés, adhèrent à ce projet, recevant une dotation totale de **63 000 €**.



Visite du collège de Grand-Camp aux Abymes



Programme « Jaden an Nou » au collège



Programme « Jaden an Nou » au collège

Focus

« Jaden an nou » :

Un projet éducatif et durable en Guadeloupe

Le projet « Jaden an nou » a pour objectif de promouvoir l'alimentation locale et durable dans les collèges, tout en sensibilisant les élèves à l'environnement et au patrimoine culturel.

42 collèges mobilisés : un projet qui fleurit partout !

Depuis son lancement, le projet a impliqué 42 collèges sur les 48 établissements de la Guadeloupe. En 2022-2023, 26 collèges ont rejoint l'initiative et 19 d'entre eux ont un jardin créole en cours de création. Pour l'année 2023-2024, 16 nouveaux collèges se sont inscrits, dont 22 collèges publics et 2 privés.

63 000 € investis pour des jardins créoles dans nos collèges

Une dotation totale de 63 000 € a été allouée aux établissements participants, soit 1 500 € par collège pour soutenir la création et l'entretien de leurs jardins.

Concours « Jaden an nou » : quand les élèves cultivent l'excellence !

Le projet s'accompagne d'un concours annuel qui récompense les établissements pour leurs efforts dans la création et l'entretien de leurs jardins créoles. Deux éditions ont eu lieu : la première en 2023 et la deuxième en 2024. Elles ont valorisé les meilleures initiatives à travers deux catégories : « Imagine ton jardin » et « Montre-moi ton jardin ».

« Jaden an nou » est bien plus qu'un projet de jardinage : c'est un programme éducatif structuré qui allie écologie, autonomie alimentaire et transmission des savoirs traditionnels aux jeunes guadeloupéens. Grâce au soutien du Conseil départemental et à l'implication des collèges, il contribue à forger une nouvelle génération de citoyens conscients des enjeux environnementaux et patrimoniaux.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- 100 % des collèges sécurisés
- 100 % des établissements scolaires accessibles (place de parking PMR, rampe d'accès)
- 100 % des demandes éligibles aux prêts départementaux étudiants accordées



Visite du Conseil départemental lors d'une rentrée scolaire



Eponymie du collège de Terre-de-Bas



Projet du futur collège unique de Marie-Galante



Visite du collège Florette MORAND à Morne-à-l'Eau



Visite du collège du Lamentin « Appel du 18 juin »



Visite du collège d'Anse-Bertrand



Signature d'une convention entre le Conseil départemental, Howard University et l'Université des Antilles

Nos engagements en cours

- 88 % des collèges publics intégrés dans le dispositif « Jaden an nou »
- Sécurisation renforcée de 2 collèges grâce au déploiement de la vidéo-protection
- Un mandat de réalisation en cours pour le collège unique de Marie-Galante



Nos priorités à venir

- **Encadrement d'une restauration scolaire harmonisée et locale dans les collèges**
Un état des lieux de la restauration dans les collèges s'impose pour harmoniser les pratiques et favoriser l'alimentation locale en lien avec les filières agricoles, afin d'assurer un service public efficace et cohérent
- **Optimisation de l'effectif d'agents d'entretien dans chaque collège**
Le rapport 2024 sur la politique éducative du Département propose des préconisations pour optimiser l'efficacité du service des collèges, avec une mise en œuvre prévue dès 2025
- **Achèvement du plan séisme Antilles pour les collèges de Guadeloupe**





Gabrielle LOUIS-CARABIN

Présidente de la Commission Personnes Âgées

Vice-présidente : Hélène POLIFONTE

Secrétaire-rapporteur : Jocelyne UNIMON

Membres : Tania GALVANI, Martine POTOR-DIDIER,
Francesca FAITHFUL, Catherine JOAB,
Marie-Yveline PONCHATEAU



Engagé pour préserver l'autonomie
et accompagner la dépendance

Grand âge

Garantir le respect de la dignité et la citoyenneté des personnes âgées

pour plus de solidarité

Grand âge

- 30 % de la population guadeloupéenne est âgée de plus de 60 ans contre 21 % en 2013
- 36 % de la population guadeloupéenne aura plus de 60 ans en 2030
- 132 000 personnes âgées de plus de 60 ans en 2030
- 28 000 séniors en perte d'autonomie en 2030
- 5 635 équivalent temps plein pour répondre aux besoins de maintien à domicile en 2030
- 42 % des personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules en 2023
- 22 900 séniors en perte d'autonomie en 2023

Source : Conseil départemental

En 2030, un tiers de la population guadeloupéenne sera âgée de 60 ans et plus. Un défi qui accentue le besoin de solutions ciblées pour permettre une vieillesse active et autonome.

Le Département s'engage activement pour soutenir les personnes âgées et en perte d'autonomie. Grâce à des dispositifs ciblés, il favorise le maintien à domicile, l'adaptation des logements et propose des solutions d'hébergement adaptées, garantissant ainsi dignité et bien-être à nos aînés.

Accompagnement à domicile : garantir l'autonomie chez soi

- **L'APA : un soutien essentiel au quotidien**

En 2023, plus de **7 800 personnes** ont bénéficié de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), permettant de financer des services comme l'aide-ménagère et la garde de nuit, soit **un budget de 42 M€**.

- **Adapter le logement : un enjeu clé pour le maintien à domicile**

Le programme d'aide à l'adaptation du cadre de vie (AACV) mobilise **2 M€** et vise à rendre les logements plus accessibles et fonctionnels, avec **une aide moyenne de 4 278 € par bénéficiaire**.



**8 400 séniors
dépendants**

Prévention et lutte contre la maltraitance : le Département en première ligne pour protéger les séniors et les personnes porteuses de handicaps

Le Conseil départemental a renforcé son dispositif de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. En 2023, 210 signalements ont été traités.

Ce dispositif permet une réponse rapide et coordonnée avec les services sociaux, médicaux et judiciaires, afin d'assurer la protection de ces populations vulnérables.



159 M€ consacrés
aux personnes
âgées



**Le dispositif HTS :
une solution d'hébergement
temporaire de secours
pour les 60 ans et +**

Hébergement : des solutions diverses et adaptées pour une vie sereine

- **L'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH), un soutien essentiel pour garantir un cadre de vie adapté** : plus de **1 200** personnes ont été accompagnées par l'ASH en 2023. **862** ont été hébergées en EHPAD ; d'autres ont bénéficié de l'accueil familial.

- **L'aide sociale en accueil de jour** : couplée à d'autres dispositifs, tels que l'ASH, elle garantit un accès élargi aux services adaptés, sans reste à charge excessif pour les bénéficiaires et leurs familles. **42 demandes d'accueil de jour** ont été enregistrées en 2023.

- **Professionnalisation des accueillants familiaux, une priorité pour un hébergement de qualité** : le Département mise sur la professionnalisation des accueillants pour offrir un environnement sécurisé et adapté aux besoins des personnes hébergées.

- **Hébergement Temporaire de Secours : une bouée de sauvetage pour les séniors en situation d'urgence**. Mis en place en 2023, le dispositif HTS offre une solution d'hébergement temporaire pour les personnes âgées de 60 ans et plus, notamment après une hospitalisation. **8 EHPAD partenaires**.

Deux appels à projets pour l'autonomie et le lien social des séniors isolés

L'appel à projets lancé par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) de la Guadeloupe, améliore l'accès des personnes âgées de 60 ans et plus aux équipements et aides techniques individuelles pour favoriser le maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie.

Les projets retenus se concentrent sur les zones peu desservies de l'archipel, dites « zones blanches », telles que Anse-Bertrand, Marie-Galante et la Désirade pour garantir une couverture équitable et atteindre les publics isolés ou fragilisés.

Près de 40 % des bénéficiaires prioritaires des financements alloués sont les personnes âgées non éligibles à l'APA.



L'appel à projets MONALISA

L'appel à projets MONALISA
Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement social, favorise les ations de proximité. Il cible en priorité les séniors isolés de 60 ans et plus, vivant dans les « zones blanches » non couvertes par les actions existantes.



« Bal Gran moun »



Marche des séniors pour la Semaine bleue

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- L'appel à projets de la conférence des financeurs pour le maintien à domicile et le soutien à l'autonomie
- L'appel à projets MONALISA contre l'isolement social des personnes âgées
 - Un schéma départemental des services d'aide à domicile



Nos engagements en cours

- Mise à l'agenda de l'appel à projets « innovation sociale » inscrit dans le plan de cohésion-jeunesse et ouvert aux projets intergénérationnels



Cérémonie des Vœux aux séniors

Nos priorités à venir

- **Encouragement de la construction d'EHPAD :** renforcer les actions de soutien à la construction d'EHPAD
- **Amélioration de la prise en charge à domicile des personnes âgées dépendantes :** développer les prestations extralégales pour le maintien à domicile
- **Renforcement de la territorialisation du Grand âge :** identifier un référent personnes âgées dans chaque commune de l'archipel, notamment en renforçant la mutualisation avec les partenaires institutionnels
- **Facilitation de l'accès aux droits :** développer les téléservices





Jean-Luc PÉRIAN

Président de la Commission Handicap

Vice-présidente : Marine POTOR-DIDIER

Secrétaire-rapporteur : Nadia NEGRIT

Membres : Hélène POLIFONTE, Fred GOUBIN, Lydia FARO-COURIOL,
Jocelyn SAPOTILLE, Fabienne THOMAS

Engagé pour préserver l'autonomie
et accompagner la dépendance

Handicap

Contribuer au bien-être et au respect des droits
des personnes en situation de handicap

Handicap

pour plus de solidarité

2022-2023

- 58 500 personnes identifiées en situation de handicap (2021)
- 1 444 bénéficiaires PCH (décembre 2023)
- 1,2M€ versé en PCH (décembre 2023)
- 1 387 personnes en situation de handicap employant un aidant en 2023
- 1 M€ versés aux aidants en 2023
- 62 % des personnes en situation de handicap avec une limitation physique sévère
- 83 M€ consacrés aux personnes en situation de handicap

Sources : Conseil départemental, DREES

Un accompagnement personnalisé avec la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

En 2023, le Conseil départemental a accompagné **2 915 personnes en situation de handicap**, grâce à plusieurs dispositifs d'aide tels que la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH). Le Département a contribué à l'autonomie des personnes en situation de handicap en allouant près de **1,2M€** à la PCH pour soutenir aussi bien celles vivant à domicile que celles en établissements.

Une adaptation des logements pour une autonomie accrue

L'adaptation des logements pour les personnes porteuses de handicaps est une priorité afin de leur permettre de rester vivre dans leurs domiciles, dans des conditions sécurisées.

En 2023, **162 projets d'adaptation du cadre de vie** ont été financés pour les personnes en perte d'autonomie, avec un budget global de **740 000 €**.

Les actions d'aménagement du logement concernent l'installation de monte-escaliers, la modification des salles de bain et des sanitaires pour les rendre accessibles ainsi que l'élargissement de passages pour faciliter les déplacements en fauteuil roulant.

Améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie est un engagement fort de la Collectivité qui mène des actions ciblées sur la dignité, l'inclusion et le maintien à domicile. Ces initiatives concrètes répondent aux besoins croissants de cette population vulnérable, tout en consolidant les dispositifs d'accompagnement existants.



La Semaine bleue



58 500 personnes
identifiées en situation
de handicap (2021)



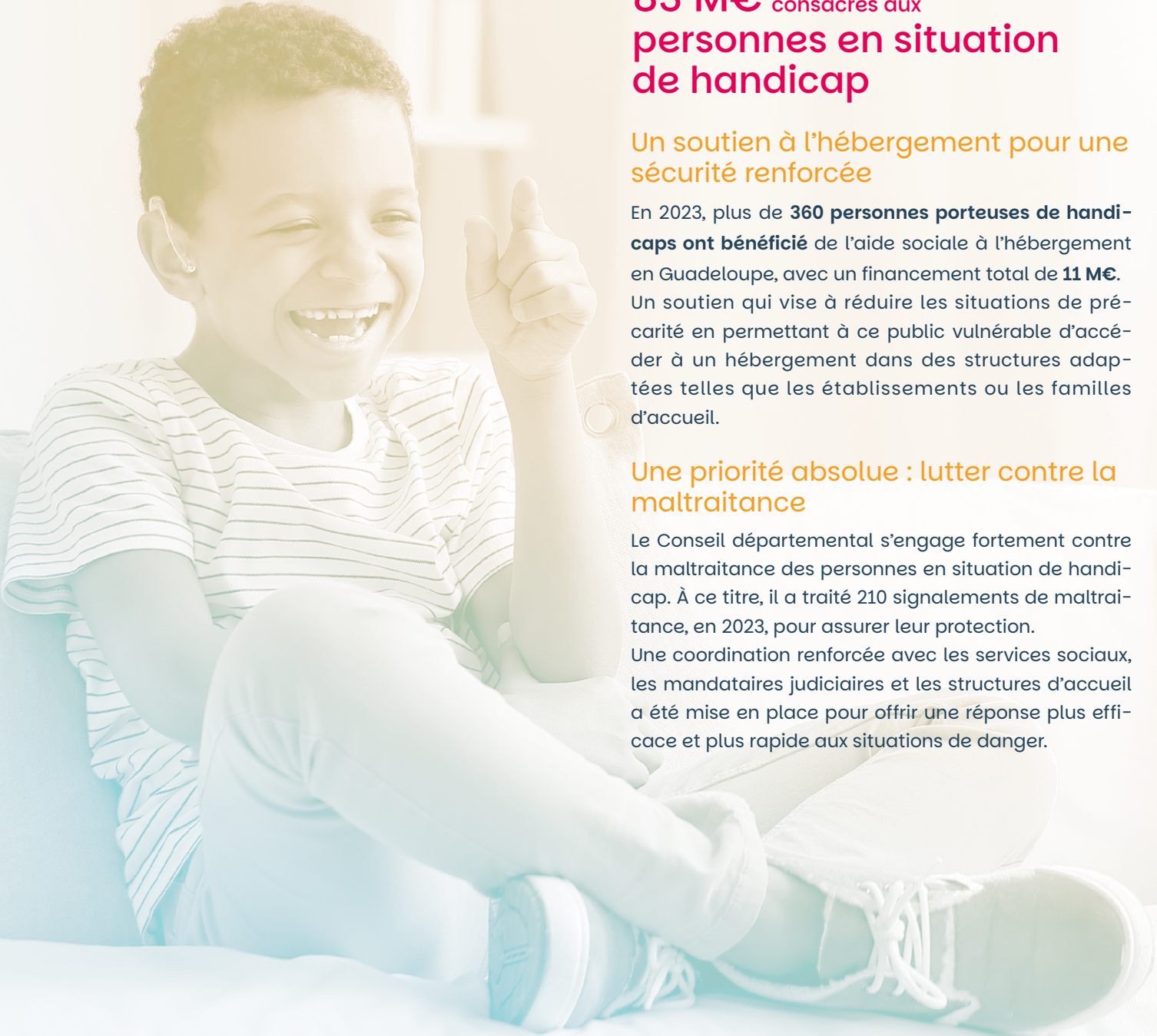
83 M€ consacrés aux
personnes en situation
de handicap

Un soutien à l'hébergement pour une sécurité renforcée

En 2023, plus de **360 personnes porteuses de handicaps** ont bénéficié de l'aide sociale à l'hébergement en Guadeloupe, avec un financement total de **11 M€**. Un soutien qui vise à réduire les situations de précarité en permettant à ce public vulnérable d'accéder à un hébergement dans des structures adaptées telles que les établissements ou les familles d'accueil.

Une priorité absolue : lutter contre la maltraitance

Le Conseil départemental s'engage fortement contre la maltraitance des personnes en situation de handicap. À ce titre, il a traité 210 signalements de maltraitance, en 2023, pour assurer leur protection. Une coordination renforcée avec les services sociaux, les mandataires judiciaires et les structures d'accueil a été mise en place pour offrir une réponse plus efficace et plus rapide aux situations de danger.



Le Département s'engage !

Nos engagements en cours

- Mise à l'agenda de l'appel à projets « innovation sociale » du plan de cohésion-jeunesse ouvert aux projets inclusifs
- Mandat d'étude en cours pour la Maison du Handicap et de l'Autonomie
- Formation d'un référent personnes en situation de handicap dans chaque CCAS
- Formalisation d'une offre de répit aux autistes et à leurs accompagnants



Réunion « plan de crise de la MDPH »



La Semaine bleue



Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire « Grain d'or » de Basse-Terre



2^e édition du concours Handi-Chef : le goût de l'excellence, la force de l'inclusion



2^e édition du concours Handi-Chef

Nos priorités à venir

- **Renforcement du maintien à domicile :** développer les aides techniques et l'adaptation des logements pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre dans un environnement sécurisé et adapté, en particulier dans les zones rurales
- **Amélioration de l'accès aux droits :** réduire les délais de traitement des dossiers et renforcer l'accompagnement des usagers pour garantir un accès plus rapide et efficace aux prestations
- **Soutien à l'inclusion sociale et professionnelle :** favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans la société, notamment par des dispositifs d'emploi adaptés et des actions de sensibilisation au handicap ainsi que par le renforcement des partenariats avec les acteurs économiques et associatifs locaux pour sensibiliser à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie active et sociale
- **Construction de la Maison du Handicap :** entamer la phase de conception du projet
- **Développement de la prise en charge des jeunes majeurs handicapés :** créer de petites unités de vie (12 places) pour les jeunes porteurs de handicaps ; une unité en Nord Basse-Terre et une unité en Nord Grande-Terre
- **Renforcement de la territorialisation du Handicap**
Identifier un référent handicap dans chaque commune de l'archipel en optimisant la mutualisation avec les partenaires institutionnels, le déploiement fixe et le déploiement mobile



Focus

Plan de crise pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : des actions concrètes pour une prise en charge optimisée



En 2021, la MDPH fait face à une situation alarmante : plus de 8 000 dossiers en attente de traitement largement supérieurs à la moyenne nationale. Le Département se saisit du dossier et lance un plan de crise, en 2022.

L'objectif : accompagner la MDPH de Guadeloupe dans l'optimisation de son fonctionnement, en réduisant les délais et en améliorant la qualité de service pour les personnes en situation de handicap.

- **Un suivi amélioré et une formation continue salubre**

- Mise en place de réunions hebdomadaires entre élus, services départementaux et équipes de la MDPH pour assurer un suivi rigoureux.
- Mobilisation d'une équipe spécialisée de la CNSA pour former et accompagner les nouvelles équipes.

- **Un traitement optimisé des dossiers en attente**

- Réduction drastique du nombre de demandes en attente d'enregistrement : **entre février et juin 2022, le nombre de dossiers en attente d'enregistrement est passé de 1 500 à 50.**

- **Un renforcement des effectifs pour davantage d'efficacité**

- Effectifs portés de 45 à 95 collaborateurs en quelques mois, grâce à la mobilisation de renforts affectés à l'accompagnement de la montée en charge de l'activité.
- Amélioration de l'accueil avec l'arrivée de 6 nouveaux collaborateurs et accélération du traitement des dossiers grâce au doublement des effectifs d'évaluation.

- **Une optimisation des délais et un partenariat renforcé**

- Gestion des notifications optimisée pour garantir une transmission des droits en 8 jours maximum.
- Collaboration renforcée avec la CAF pour anticiper le versement des prestations et assurer une prise en charge rapide des usagers.



Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Guadeloupe

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Guadeloupe est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) réunissant le Conseil départemental de la Guadeloupe, l'État, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) et le Rectorat.

Elle centralise les démarches pour les personnes en situation de handicap en leur offrant un accès simplifié aux droits et prestations. Ses missions incluent l'accueil, l'information, l'accompagnement et le conseil des personnes porteuses de handicaps et de leurs familles, tout en sensibilisant la société aux différents types de handicaps.

La gestion des dossiers est assurée par la **Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)** qui attribue, notamment, l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**, l'**Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)** et la **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**.

Avec un budget annuel de **3 M€**, la MDPH Guadeloupe se positionne comme un acteur essentiel de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.





Jocelyne UNIMON

Présidente de la Commission Économie Sociale Et Solidaire

Vice-président : Éric LATCHOUMANIN

Secrétaire-rapporteur : Danielle MINATCHY

Membres : Isabelle AMIREILLE-JOMIE, Jean-Claude MAES,
Henry ANGÉLIQUE, Fabert MICHELY, Brigitte RODES



Adrien BARON

Président de la Commission Insertion et Lutte contre les Exclusions

Vice-président : Jean-Luc PERIAN

Secrétaire-rapporteur : Jocelyne UNIMON

Membres : Martine POTOR-DIDIER, Hélène POLIFONTE,
Elie CALIFER, Clara RIGAH, Fabienne THOMAS



Engagé pour atteindre un développement
humain solidaire et inclusif

Insertion

Mettre l'insertion au cœur de l'économie sociale et solidaire *pour plus de solidarité*

Insertion

- 531 M€ de budget alloué au Revenu de Solidarité Active
- 4 107 NEETT (ni en emploi, ni en études, ni en formation) sur le territoire
- 21 M€ orientés vers la professionnalisation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (bRSA)
- 3 M€ dédiés à la levée des freins périphériques à l'insertion
- 2 M€ alloués aux initiatives d'insertion des territoires
- 338 000 € en soutien aux tiers-lieux pour les bRSA

Sources : Conseil départemental, INSEE

L'insertion : un tremplin vers un avenir solidaire

Un parcours personnalisé pour chaque bénéficiaire

2022-2023

38 000 personnes suivies dans le cadre d'un Contrat d'Engagement.

Grâce au **référé unique**, chaque bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) dispose d'un suivi personnalisé, qui lui permet de bâtir un parcours d'insertion adapté à sa situation.

Une approche personnalisée qui vise à lever les freins à l'insertion, tout en offrant des solutions spécifiques aux publics en situation de précarité, tel l'accès aux soins.

En acceptant la contractualisation, le bénéficiaire s'engage à mener plusieurs actions concrètes en vue de son insertion.

Le Conseil départemental place l'insertion au centre de sa politique sociale et solidaire

Il poursuit un double objectif : lutter contre la précarité et l'exclusion, mais aussi favoriser le retour durable à l'emploi des personnes vulnérables.

La Collectivité s'appuie sur des dispositifs innovants et sur un réseau d'acteurs locaux pour déployer plusieurs mesures ambitieuses visant à améliorer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Elle stimule également l'économie locale en menant diverses initiatives d'insertion par l'activité économique.



27 M€ consacrés au
Programme Départemental d'Insertion 2021-2023

- 1 231 bénéficiaires du Dispositif de Soutien à l'Insertion par l'Activité, soit un investissement de 2 M€.

L'objectif du Dispositif de Soutien à l'Insertion par l'Activité (DSIA) est de lever les freins à l'insertion des bénéficiaires du RSA en intervenant dans quatre domaines : transport, garde d'enfants, alimentation, acquisition de matériel.

- 379 entrées dans les Ateliers Parcours Insertion (API), pour un investissement de 1,7 M€.
- Ce programme, cofinancé à parité par le Conseil départemental et l'État, incarne une coopération renforcée au service des publics les plus fragiles.

Les Ateliers Parcours Insertion (API) proposent d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue et des nouvelles technologies, de retrouver l'estime de soi et de mieux appréhender le milieu socioéconomique afin d'accéder plus facilement à une vie sociale et à une meilleure insertion professionnelle.

Par ailleurs, la Collectivité se donne les moyens de renforcer ses politiques d'insertion en s'appuyant sur la contractualisation avec les partenaires : mobilisation du FSE, fonds de solidarité, dispositifs nationaux et territoriaux...



BIK@JOB



Emploi aidé, tremplin vers l'insertion durable

Le dispositif d'emploi aidé facilite l'insertion durable des personnes éloignées du marché du travail, en partenariat avec les employeurs du secteur non marchand et les structures d'insertion.

2022-2023

296 Parcours Emplois Compétences signés

Le Parcours Emplois Compétences (PEC) est un contrat aidé qui permet à une personne sans emploi de bénéficier d'un accompagnement professionnel et d'une formation. Il permet à un employeur du secteur non marchand de recruter un bénéficiaire du RSA.

302 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion signés

Le Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) permet aux personnes en difficulté, notamment les bénéficiaires de minima sociaux, d'accéder à un emploi rémunéré au moins au SMIC, au sein de structures d'insertion, avec un accompagnement professionnel et des périodes de formation pour faciliter leur réinsertion.



Former pour mieux intégrer : un pari gagnant

Le développement des compétences des bénéficiaires du RSA est une clé de leur inclusion socioprofessionnelle.

La Collectivité départementale déploie plusieurs dispositifs en ce sens :

- Des actions de formations collectives et individuelles ;
- Des périodes de mise en situation professionnelle ;
- Des certifications qui permettent d'obtenir ensuite un titre professionnel ou la validation des acquis de l'expérience (VAE).

2022-2023

- 539 places de formations collectives
- 109 aides individuelles à la formation
- 444 indemnités forfaitaires de déplacement attribuées
- 181 entrées en Bilan de Compétences



Le Fonds Social Européen (FSE) est sollicité à hauteur de 85 % pour cofinancer ces actions.

2022

- 16 actions de formation réparties sur tout le territoire
- 201 stagiaires
- 130 651 heures de formation pour les stagiaires
- 113 mois de stage

2023

- 17 actions de formation réparties sur tout le territoire
- 183 stagiaires

Activer les clauses sociales pour créer des opportunités d'emploi

L'insertion des clauses sociales dans les marchés publics permet de faciliter l'accès à l'emploi et la montée en compétences des personnes éloignées du marché du travail, en situation de handicap ou victimes de discrimination. Une initiative qui vise à accompagner les services acheteurs de la Collectivité ainsi que les acheteurs publics locaux (collectivités locales, EPCI, etc.), notamment les partenaires du Pacte territorial d'Insertion.

Le Conseil départemental intègre systématiquement des **clauses sociales** dans ses marchés publics, dans le but de favoriser l'insertion des publics fragiles.



Salon de l'insertion



En 2023, plus de **5 536 heures d'insertion** ont été réalisées

Ce dispositif innovant soutient les entreprises locales qui s'engagent à recruter des bénéficiaires du RSA, jouant ainsi un rôle clé dans l'économie solidaire.

Des alliances fortes pour ouvrir les portes de l'emploi à tous

Le Département a noué des partenariats solides avec le monde de l'entreprise pour apporter des solutions concrètes aux demandeurs d'emploi. Dans le viseur : les secteurs qui recrutent et les métiers porteurs. Des rencontres régulières avec les chambres consulaires et les syndicats patronaux sont organisées. Des échanges intensifiés par le Service Développement de l'Emploi, à travers des réunions et des séminaires. L'objectif : faire avancer les réflexions et créer des opportunités d'emploi directes pour les bénéficiaires.

La plateforme départementale Job971 connecte directement recruteurs et candidats, garantissant ainsi une interaction rapide et efficace.

Elle pilote également le dispositif « Charte de Solidarité », qui incite les très petites et petites entreprises à embaucher des bénéficiaires accompagnés par le Département. Les entreprises sont doublement gagnantes : elles renforcent leurs équipes avec des talents qualifiés et reçoivent, en plus, un soutien financier.



- 1 053 bénéficiaires du RSA inscrits aux événements BIK@JOB en 2023
- 2 634 offres d'emploi visibles sur la plateforme en 2023
- 132 bénéficiaires du RSA inscrits sur JOB 971 en 2023, en collaboration avec les antennes locales

L'application mobile JOB 971 est en cours de mise à jour avec de nouvelles fonctionnalités destinées à rendre les bénéficiaires du RSA plus autonomes.

Encourager l'entrepreneuriat pour libérer les potentiels

Le Département encourage également les bénéficiaires du RSA à se lancer dans l'entrepreneuriat.

En 2023

- 167 entreprises créées par des allocataires du RSA, bénéficiant de l'accompagnement d'organismes tels que l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) et Initiative Guadeloupe.



Le Département s'engage !

Engagements tenus

- 32 communes bénéficient de l'action des 10 ambassadeurs de rue départementaux
- 296 Parcours Emploi Compétences (PEC) ouverts
- 193 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) signés
- 109 Aides Individuelles à la Formation (AIF) allouées
 - 539 places de formations collectives ouvertes
 - 167 entreprises créées par les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (bRSA)
- 5 536 heures d'insertion réalisées avec les contrats clausés du Département
- 173 303 heures d'insertion réalisées avec les contrats réservés du Département
- 120 recrutements inclusifs dont 73 bRSA
- 7 facilitateurs dédiés à la simplification des clauses sociales auprès des services acheteurs de la Collectivité et des acheteurs publics locaux
 - 35 acheteurs publics sensibilisés aux clauses sociales
- 20 conventions d'accompagnement des acheteurs publics signées
 - 60 990 heures d'insertion réalisées dans le cadre de l'accompagnement du service de facilitation
- 188 recrutements inclusifs dont 59 bRSA



Nos engagements en cours

- Un schéma départemental des services d'aide à domicile en cours de lancement
- Mise à l'agenda de l'appel à projets « innovation sociale » inscrit dans le plan de cohésion-jeunesse et ouvert aux projets intergénérationnels



Nos priorités à venir

• Aide Individuelle à la Formation : un dispositif sous-utilisé à relancer

L'Aide Individuelle à la Formation (AIF) peine à atteindre son plein potentiel, avec seulement **46 bénéficiaires en 2023** contre **191 en 2018**. Un déficit de participation qui s'explique principalement par la méconnaissance du dispositif ainsi que par le manque d'autonomie des bénéficiaires dans leur recherche de formations individuelles. Pour relancer ce dispositif, il est crucial d'améliorer la communication autour de ses bénéfices.

En mobilisant un large éventail d'acteurs locaux et en intégrant des dispositifs innovants comme les clauses sociales dans les marchés publics, le Département renforce le lien entre solidarité sociale et développement économique, tout en créant un cadre propice à l'autonomisation des personnes en situation de précarité.



Focus

Les Tiers-Lieux : nouveaux moteurs de l'insertion et de l'innovation sociale de la Guadeloupe

Depuis le début de sa mandature, le Conseil départemental de la Guadeloupe mise sur les Tiers-Lieux pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle tout en stimulant l'innovation. Ces espaces hybrides, à mi-chemin entre lieu de travail et centre de ressources, offrent un cadre adapté pour accompagner les bénéficiaires du RSA et les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Le Département s'engage résolument dans le soutien aux initiatives locales en mettant en œuvre plusieurs appels à projets et dispositifs d'accompagnement.

En 2023

- **15 Tiers-Lieux soutenus par le Département**, répartis sur tout le territoire, créant ainsi un réseau de lieux d'échange et de coopération.

- **338 000 € investis**

Ces lieux apportent une réponse aux défis de la précarité numérique, de la formation professionnelle et de la création d'emploi, tout en offrant aux habitants un environnement stimulant pour le développement de nouvelles compétences.





Jocelyne UNIMON

Présidente de la Commission Économie Sociale Et Solidaire

Vice-président : Éric LATCHOUMANIN

Secrétaire-rapporteur : Danielle MINATCHY

Membres : Isabelle AMIREILLE-JOMIE, Jean-Claude MAES,
Henry ANGÉLIQUE, Fabert MICHELY, Brigitte RODES



Adrien BARON

Président de la Commission Insertion et Lutte contre les Exclusions

Vice-président : Jean-Luc PÉRIAN

Secrétaire-rapporteur : Jocelyne UNIMON

Membres : Martine POTOR-DIDIER, Hélène POLIFONTE,
Elie CALIFER, Clara RIGAH, Fabienne THOMAS



Engagé pour atteindre un développement
humain solidaire et inclusif

Cohésion sociale

Favoriser la cohésion sociale

pour plus de solidarité

Cohésion sociale

2022-2023

- 34 % de la population guadeloupéenne en situation de pauvreté
- 40 094 foyers bénéficiaires du RSA
- 16 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- 14 % de la population résidant dans un QPV

Sources : Conseil départemental, INSEE

Le Conseil départemental de la Guadeloupe place la cohésion sociale au cœur de son action. Il s'engage activement pour améliorer les conditions de vie des citoyens les plus vulnérables tout en renforçant les liens communautaires et familiaux. Un engagement concret qui se matérialise à travers plusieurs dispositifs structurants visant à lutter contre la pauvreté, promouvoir l'inclusion et soutenir les publics fragilisés.

Un engagement fort contre la pauvreté

- Avec un budget global de **23 M€ en 2023**, la Collectivité met en œuvre des actions concrètes et durables pour soutenir les populations en difficulté.

Ses efforts se concentrent sur **l'accès aux droits fondamentaux, comme le droit au logement, la garantie d'un montant minimum de ressources et l'accès aux services sociaux départementaux.**

- **13 740 personnes** bénéficient des services sociaux de proximité, notamment, de l'Amélioration de l'Habitat, qui compte **615 bénéficiaires**, et du Fonds de Solidarité pour le Logement, qui a été alloué à **1 347 bénéficiaires**.



730 000 € pour la lutte contre la grande exclusion

Un soutien de proximité pour agir au cœur du quotidien

- La couverture des besoins sociaux est assurée en accueil généraliste pour **8 902 personnes** et en accompagnement spécifique pour des publics en situation de vulnérabilité, tels que les familles en difficulté ou les personnes âgées.



Chantier d'Insertion « cultivons notre autonomie »

- **L'aide alimentaire, qui représente un budget de 198 196 €,** soutient notamment les épiceries sociales et la banque alimentaire. De plus, **88 familles** reçoivent un « panier pays ».
- **En 2023, 472 personnes, soit plus de 1 500 foyers** ont bénéficié de projets de développement social à travers des dispositifs tels que l'accompagnement en économie sociale et familiale ou encore les aides éducatives budgétaires.
- **Des équipes de rue** déploient une action sociale et médico-sociale en faveur de la lutte contre la grande exclusion avec un budget de **730 000 €**.

Logement : un défi majeur pour la cohésion sociale

- **Expulsions locatives** : pour répondre à l'errance locative et aux expulsions, **un dispositif de prévention a protégé 677 ménages.**
- **Améliorer l'habitat grâce à des actions ciblées pour une vie meilleure** : l'accompagnement individualisé touche plus de **1 500 foyers**, à travers des dispositifs tels que l'accompagnement en économie sociale et familiale ou les aides éducatives budgétaires.
- **83 ménages** bénéficient d'aides d'urgence pour l'accès au logement.

Quand les acteurs locaux unissent leurs forces

Le Conseil départemental s'appuie sur **une approche territorialisée de l'action sociale**, avec **13 Territoires d'Intervention Sociale (TIS) et 6 Territoires d'Action Sociale (TAS).**

Ce découpage permet une gestion de proximité et une réponse adaptée aux besoins spécifiques des différentes zones de la Guadeloupe. En outre, la stratégie de cohésion sociale s'appuie sur de **nombreux partenariats**, notamment à travers la Conférence Territoriale de l'Action Sociale et de la Famille, qui coordonne la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. La Collectivité finance la montée en compétences d'agents de CCAS et développe des collaborations, notamment avec la Caisse d'Allocations Familiales, afin de **constituer un réseau de professionnels intervenants sociaux, y compris les assistants sociaux, couvrant l'ensemble de l'archipel.**



Présentent

LES JOURNÉES

SOLIDARITÉS

COHÉSION SOCIALE

& INCLUSION

5 DÉCEMBRE: RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

6 DÉCEMBRE: GRAND PUBLIC (Jobs dating, ateliers, conférences)

9H À 17H • WTC • Jarry

Programme disponible sur www.cg971.fr





La 3^e édition des **Journées des solidarités, de la cohésion sociale et de l'inclusion** organisée les **5 et 6 décembre 2024** au **CWTC Jarry**, portait sur le thème central de **l'illettrisme et l'illectronisme**. Cet événement, cofinancé par l'État, l'Europe et le Conseil départemental **renforce les actions structurantes de solidarité** en favorisant la coopération entre acteurs, en valorisant les initiatives innovantes et en créant un espace d'échanges pour la cohésion sociale.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- 100 % des communes couvertes par des intervenants sociaux, dont les assistantes sociales départementales
- 100 % des communes requérantes accompagnées pour la création de leur Maison France Services



Salon de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'inclusion



Salon de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'inclusion

Nos engagements en cours

- Consommation de 91 % du budget de l'action sociale et médico-sociale contre la grande exclusion portée par les équipes de rue



Inauguration de la plateforme Mob'iles proposant des solutions de transports solidaires



Village « Contre les violences faites aux femmes », VIF

Nos priorités à venir

- Le Département de la Guadeloupe s'affirme comme un acteur clé de la cohésion sociale, en développant des actions ciblées, territorialisées et partenariales.

L'ambition est claire : renforcer la solidarité, soutenir les publics vulnérables et garantir à chacun l'accès à ses droits fondamentaux pour un développement social plus inclusif et durable.

- Couverture de 100 % du territoire par des équipes de rue



La caravane des Droits à Gourbeyre



Marylène ADHEL

Présidente de la Commission Habitat et Logement

Vice-président : Fred GOUBIN

Secrétaire-rapporteur : Danielle MINATCHY

Membres : Nicole DE LA REBERDIÈRE, Martine POTOR-DIDIER,
Clara RIGAH, Eliane GUIOUGOU, Fabienne THOMAS

Engagé pour garantir
la qualité de vie et le bien-être

Habitat

S'assurer de la qualité du logement et de l'habitat

Habitat

pour plus de solidarité

- 37 505 logements sociaux
- 21 % des résidences principales sont des logements sociaux
- 14 976 demandes actives de logements sociaux
- 3 000 attributions de logements sociaux
- 706 dossiers « Amélioration de l'Habitat » validés

Sources : Conseil départemental, INSEE

Le Conseil départemental a placé le logement et l'habitat au rang de priorités stratégiques dans le but d'améliorer les conditions de vie des Guadeloupéens.

Son action s'inscrit dans une approche globale et coordonnée, mobilisant l'ensemble de ses services avec pour ambition de renforcer la transversalité et de favoriser des partenariats solides avec les acteurs locaux.

Transformer les maisons pour transformer les vies : des travaux qui changent tout

Le Département mène une double action en faveur du droit au logement et du droit à un habitat digne pour les habitants les plus vulnérables.

À ce titre, il soutient les familles guadeloupéennes dans l'amélioration de leur cadre de vie. **Le dispositif d'Amélioration de l'Habitat** consiste à mener des actions de réhabilitation des logements, notamment ceux des personnes âgées ou en situation de handicap. Un dispositif qui s'inscrit dans la stratégie départementale d'adaptation des logements et de lutte contre l'habitat indigne.

En 2023

- 706 dossiers validés
- 615 ménages bénéficiaires d'aides, dont 334 chantiers démarrés et 86 chantiers achevés
- 399 avances versées pour des travaux débutés et 178 travaux achevés
- 2 M€ de travaux réalisés

Logements Locatifs Très Sociaux : des logements dignes pour les familles les plus fragiles

La Collectivité soutient activement les Logements Locatifs Très Sociaux (LLTS) qui permettent de proposer des logements à un prix abordable aux ménages les plus précaires.

- 96 ménages accompagnés dans l'attribution de LLTS leur garantissant un accès à un habitat sécurisé et adapté à leurs ressources.

Face à l'urgence, des réponses immédiates

La recrudescence des expulsions locatives constitue une préoccupation majeure pour le Département.

En 2023, **677 expulsions locatives** ont été recensées, témoignant ainsi de la précarité croissante.

- 1 347 bénéficiaires du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), doté d'un budget de 2 M€, qui vise à prévenir l'errance locative et à soutenir les plus vulnérables.

- 83 ménages bénéficiaires d'aides d'urgence pour l'accès au logement, soit une consommation de 65 178 € du budget alloué.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- 1 347 foyers accompagnés par les services départementaux de l'Habitat
- Augmentation du plafond de l'IDE de 10 500€ à 15 000€



7 M€ attribués au logement social et à l'habitat

Nos engagements en cours

- 615 ménages bénéficiaires de l'Amélioration de l'Habitat en 2023
- 96 ménages accompagnés pour l'attribution de LLTS en 2023



Nos priorités à venir

Le Département s'engage concrètement pour réhabiliter les logements, prévenir l'exclusion sociale et garantir l'accès à un habitat digne pour tous. Ces actions s'inscrivent dans une démarche partenariale et territoriale, contribuant au développement social et humain du territoire.

Des efforts qui doivent être amplifiés afin de répondre pleinement aux besoins croissants en matière de qualité du logement et de l'habitat.

- 2 000 foyers bénéficiant de l'Aide à l'Amélioration de l'Habitat
- 30 % de LLTS dans chaque programme de construction de logement sociaux



Pose de la 1^{re} pierre des logements pour les jeunes travailleurs à Dugazon Abymes



Maryse ETZOL

Présidente de la Commission santé publique

Vice-présidente : Eliane GUIOUGOU

Secrétaire-rapporteur : Jocelyne UNIMON

Membres : Michel MADO, Jean-Luc PÉRIAN, Jimmy FAUSTA,
Sabrina ROGER, Jocelyn SAPOTILLE



Engagé pour garantir
la qualité de vie et le bien-être

Santé

Contribuer à la bonne santé des Guadeloupéens

pour plus de solidarité

Santé

2022-2023

- 150 médecins généralistes pour 100 000 habitants
- 75 médecins spécialistes pour 100 000 habitants
- 26 % des habitants en affection longue durée (cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires, etc.)
- 6 M€ investis dans la santé publique

Sources : Conseil départemental, INSEE, ORSAG

Le Conseil départemental s'engage pour répondre aux enjeux de santé publique et aux spécificités locales, telles que la double insularité, en menant plusieurs actions pour améliorer l'accès aux soins, soutenir les professionnels de santé et renforcer les infrastructures sanitaires sur le territoire.

Lutte contre les déserts médicaux : un nouveau souffle pour la santé à Terre-de-Bas

- Création d'un espace médical au sein du Centre Local d'Action Sanitaire et Social (CLASS), grâce à la prise en charge des dépenses structurelles par le Département, notamment la rénovation du bâtiment, l'aménagement de la salle d'attente et du bloc de consultation ainsi que l'accès pour les personnes à mobilité réduite, pour un montant total de 140 000 €.
- Partenariat avec l'ARS pour le financement de l'équipement médical nécessaire à l'activité de l'espace médical.

Accompagnement sanitaire des personnes en situation de grande précarité

- 1 M€ de dépenses, y compris des dépenses de santé, pour accompagner le public vulnérable tel que les bénéficiaires du RSA de plus de 50 ans, les anciens détenus, etc.

Accompagnement financier des acteurs de la santé

En 2022

- 100 000 € octroyés au Centre d'Imagerie Moléculaire de Guadeloupe (CIMGUA), premier centre de la région bénéficiant d'un équipement de pointe tel qu'un cyclotron 12 Mev et un scanner TEP. Une innovation qui permet désormais aux Guadeloupéens d'avoir accès à des examens médicaux de haut niveau sans devoir se rendre dans l'Hexagone.
- 180 000 € alloués à l'AUDRA Guadeloupe, chargée du traitement des patients atteints d'insuffisance rénale chronique. L'AUDRA compte cinq centres de soins répartis sur l'archipel : Capesterre-Belle-Eau, Le Moule, Marie-Galante, Pointe-à-Pitre et Saint-Barthélemy.



Nouveau Centre Hospitalier aux Abymes

Sensibilisation et prévention pour une Guadeloupe en pleine forme !

Les services du Département mènent une véritable stratégie d'éducation à la santé pour sensibiliser les enfants et les familles aux bonnes pratiques alimentaires et à l'importance d'avoir une hygiène de vie saine. Une stratégie qui s'inscrit dans un effort global, à l'échelle de l'archipel, pour améliorer la santé publique sur le long terme, en ciblant les populations vulnérables à travers des actions concrètes sur le terrain.

En 2023

- Organisation d'ateliers d'éducation alimentaire, notamment avec l'association AGOSSE, pour prévenir l'obésité infantile et encourager des habitudes alimentaires saines dès le plus jeune âge.
- Participation de 472 personnes à des projets de développement social et collectif menés par le Département, incluant des actions éducatives en matière de santé.

OCTOBRE ROSE

En soutenant les Foulées du Ruban rose, le Conseil départemental affirme son engagement pour la prévention, le dépistage et la lutte contre le cancer du sein. La progression de 1 500 participants en 2022 à 5 000 en 2024 témoigne d'une mobilisation collective forte, portée par une Guadeloupe solidaire.



6 M€ investis dans la santé publique



Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Des actions de promotion et d'éducation à la santé portées, en toute complémentarité, par le Service éducation à la santé et par la Direction de l'enfance, de la famille et de la jeunesse



Visite du chantier du nouveau CHU



« Lanmou & Solidarité pou timoun CHU », récolte de fonds pour offrir un Noël mémorable aux enfants hospitalisés avec les lycéens de Charles Coeffin

Nos priorités à venir

- Amélioration de l'accès aux soins dans les zones sous-médicalisées de l'archipel pour une couverture médicale de l'ensemble du territoire.
- Accompagnement des exercices professionnels de santé regroupés.



Inauguration du pôle médical de Terre-de-Bas

Nos engagements en cours

- Création d'un **espace médical** au sein du CLASS de Terre-de-Bas



Contribuer à la bonne santé de la femme et de l'enfant : participation au congrès de Gynécologie-obstétrique



8^e édition de la marche « J'entretiens ma santé, marchons tous ensemble pour une meilleure santé » à Sainte-Rose



Santé publique : campagne de dératisation



Inauguration de la Maison de Santé pluridisciplinaire de Basse-Terre



Accueil de 238 internes de spécialités au CHU



50 ans de la PMI



Daniel DULAC

Président de la Commission Sport

Vice-président : Jean DARTRON

Secrétaire-rapporteur : Louis GALANTINE

Membres : Fred GOUBIN, Michel MADO, Elie CALIFER,
Fabert MICHELY, Rosan RAUZDUEL



Engagé pour garantir
la qualité de vie et le bien-être

Sport

Encourager l'accès au sport pour tous

pour plus de solidarité

Sport

2022-2023

- 3 M€ consacrés à la politique sportive
- 160 associations sportives accompagnées en moyenne par an
- 2 M€ alloués aux associations sportives
- 20 grands événements sportifs soutenus
- 967 035 € en soutien aux manifestations sportives
- 1 M€ affecté aux projets sportifs socio-éducatifs

Source: Conseil départemental

CET ENGAGEMENT SE MANIFESTE :

- **...par un soutien renforcé aux associations**

Le soutien aux associations sportives est un levier puissant de promotion d'une pratique sportive universelle et inclusive.

Il renforce les capacités locales et diversifie l'offre de pratiques, attirant un large public. Le Conseil départemental appuie le dynamisme des associations sportives locales.

En 2022, 900 000 € sont alloués en soutien à **150 associations de l'archipel**.

Un montant porté à **1 115 000 € en 2023**, permettant ainsi de toucher **170 associations** et de renforcer son accompagnement des jeunes et des quartiers sensibles.

- **...par des infrastructures modernisées**

La Collectivité a pris des mesures décisives pour garantir l'accès à des infrastructures de qualité à chaque Guadeloupéen. En 2022, **110 000 € ont été investis** dans le Complexe Sportif de Fouillol et l'Institut National Supérieur du Professorat des Écoles (INSPE).

Le Conseil départemental érige le sport au rang de levier essentiel à la cohésion sociale du territoire. Ainsi, il s'engage activement à soutenir et promouvoir les pratiques sportives à travers diverses initiatives et partenariats.

Une volonté qui se traduit par des investissements croissants, des initiatives innovantes et un soutien sans faille aux acteurs sportifs locaux.

Des investissements portés à **136 000 €** en 2023 pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs, qu'ils soient scolaires, universitaires ou membres d'associations. Sur la période, le Centre Départemental de Pleine Nature (CDPN) a été accompagné à hauteur de **55 000 €** pour soutenir la diversité des activités nautiques et de plein air.

- **...par un accompagnement des manifestations sportives majeures**

- Le Grand Prix Départemental des bœufs tirants
- La Coupe du Conseil départemental de Basket-ball
- Le Grand Prix Hippique du Conseil départemental
- Le Grand Prix Cycliste du Conseil départemental
- Le Tour Cycliste Junior
- Le Tour Cycliste de Marie-Galante
- Le Grand Prix de la Pétanque du Conseil départemental
- Le Tour de la Guadeloupe de Voile Traditionnelle
- Le Tournoi International d'Escrime de Petit-Bourg
- Le Tournoi de tennis des jeunes

Entre 2022 et 2023, le Conseil départemental de la Guadeloupe a octroyé **967 035 €** pour dynamiser les manifestations sportives organisées dans l'archipel.

En 2022, le Département a subventionné **15 événements** sportifs majeurs, à hauteur de **500 000 €**, dont **34 000 €** pour le Grand Prix Hippique et **30 000 €** pour le Tour Cycliste de Marie-Galante.



620 000 € alloués à **18 événements sportifs majeurs**



1 M€ affecté aux **projets sportifs socio-éducatifs**

En 2023, l'engagement financier départemental a été porté à **620 000 €** pour subventionner 18 événements sportifs majeurs, notamment le Grand Prix Cycliste du Conseil départemental, à hauteur de **90 000 €**, et l'arrivée historique de la Flamme Olympique en Guadeloupe, à hauteur de **80 000 €**. Des manifestations qui ont attiré plus de **50 000 participants** et spectateurs, renforçant ainsi la cohésion sociale tout en étendant le rayonnement de l'archipel au national et à l'international.



Le Département s'engage !

Engagements tenus

- 90 % des ligues et comités sportifs de Guadeloupe accompagnés par le Département
- 100 % des manifestations sportives majeures soutenues par la Collectivité



Pose de la première pierre du Skatepark à Marie-Galante



Grand prix Motocross du Département au Lamentin



Tour cycliste de Marie-Galante



Tour cycliste de la Guadeloupe



Nos engagements en cours

- Accompagnement des EPCI et des communes pour le déploiement d'équipements sportifs de proximité dans le cadre des Contrats de Péyi
- Structuration du soutien aux ligues, fédérations et comités, notamment par le biais de conventions portant sur les objectifs prioritaires de la Collectivité (promotion du sport pour la santé, accompagnement de l'excellence, insertion professionnelle, etc.)



Tournoi de Football U16

Nos priorités à venir

- **Élargissement du soutien aux initiatives sportives locales**
Lancement de nouveaux programmes pour les sports de plein air et l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- **Développement de partenariats stratégiques**
Renforcement des collaborations avec les ligues régionales, ainsi que les fédérations sportives nationales et internationales pour accroître la visibilité des événements sportifs locaux et le rayonnement du potentiel sportif de la Guadeloupe.
- **Développement du projet « Le Musée du Sport »**
Mise en lumière de l'impact du sport sur l'identité et la cohésion sociale de l'archipel.



Focus

Deux heures de sport en plus : un souffle nouveau pour les collégiens

- **Un dispositif sportif inclusif, gratuit pour tous les collégiens**

Le dispositif « 2 heures de sport en plus pour les collégiens » s'adresse à tous les collégiens volontaires et met l'accent sur l'inclusion des jeunes éloignés des pratiques sportives, en difficulté sociale ou en situation de handicap. Cette initiative, totalement gratuite pour les participants, est mise en œuvre en dehors du temps scolaire.

- **Une expérimentation réussie en 2022**

Le dispositif a été expérimenté en 2022 dans 4 collèges de l'archipel.

Des groupes de 20 collégiens ont bénéficié chaque semaine de 2 heures d'activités sportives variées, encadrées par des professionnels, dans des disciplines telles que le rugby, le surf et la boxe.

- **Un élargissement du programme à 11 nouveaux collèges en 2023**

À la rentrée 2023, 11 nouveaux collèges ont rejoint le dispositif, diversifiant ainsi l'offre sportive avec des activités comme l'athlétisme, le kayak et la breakdance.

- **Un financement complémentaire pour le transport des collégiens**

Soucieux de permettre aux collégiens de pouvoir se rendre aisément aux activités sportives proposées dans le dispositif, le Département a engagé **10 000 €** pour couvrir les coûts de transport, à hauteur de 6 séances, en partenariat avec les clubs sportifs locaux.

Une bouée financière pour amener la natation dans les collèges

Le Département accompagne la **pratique de la natation pour les classes de 6^e et des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) pour les élèves de 3^e.**

Il alloue une subvention pour la prise en charge des déplacements, la location de matériels et les droits d'entrée dans les piscines. En 2023, **525 142 €** ont ainsi été utilisés par **42 collèges** de la Guadeloupe.

Des initiatives pour soutenir les jeunes sportifs guadeloupéens

- **Pôle Espoir Football :**

- 2022 : 30 jeunes sportifs pris en charge ;
- 2023 : 50 jeunes sportifs pris en charge pour un budget de **41 000 €** ;
- 2024 : prévision d'une prise en charge de 60 jeunes sportifs, soit un budget de **50 000 €**.

- **Tournoi International de Football U16 :**

- 2023 : première édition, avec 7 équipes internationales ;
- 2024 : 10 équipes venues d'Europe, de la Caraïbe, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud et d'Afrique, confirmant l'attractivité et le rayonnement international du tournoi.





2021
2024

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

Un département
attractif

Un axe **ATTRACTIVITÉ**
activé à 78 %,
dynamisé par
l'EAU,
les DÉPLACEMENTS,
la CULTURE
et la MER



Ferdy LOUISY

Président de la Commission Eau

Vice-président : Fred GOUBIN

Secrétaire-rapporteur : Isabelle AMIREILLE-JOMIE

Membres : Jean-Philippe COURTOIS, Jean-Luc PÉRIAN,
Francesca FAITHFUL, Jimmy FAUSTA, Catherine JOAB



Engagé pour réussir
l'aménagement du territoire

Eau

Donner accès à une eau de qualité sur l'intégralité du territoire

pour plus d'attractivité

Eau

2022-2023

- 6 captages en rivière en Basse-Terre
- 4 barrages (Letaye et Gachet en Grande-Terre, Dumanoir à Basse-Terre et Grand Bassin à Marie-Galante)
- 4 millions de m³ de capacité de stockage
- 3 M€ dédiés à l'irrigation

Source : Conseil départemental

Le Conseil départemental de la Guadeloupe s'engage résolument à garantir un accès durable et sécurisé à l'eau pour tous les citoyens, ainsi qu'à soutenir le développement agricole et industriel du territoire. Depuis les années 70, un réseau d'eau brute robuste a été développé et diversifié pour répondre aux besoins croissants de l'archipel.

Un réseau historique pour l'irrigation, un levier pour l'avenir

- Le réseau d'eau brute, mis en place à partir de la fin des années 70, a permis d'irriguer efficacement la Grande-Terre, en particulier la région Est, à des fins agricoles. Ce réseau s'est ensuite étendu pour couvrir d'autres zones, telles que le Centre Grande-Terre et la Côte-au-vent, pour répondre aux besoins du secteur industriel, notamment l'industrie sucrière et la production d'électricité.

Modernisation et sécurisation du réseau d'eau brute

Face à l'évolution des besoins et aux défis climatiques, la Collectivité a entrepris plusieurs projets de modernisation du réseau d'eau :

- **Réhabilitation des infrastructures après le cyclone Fiona**, avec des réparations urgentes sur la canalisation DN1000 assurant le transfert de l'eau brute issue des captages de Moreau et de Pérou ainsi que des travaux de protection sur les chemins d'accès à ces captages ;
- **Renforcement de l'adduction de Letaye**, avec un projet de construction d'une nouvelle canalisation DN1000 pour un coût estimé à **10 M€**.



Une gestion public-privé de l'eau brute, facteur de performance et de continuité du service

La gestion de l'eau brute est confiée à un délégataire à travers un **contrat de service public** qui a été renouvelé en 2023. Ce modèle permet de garantir une gestion efficace des services d'irrigation agricole et de fourniture d'eau brute à travers toute la Grande-Terre.

Un tarif spécial a été mis en place pour les agriculteurs, les industriels et les collectivités, avec des ajustements pour favoriser une gestion équilibrée des ressources en eau.

Optimisation des infrastructures de l'eau potable

- **Construction d'un filtre à charbon actif** à l'usine de Belle-Eau-Cadeau pour améliorer la qualité de l'eau potable ;
- **Renouvellement de 15 km de réseaux d'eau potable** dans les Grands Fonds et Le Gosier ;
- **Réhabilitation et automatisation des unités de production d'eau potable** sur Basse-Terre et Saint-Claude ;
- **Réhabilitation des prises d'eau** aux usines de Vernou et de Moustique.



4 millions de m³
de capacité de stockage

Résilience et adaptation aux crises climatiques

- **Réparations post-Fiona** : plus de **2 M€ TTC** investis pour la réhabilitation des infrastructures endommagées ;
- **Lancement du diagnostic et du Schéma Directeur du réseau d'eau brute** pour adapter la gestion des ressources aux réalités climatiques locales (sécheresses et tempêtes) et anticiper les besoins futurs ;
- **Renforcement de la canalisation DN1000** entre l'Espérance (Morne-à-l'Eau) et Letaye (Le Moule) pour un montant de **36 M€ HT**, dont la première tranche concerne un tronçon de 68 km ;
- **Mise en œuvre d'un suivi hydrobiologique** des captages en rivière afin d'assurer la durabilité des prélèvements d'eau brute.



11 M€ affectés
au plan de secours
eau potable

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Une garantie d'emprunt de **50 M€** avec la Région
- Un engagement d'accompagnement complémentaire du SMGEAG à hauteur de 27 M€ de travaux



Nos engagements en cours

- 7 collèges équipés en dispositifs de récupération des eaux pluviales pour l'usage sanitaire et hygiénique
- **2 000 fuites réparées par an**



Nos priorités à venir

L'action du Conseil départemental de Guadeloupe se distingue par des investissements ambitieux visant à **moderniser et sécuriser le réseau d'eau brute, mais aussi le réseau d'eau potable.**

Conscient des enjeux stratégiques liés à la gestion de l'eau dans un territoire insulaire exposé aux aléas naturels, il multiplie les initiatives pour **anticiper les besoins futurs des habitants et soutenir les secteurs d'activité essentiels à l'économie locale.**

Le Département œuvre en faveur d'un réseau d'eau qui allie fiabilité et performance, grâce à des travaux de réhabilitation, d'extension et de renforcement, préparant ainsi la Guadeloupe à un avenir où la sécurité hydrique et l'adaptabilité seront primordiales.



Barrage de Moreau

Focus

Le Conseil départemental : un partenaire de confiance pour l'eau en Guadeloupe

• Une garantie pour sécuriser l'avenir

Le Conseil départemental garantit les emprunts du SMGEAG, prenant en charge les paiements en cas de problème. Il protège ainsi les investissements en eau et assainissement.

La Collectivité couvre jusqu'à **30 M€ de prêts**, répartis entre la Caisse des Dépôts et l'Agence Française de Développement (AFD).

• Un engagement à long terme

Le Conseil départemental s'engage sur la durée des prêts, soit **10 ans**, et reste garant jusqu'à la fin des remboursements.



Louis GALANTINE

Président de la Commission Travaux Routiers bassin Grande-Terre

Vice-président : Blaise MORNAL

Secrétaire-rapporteur : Daniel DULAC

Membres : Tania GALVANI, Jean DARTRON, Éric LATCHOUMANIN, Fabert MICHELY, Patrice PIERRE-JUSTIN



Jean-Philippe COURTOIS

Président de la Commission Travaux Routiers bassin Basse-Terre

Vice-président : Sabrina ROGER

Secrétaire-rapporteur : Adrien BARON

Membres : Nicole DE LA REBERDIERE, Ferdy LOUISY, Jules OTTO, Marie-Yveline PONCHATEAU, Clara RIGAH



Jean-Claude MAES

Président de la Commission Travaux Routiers bassin Îles du Sud

Vice-président : Blaise MORNAL

Secrétaire-rapporteur : Daniel DULAC

Membres : Tania GALVANI, Jean DARTRON, Éric LATCHOUMANIN, Fabert MICHELY, Patrice PIERRE-JUSTIN



Nicole DE LA REBERDIÈRE-RAMILLON

Présidente de la Commission Infrastructures et Bâtiments départementaux

Vice-président : Fred GOUBIN

Secrétaire-rapporteur : Sabrina ROBIN

Membres : Maryse ETZOL, Michel MADO, Éric LATCHOUMANIN, Clara RIGAH, Jules OTTO



Engagé pour réussir
l'aménagement du territoire

Déplacements

Réussir l'aménagement du territoire en sécurisant les déplacements

pour plus d'attractivité

Déplacements

2022-2023

- 610 km de réseau routier départemental
- 82 M€ de dépenses pour les équipements routiers, dont 60 M€ d'investissement
- 4 aérodromes départementaux : Baillif, La Désirade, Marie-Galante et Terre-de-Haut
- 5 M€ d'investissement dans des infrastructures aériennes départementales
- 1 convention d'aménagement d'environ 12 km de pistes cyclables sur les routes nationales et départementales signée entre l'exécutif départemental, l'exécutif régional, l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (A.F.I.T.F.) et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Source : Conseil départemental

Le Département s'engage pour améliorer la mobilité au sein de l'archipel.

Une ambition qui exige de répondre à un double objectif : apporter une réponse efficace aux besoins croissants de déplacements des citoyens, d'une part, et prendre en compte les enjeux environnementaux du territoire, d'autre part.

Le début de la mandature a été marqué par des initiatives stratégiques visant à moderniser les infrastructures routières, promouvoir les modes de transport doux et sécuriser les déplacements.



82 M€ de dépenses pour les équipements routiers

Renforcement et modernisation des infrastructures routières

Le réseau routier départemental est un élément central du maillage territorial de la Guadeloupe. Plusieurs projets structurants ont ainsi été lancés pour l'améliorer.

– **Réalisation de 213 opérations routières en 2022**, pour un montant de **48 M€**.

– **Réhabilitation et modernisation de 10 ouvrages d'art** : vaste opération de mise en conformité sismique de 10 infrastructures routières.

Première phase de **16 M€** achevée en 2022, sur un programme de **31 M€**.

D'ici 2025

- Reconstruction du pont de Petit Acajou Abymes : **1 M€**
- Remplacement du pont Ravine La Source à La Plaine Trois-Rivières : **5 M€**
- Remplacement du pont de Périnet Gosier : **928 407 €**

Aménagement de la RD 106 : projet de désengorgement des axes principaux autour du futur CHU de Guadeloupe, pour faciliter l'accès des usagers tout en intégrant des solutions pour le transport collectif et une voie verte dédiée aux usagers non motorisés pour **8 M€**



25 M€ prévus d'ici 2027 pour l'aménagement en pistes cyclables

et autres infrastructures de mobilité douce sur les routes départementales

Développement des pistes cyclables

Conscient de la nécessité de diversifier les modes de transport, le Conseil départemental investit également dans la promotion de la mobilité douce. Un Plan Vélo a été pensé et mis en œuvre pour développer les infrastructures cyclables, notamment dans des zones telles que Gourbeyre et Saint-François.

• **Deux projets lauréats de l'appel à projets du « fonds mobilités actives – continuités cyclables »**, doté par l'État de **350 M€** sur 7 ans.

• **Liaison cyclable de la Pointe-des-Châteaux**, RD 118 Saint-François.

• **Liaison cyclable Rivière du Galion – Marina de Rivière-Sens**, RD6-Gourbeyre.



Sécurisation des déplacements

La sécurité routière est une priorité constante du Conseil départemental.

Il mène des initiatives de sécurisation des axes routiers, grâce à l'entretien des routes, notamment en améliorant la signalisation.

En 2022

Programme annuel réalisé de **11 M€** pour l'entretien général du réseau routier, incluant la refectation des chaussées (**3 M€**), le confortement des talus (**2 M€**), la sécurisation (**700 K€**), l'éclairage public (**569 K€**) et la signalisation (**399 K€**).

Pour le Conseil départemental, agir en faveur de la sécurisation des déplacements c'est également intervenir sur ses sites aéroportuaires.

La Collectivité, propriétaire des quatre aérodromes de Basse-Terre/Baillif, La Désirade, Marie-Galante et Terre-de-Haut, assure en direct leur exploitation. Ces équipements départementaux représentent de véritables outils stratégiques pour les îles de l'archipel guadeloupéen.

Éléments structurants, ils ont vocation à occuper une place centrale dans une approche intermodale des conditions de desserte de ces territoires.

En 2022

3 M€ d'investissement ont été dédiés à la rénovation de la piste de l'aérodrome de La Désirade.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Première phase des travaux de réhabilitation parasismique et sécurisation des ouvrages d'art du réseau routier départemental **(16 M€)**
- Élaboration d'un Plan Vélo intégré au Schéma régional des Véloroutes



Travaux routiers à la Désirade



Travaux routiers à Champfleury Gourbeyre



Nos engagements en cours

- Seconde phase des travaux de réhabilitation parasismique et sécurisation des ouvrages d'art du réseau routier départemental **(15 M€)**
- Aménagement de pistes cyclables à Saint-François **(20 M€)** et à Gourbeyre **(5 M€)**



Réhabilitation de la route de Champfleury Gourbeyre



Renouvellement du réseau d'irrigation



Travaux de réhabilitation du pont Ravine La Source à Trois-Rivières

Nos priorités à venir

• Un bilan positif et des perspectives prometteuses

Le bilan de mi-mandat est résolument positif sur l'enjeu des déplacements.

Les investissements réalisés ont permis de moderniser le réseau routier tout en promouvant des alternatives durables à la voiture individuelle.

À travers ses actions, le Conseil départemental s'affirme comme un acteur clé du développement territorial et de la transition écologique en Guadeloupe.

Les projets en cours et à venir laissent présager une amélioration continue des infrastructures de transport pour répondre aux besoins de déplacement des Guadeloupéens et **relever le défi majeur de la sécurité routière.**

• **Intensification des aménagements en faveur de la mobilité douce**, notamment dans le cadre de la 2^e édition de l'appel à projets « continuités cyclables » lancé par l'État :

- L'aménagement de la RD203 à Grand-Bourg (Habitation Murat) ;
- L'aménagement de la RD128 à Port-Louis (Beauport).

• **Lancement d'une étude sur la rénovation de l'éclairage des routes départementales** pour la généralisation de l'éclairage en LED et la mise en conformité de nos installations électriques.



Focus

Aménagement de la RD126

La route départementale 126, l'une des portes d'entrée de l'agglomération pointoise, permet d'accéder directement aux quartiers de Grand-Camp, Lauricisque et Bergevin.

Cependant, son altimétrie très basse rend cette portion de route particulièrement exposée aux phénomènes d'inondations.

Pour y remédier, des travaux de surélévation de la chaussée et de redimensionnement du réseau d'écoulement des eaux pluviales vers le canal de la Plaine de Grand-Camp se sont achevés en 2022 avec l'aménagement paysager.

L'opération s'est élevée à 5 M€.



Gestion de crise et réponse aux catastrophes naturelles : le cas de la tempête Fiona

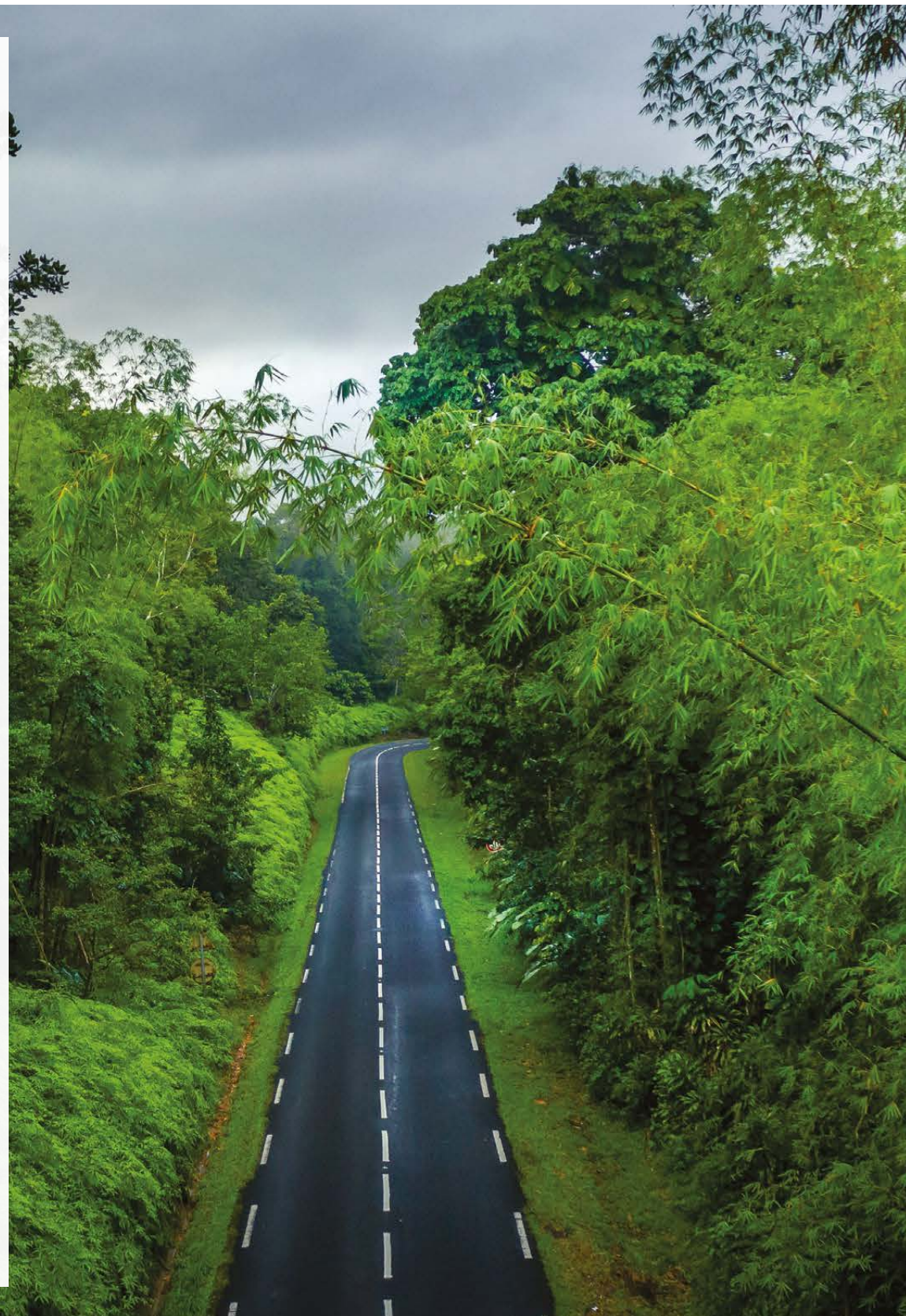
À la suite de la tempête Fiona, le Conseil départemental a déployé des moyens significatifs pour la remise en état rapide des infrastructures endommagées, démontrant ainsi **sa capacité à gérer efficacement les crises et à assurer la continuité des déplacements.**

Le passage dévastateur de la tempête Fiona rappelle la grande vulnérabilité du réseau routier départemental face aux aléas naturels auxquels l'archipel est exposé.

Outre le confortement des talus et la réparation des chaussées, le phénomène a nécessité la programmation d'inspections détaillées de l'ensemble des ouvrages d'art ainsi que d'études viaires et hydrauliques des routes départementales.

La Collectivité porte la reconstruction du Pont de la Petite Rivière à Goyave, la reconstruction du gué de Saint-Louis et du pont Pierrot à Baillif ainsi que la création d'une traversée hydraulique à Goyave.

17 M€ : c'est le montant de la reconstruction, du confortement et de la protection des infrastructures endommagées par la tempête Fiona.





Danielle MINATCHY

Présidente de la Commission Environnement, Solidarité Énergétique
et Prévention des Risques Majeurs

Vice-président : Ferdy LOUISY

Secrétaire-rapporteur : Henry ANGÉLIQUE

Membres : Louis GALANTINE, Sabrina ROGER, Éric LATCHOUMANIN,
Jimmy FAUSTA, Jocelyn SAPOTILLE

Engagé pour réussir
l'aménagement du territoire

Environnement

Environnement

2022-2023

- 33 000 hectares d'espaces naturels, dont 28 000 hectares de forêt domaniale, 1 800 hectares de forêt départementale et 700 hectares d'espaces naturels sensibles
- 967 358 € dédiés à la protection des milieux naturels

Source : Conseil départemental

La Collectivité affiche une ambition claire sur l'enjeu environnemental, mais se heurte à des difficultés quant à la réalisation de ses objectifs.

Si certaines initiatives connaissent des avancées significatives, d'autres manquent encore d'impulsion pour progresser.

Transition énergétique : des actions concrètes à multiplier

Le Département de la Guadeloupe a engagé des actions concrètes pour réduire sa consommation énergétique et promouvoir les énergies renouvelables.

- 9 pré-études de diagnostic lancées pour évaluer le potentiel de production d'énergies renouvelables sur différents sites départementaux :
- 2 projets majeurs (Gosier, Pointe-à-Pitre), couvrant 5 sites, en cours d'études de maîtrise d'œuvre, pour l'installation de centrales photovoltaïques ;
- 1 projet à Basse-Terre, incluant 4 sites, en pré-phase de travaux ;
- 1 projet de rénovation des systèmes d'éclairage et de climatisation dans les bâtiments publics et l'installation de centrales photovoltaïques.
- 1 marché lancé pour l'acquisition de 24 voitures hybrides non rechargeables.



967 358 € dédiés
à la protection des
milieux naturels

L'enjeu de la mobilité décarbonée est à conforter en augmentant le parc de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Gestion des espaces naturels sensibles : une protection bien amorcée, à renforcer

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles permet des avancées importantes pour la protection de la biodiversité et la gestion durable des espaces naturels.

Le Département est proactif dans sa collaboration avec les partenaires du secteur, tel le Conservatoire du littoral.

La gestion active de ces espaces naturels et leur restauration appelle une attention soutenue pour atteindre un véritable impact écologique. Une problématique à laquelle la Collectivité compte bien s'atteler.

Éducation à l'environnement : des initiatives louables à élargir

Le programme éducatif « Jaden an nou » visant à créer des jardins créoles dans chaque collège, afin de sensibiliser les élèves à la biodiversité locale et à l'alimentation saine, témoigne de l'engagement du Département en faveur de l'environnement.

En 2022, 26 collèges ont intégré le programme financé à 39 000 € et en 2023, 19 collèges ont eu un jardin avec une enveloppe globale de 24 000 €.

Le programme Classe de Mer permet d'intégrer l'apprentissage du développement durable au cœur des enseignements scolaires.

En 2023, ce programme a touché 219 élèves dans 9 collèges pour un budget total de 40 000 €, soutenant ainsi l'émergence d'une jeunesse plus consciente et responsable.



Actions majeures en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- **Diagnostic écologique** : en 2022, un diagnostic écologique a été lancé sur l'ENS de Sauvia (14 hectares) à Morne-à-l'Eau, pour un montant de 20 000 €.
- **Restauration et gestion des sites** :
 - Le site de la Pointe Gros-Bœuf a fait l'objet de plusieurs projets de valorisation, incluant une étude hydrologique du marais pour un coût estimé à 130 000 € ;
 - En 2022, une convention a été signée avec le Conservatoire du littoral pour la gestion de plusieurs sites ENS contigus, tels que la Pointe Allègre à Sainte-Rose et Folle-Anse à Grand-Bourg.
- **Valorisation et sensibilisation** :
 - Des efforts significatifs ont également été déployés pour valoriser ces espaces auprès du grand public, notamment à travers des actions de communication et d'éducation environnementale ;
 - **Fête de la Nature 2022** : participation à la Fête de la Nature avec des ateliers sur le site de Gaschet, permettant à 50 personnes de découvrir la faune locale ;
 - Actions de sensibilisation menées sur l'ENS de Pointe Gros-Bœuf, incluant des activités éducatives avec des élèves, soutenues par des publireportages et la mise en place de panneaux d'information.
- **Investissements et entretien** :
 - En 2022, 32 000 € ont été investis pour rénover l'aire d'accueil de la forêt départementale de Poyen. De plus, 27 000 € ont été alloués pour le remplacement d'équipements volés sur le site de la Pointe Allègre.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Validation du cahier des charges de la mise à jour du Bilan des Émission de Gaz à Effet de Serre (BEGES)
- Diagnostic énergétique de 4 bâtiments départementaux
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la transition énergétique du Conseil départemental



Nos engagements en cours

- Lancement en 2024 d'un marché pour l'intégration de 24 véhicules hybrides non rechargeables à la flotte automobile du Département



Nos priorités à venir

Le bilan de l'action environnementale du Conseil départemental menée depuis 2022 révèle un engagement affirmé. La Collectivité a pris des mesures concrètes et structurées, alliant préservation des ressources naturelles, transition énergétique et éducation à l'environnement. Des efforts accrus s'imposent pour répondre aux défis environnementaux du territoire.

- **Mise à jour du BEGES** : le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) doit être actualisé afin d'affiner la programmation des actions à mener pour réduire l'empreinte carbone du Département.

- **Accélération des projets d'énergie renouvelable** : la mise en œuvre des 2 projets à Gosier et Pointe-à-Pitre, couvrant 5 sites, ainsi que le démarrage du projet à Basse-Terre, sur 4 sites, se profilent.

- **Lancement des projets d'usage des eaux pluviales** : un autre axe d'amélioration est le lancement de divers projets pour l'utilisation des eaux pluviales à des fins sanitaires et hygiéniques au sein du patrimoine départemental.





Michel MADO

Président de la Commission Culture

Vice-présidente : Isabelle AMIREILLE-JOMIE

Secrétaire-rapporteur : Francesca FAITHFUL

Membres : Danielle MINATCHY, Sabrina ROBIN, Ferdy LOUISY,
Éric LATCHOUMANIN, Brigitte RODES



Engagé pour valoriser
les ressources du territoire

Culture et patrimoine

Culture et patrimoine

2022-2023

- 7 M€ consacrés aux actions culturelles ;
- 3 musées labellisés Musées de France : Musée Edgar Clerc au Moule, Musarth à Pointe-à-Pitre, Ecomusée Murat à Grand-Bourg de Marie-Galante
- 975 490 € alloués aux musées ;
- 5 M€ dédiés au patrimoine rural naturel protégé.

Source : Conseil départemental

9 sites patrimoniaux ruraux naturels :

- Le parc des Roches Gravées à Trois-Rivières ;
- La Mahaudière à Anse-Bertand ;
- Les Bains Jaunes à Saint-Claude ;
- L'Habitation La Ramée à Sainte-Rose ;
- L'Habitation Roussel à Grand-Bourg de Marie-Galante ;
- Le Jardin Botanique à Basse-Terre ;
- Le parc de Beausoleil à Saint-Claude ;
- Le site de Beauport Pays de la canne à Port-Louis ;
- Le Jardin d'Essai aux Abymes.

Le Département fait de la culture un pilier central de son action, avec pour objectif de préserver, valoriser et transmettre le riche patrimoine culturel de l'archipel.

Ouvrer en faveur d'un patrimoine culturel ouvert, accessible et transmis à tous, cela passe par :

•... la réhabilitation et l'animation culturelle des sites historiques

En matière de préservation du patrimoine, l'une des actions phares menées par le Département a été la réhabilitation et l'animation culturelle des sites historiques emblématiques de l'archipel.

La création d'un tiers-lieu culturel est ainsi en cours d'expérimentation à travers **le projet de réhabilitation de l'Habitation Beausoleil à Saint-Claude**.

Un espace destiné à devenir un centre culturel névralgique de la zone Sud Basse-Terre.

•... la promotion des arts plastiques et le soutien aux artistes locaux

Le Département a également mis en place un programme ambitieux **d'implantation d'œuvres d'art au cœur de l'espace public**.

Ce projet, qui vise à installer des œuvres dans chaque commune de l'archipel, représente une initiative majeure pour soutenir les artistes locaux et rendre l'art accessible à tous.

L'acquisition d'une œuvre pour la ville de Pointe-à-Pitre a été l'une des premières étapes de ce programme, suivie par d'autres installations dans tout l'archipel.

•... la valorisation des musées, gardiens de la mémoire collective

En Guadeloupe, la culture se conçoit de manière globale en mettant l'accent sur la préservation, la valorisation et la transmission de la mémoire collective.

Le Musée départemental d'Arts et d'Histoire à Pointe-à-Pitre, inauguré en 2022, témoigne de cette vision. Il s'agit d'un lieu dédié à l'exploration de l'histoire guadeloupéenne et caribéenne ; un espace où passé et présent se rencontrent pour forger l'avenir culturel de la Guadeloupe.

•... la promotion de la lecture publique et de l'enseignement artistique

La promotion de la lecture publique est également une priorité de la Collectivité qui œuvre en faveur de la **ré-informatisation des bibliothèques** pour en faire des **têtes de réseau** efficaces et accessibles à l'ensemble des citoyens.

En parallèle, l'enseignement artistique est soutenu par des actions concrètes, telles que la mise en place de **classes artistiques** dans chaque collège, afin de favoriser l'émergence de talents locaux dès le plus jeune âge.

En 2023, 399 élèves répartis dans 17 collèges, ont bénéficié de ce dispositif pour un financement de 75 000 €.

•... l'organisation d'événements et l'accessibilité des sites

Le Conseil départemental veille à ce que les jeunes générations puissent visiter les sites patrimoniaux de l'archipel afin de les sensibiliser à l'importance de leur héritage culturel.

Le dispositif **Ambassadeurs du patrimoine** offre ainsi une gratuité des transports pour les visites scolaires.

Par ailleurs, le Département organise et soutient de nombreux événements culturels à travers l'archipel tout en multipliant les partenariats pour rendre la culture accessible à tous, notamment pour entretenir **la mémoire de l'esclavage**.

En 2023

- **111 948 €** ont été consacrés aux Journées mémorielles de la liberté, avec une série d'événements répartis sur les sites patrimoniaux historiques de l'archipel : le fort Fleur d'Épée au Gosier, le fort Delgrès à Basse-Terre, le site de Beauport à Port-Louis, etc.
- Une subvention annuelle de **75 000 €** a été allouée à l'EPIC Mémorial ACTe.



975 490 € alloués
aux musées



7 M€ consacrés
aux actions
culturelles

Focus

De la maternelle au collège, en route pour la culture !

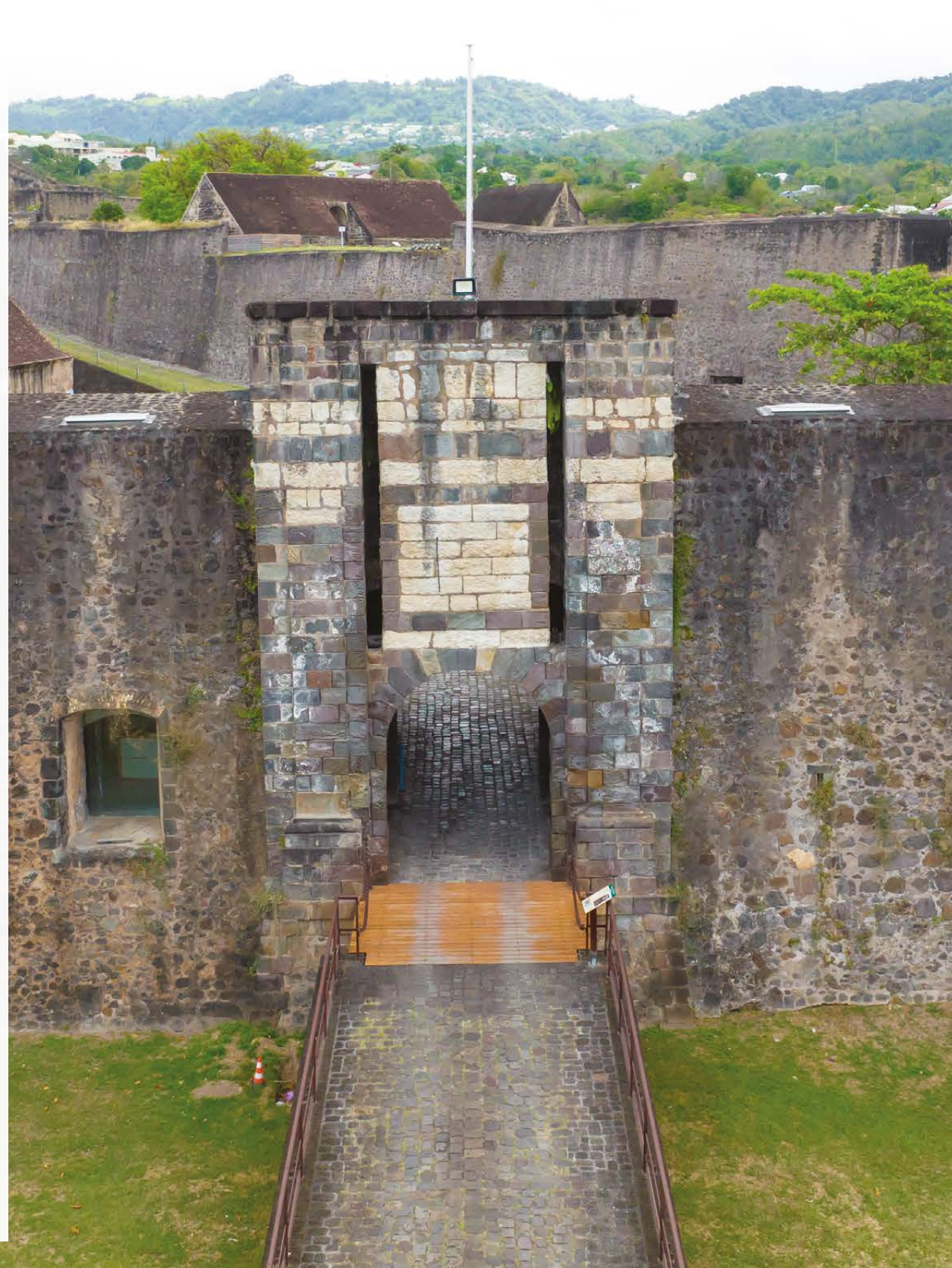
Le Conseil départemental de la Guadeloupe intensifie ses efforts pour promouvoir les visites scolaires sur les sites et dans les musées départementaux afin de sensibiliser les jeunes générations au patrimoine culturel de l'archipel.

C'est l'objectif du dispositif « Ambassadeurs du patrimoine » créé pour permettre aux élèves guadeloupéens de s'approprier leur patrimoine.

- **2021-2022** : Après les restrictions sanitaires, les visites scolaires ont progressivement repris avec une **augmentation significative du nombre de classes visitant des sites comme le fort Delgrès et le Musée d'Art et d'Histoire Victor Schoelcher**.

- **2022-2023** : La période a été marquée par une phase de consolidation illustrée par une participation accrue des établissements scolaires, notamment grâce à des projets pédagogiques au Parc Archéologique des Roches Gravées et à l'Écomusée de Marie-Galante.

- **2023-2024** : Le Conseil départemental introduit des initiatives pour renforcer cette dynamique, telles que la gratuité des transports pour les visites scolaires et la création de supports pédagogiques numériques, avec l'objectif de dépasser les résultats des années précédentes.



LAMECA, un partenariat culturel et éducatif engagé

LAMECA (Médiathèque Caraïbe Bettino Lara) se positionne comme un acteur central de la valorisation et la diffusion de la culture caribéenne. Chaque année, son engagement se traduit par une série d'actions qui renforcent le lien social, soutiennent l'éducation et dynamisent la vie culturelle du territoire.

- **Accès inclusif à la culture**

La médiathèque collabore avec des associations telles que le **Centre Médico-psychologique de Basse-Terre** et le **foyer d'accueil médicalisé « Le Flamboyant »** pour offrir des activités culturelles adaptées aux publics vulnérables, incluant des lectures et des projections adaptées.

- **Soutien aux projets locaux et scolaires**

LAMECA soutient les initiatives locales en ouvrant ses infrastructures à des associations comme **Vou-koum** et **Cœurs Créoles Kolibri**. En parallèle, des partenariats ont été noués avec des établissements scolaires, tels que les **lycées Raoul Georges Nicolo** et **Paul Lacavé**, pour permettre aux élèves d'accéder aux ressources culturelles de la médiathèque.

- **Promotion du dialogue social et intergénérationnel**

LAMECA organise des événements pour encourager le dialogue social, comme les projections avec le **CIDFF Guadeloupe** sur les violences faites aux femmes ainsi que des rencontres intergénérationnelles avec **l'Association Les Amis de la Maison des Aînés de Basse-Terre**.

Les partenariats scolaires intègrent également les jeunes dans une dynamique d'échanges et de formation culturelle.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- 1 œuvre monumentale au fort Delgrès, inaugurée le 27 mai 2023
- 1 Musée départemental d'Arts et d'Histoire, à Pointe-à-Pitre, inauguré le 30 septembre 2022
- 1 réhabilitation de la Scène nationale L'Artchipel (**3 M€**)



Fo an Jazz



Gloriyé Gwoka à Sainte-Rose



Création Hybride



Fo an Fanmi



Vibra'Sons à Beauport

Nos engagements en cours

- Rénovation et extension du **Musée Edgar Clerc (18 M€)**
- Lancement du projet **La Maison de la Culture de Marie-Galante**, un espace dédié aux arts et à la culture pour les habitants et les visiteurs de l'île (**5 M€**)
- Accompagnement du projet de **Mémorial Delgrès de Matouba** dans la commune de Saint-Claude par le Conseil départemental, dans le cadre du volet « valorisation du patrimoine mémoriel de la Guadeloupe » inclus dans le Contrat de Péyi de la commune
- Consolidation de **La Route de l'esclave - Traces - Mémoires en Guadeloupe**, un parcours patrimonial reconnu par l'UNESCO qui vise à éveiller les consciences sur l'histoire de l'esclavage à travers des sites emblématiques de l'archipel
- Aménagement d'un **parc paysager urbain**, un espace culturel de mise en valeur du patrimoine qui agit en véritable poumon vert au cœur de l'agglomération pointoise



Nos priorités à venir

• Amplification du plan d'éducation artistique et culturelle

Vers un renforcement du partenariat avec l'Éducation Nationale pour la mise en œuvre d'un plan d'éducation artistique qui couvre tous les niveaux scolaires, avec pour ambition que **100 % des élèves guadeloupéens** aient visité les musées départementaux de l'archipel avant la fin de leur scolarité.

• Accompagnement structuré du Carnaval

La Collectivité entend créer un véritable hub culturel, économique et touristique qui préserve et promeuve le patrimoine carnavalesque de la Guadeloupe, tout en stimulant l'économie locale grâce à l'artisanat et au tourisme.

La Maison du Carnaval, sera ainsi positionnée comme une attraction touristique majeure et un lieu d'innovation artistique, renforçant l'impact culturel et économique du carnaval sur l'archipel.

• **Élaboration du schéma des Industries Culturelles et Créatives** pour fixer un cap collectif de l'action culturelle à l'horizon des 10 prochaines années.



Focus

Le Musarth, ancré dans son territoire et ouvert sur le monde

Le Musarth, s'élevant au-delà de sa mission de conservation, s'attache à valoriser activement l'histoire et la culture de la Guadeloupe.

Son objectif est de rendre le patrimoine vivant et accessible à tous, afin qu'il devienne une part essentielle de l'identité collective des Guadeloupéens.

À travers des expositions, des ateliers, des événements et des partenariats, le musée cherche à impliquer la population, créant ainsi un lien fort qui permet de préserver, transmettre et enrichir la mémoire collective tout en construisant l'avenir culturel de l'archipel.

• Réouverture et reprise d'activités en 2022

Le Musarth a réouvert le 30 septembre 2022 après six ans de travaux, attirant **3 341 visiteurs en trois mois**, soit une augmentation notable de sa fréquentation. Cette réouverture a permis de renouer avec le public grâce à une programmation riche incluant visites guidées, ateliers et expositions marquantes, comme « Renaissance », ainsi que des œuvres du Fonds d'Art Contemporain.

• Fréquentation en forte croissance en 2023

En 2023, le Musarth a atteint un record de fréquentation avec près de 14 000 visiteurs, soit une hausse de 39 % par rapport à 2015.

58 % des visiteurs étaient des locaux, 21 % des étrangers et 21 % venaient de la France hexagonale ou d'autres territoires français.

Le musée a également attiré de nombreux jeunes, près d'un quart des visiteurs ayant moins de 19 ans.

• Vers une diversification de l'offre culturelle

En 2023, le Musée a enrichi son offre culturelle avec quatre expositions majeures, dont « Phoenix », « Ut Karukera Poesis » et « Rites, Usages et Croyances », explorant des thèmes variés comme la mémoire de la traite négrière et les traditions locales.

Le musée a également attiré **2 570 visiteurs** lors de ses événements culturels et **1 161 participants** à ses ateliers pédagogiques.

Le Musarth s'est imposé comme un acteur culturel majeur en Guadeloupe, redynamisant l'offre muséale locale. Avec une programmation ambitieuse et une fréquentation en forte hausse, le musée a renforcé son attractivité et a élargi son public. Les perspectives pour les années à venir sont prometteuses, avec l'objectif de consolider ses acquis et d'offrir des expériences culturelles toujours plus riches et diversifiées.

Ancrage dans le terroir

En 2022, le Musarth a organisé des ateliers pédagogiques pour les enfants hospitalisés, en collaboration avec l'École hospitalière du CHU de la Guadeloupe. Le musée a également lancé sa première nocturne « Night with the Museums », dans le cadre du Art + Rhum Festival, attirant un large public.

En 2023, l'exposition « Ut Karukera Poesis » a été réalisée en partenariat avec des artistes et créolistes locaux.

Le Musarth a renforcé son engagement social avec des interventions en milieu carcéral grâce à un partenariat avec la Police Judiciaire. Le musée a aussi accueilli l'exposition « Guadeloupe en scène » de l'école Kourtrajmé Karaïbes, soulignant son lien avec les institutions éducatives locales.

Ouverture sur le monde

En 2023, le Musarth a collaboré avec le Grand Palais pour organiser des conférences sur l'histoire de l'art, attirant plus de **1 700 participants**.

Le musée a également travaillé avec Les Anneaux de la Mémoire pour l'exposition « Phoenix », renforçant ainsi ses liens internationaux.

Focus

Une montée en puissance de la lecture publique

La lecture publique est un outil incontournable de valorisation des ressources du territoire. Le Département de la Guadeloupe, à travers sa **Bibliothèque Départementale et son Pôle Livre et Lecture**, mène une série d'actions visant à promouvoir l'accès à la lecture et aux ressources culturelles pour tous et sur l'ensemble du territoire.

- **Un accès gratuit et illimité à la culture en ligne : la réussite tangible de la médiathèque numérique**

Cet outil innovant permet à tout usager, inscrit dans une bibliothèque municipale du département, d'accéder gratuitement à un vaste ensemble de ressources en ligne, incluant musique, cinéma, savoirs, presse, livres et bandes dessinées.

En 2022, la plateforme a enregistré 9 915 consultations de revues, devenant ainsi l'un des principaux moteurs de l'offre numérique.

- **Former et accompagner le personnel des bibliothèques : un soutien renforcé pour un service de qualité**

La Bibliothèque Départementale renforce son rôle de soutien et de formation des bibliothèques municipales.

En 2023, 66 agents ont participé à des formations professionnelles, couvrant des thématiques variées telles que l'accueil des personnes en situation de handicap, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et la médiation auprès des publics éloignés de la lecture (Facile à Lire).

Le réseau des bibliothèques a également bénéficié d'un accompagnement spécifique pour la mise en place d'un portail numérique commun pour les médiathèques du Nord Grande-Terre.

- **Action culturelle et partenariats : des bibliothèques au cœur de la vie culturelle locale**

Le Département poursuit la coordination et le soutien d'actions culturelles d'envergure sur le territoire, en lien étroit avec les bibliothèques municipales. Parmi les événements majeurs, on note les **Nuits de la Lecture**, le **Quart d'heure lecture national** et **Partir en Livre**, qui mobilisent un nombre croissant de bibliothèques.

En 2023, 25 bibliothèques ont participé à Partir en Livre, offrant des animations variées autour de la littérature jeunesse. Des partenariats stratégiques ont été développés avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) et d'autres associations locales pour renforcer l'impact des actions sur le terrain.



Bibliothèque Départementale à Basse-Terre

- **Enrichir les collections**

Malgré une diminution des budgets d'acquisition en 2022, le Département a maintenu ses efforts pour enrichir les collections des bibliothèques, avec un accent particulier sur les ressources numériques et les collections pour le jeune public. **En 2023, près de 48 % du budget d'acquisition a été alloué aux ressources numériques, tandis qu'environ 21 % a été consacré à la littérature jeunesse.**

Cette stratégie vise à garantir un accès équitable et diversifié aux ressources culturelles pour tous les publics.

Le développement de la lecture publique en Guadeloupe reste une priorité pour le Département, avec des perspectives prometteuses pour 2025 et au-delà. La modernisation des infrastructures, l'extension des offres numériques et le renforcement des compétences au sein des bibliothèques sont des axes clés identifiés pour accroître l'impact des actions menées. Toutefois, ces ambitions ne pourront se concrétiser sans un soutien accru aux bibliothèques municipales, tant sur le plan financier qu'en termes de ressources humaines.

Le Département prévoit également de poursuivre ses efforts en matière **d'inclusion numérique et de lutte contre l'illettrisme, tout en renforçant la cohésion et la synergie entre les différentes bibliothèques du territoire** pour offrir un service public de lecture toujours plus accessible et de qualité.





Sabrina ROBIN

Présidente de la Commission Tourisme

Vice-présidente : Danielle MINATCHY

Secrétaire-rapporteur : Éric LATCHOUMANIN

Membres : Sabrina ROGER, Henry ANGELIQUE, Michel MADO,
Jimmy FAUSTA, Catherine JOAB



Engagé pour valoriser
les ressources du territoire

Tourisme

Valoriser nos richesses humaines, culturelles et environnementales grâce au tourisme

pour plus d'attractivité

Tourisme

2022-2023

- 2 M€ consacrés au tourisme, hors valorisation des sites patrimoniaux
- 2 M€ de subventions de fonctionnement allouées au Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe
- 72 000 € en soutien aux actions touristiques des associations
- 54 569 € en soutien aux actions touristiques des intercommunalités

Source : Conseil départemental

11 sites patrimoniaux départementaux mis en tourisme

- Fort Delgrès à Basse-Terre
- Ecomusée Murat à Grand-Bourg de Marie-Galante
- Fort Fleur d'Épée au Gosier
- Beauport Pays de la canne à Port-Louis
- Habitation Beausoleil à Saint-Claude
- Habitation La Ramée à Sainte-Rose
- Fort Napoléon à Terre-de-Haut, Les Saintes
- Habitation Néron à Le Moule
- Habitation La Mahaudière à Anse-Bertrand
- Parc des Roches Gravées à Trois-Rivières
- Jardin botanique à Basse-Terre

Le Conseil départemental de la Guadeloupe s'engage activement dans le développement d'un tourisme durable. Grâce à une valorisation ambitieuse de ses richesses humaines, culturelles et environnementales, l'archipel renforce son attractivité et soutient son économie locale.



2 M€ consacrés au tourisme, hors valorisation des sites patrimoniaux

La valorisation active du patrimoine historique et naturel de la Guadeloupe

Le Département dispose d'un patrimoine foncier important, composé de nombreux sites historiques et naturels valorisés et mis en tourisme.

- 7 M€ de travaux en cours pour la valorisation touristique **des sites patrimoniaux historiques**, dont 5 M€ de travaux en cours au **fort Napoléon**, dans le cadre du programme de redynamisation des trois forts départementaux.
- 5 M€ de travaux en cours pour la valorisation touristique **des sites patrimoniaux naturels** : aménagement de la **Pointe Allègre à Sainte-Rose**.

L'EPIC Orijin' Gwadeloup, un nouvel outil de gouvernance pour le développement touristique

1 Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) a été créé pour gérer la mise en tourisme des monuments historiques, avec une prévision de **100 000 visiteurs annuels en 2024**.



Parc des Roches Gravées à Trois-Rivières

Le **tourisme mémoriel** est une composante forte de l'attractivité du territoire. **La Route de l'esclave, Traces-Mémoires en Guadeloupe** promeut le patrimoine mémoriel du Département et invite à découvrir les sites liés à l'histoire et à la mémoire de l'esclavage.

Tourisme mémoriel : les sites à découvrir

- Habitation Beausoleil à Pointe-Noire
- Fort Louis Delgrès à Basse-Terre
- Habitation Vanibel à Vieux-Habitants
- Habitation La Gravelière à Vieux-Habitants
- Indigoterie de l'anse à la Barque à Vieux-Habitants
- Cachot d'esclaves de l'Habitation Belmont à Trois-Rivières
- Musée départemental Victor Schoelcher à Pointe-à-Pitre
- Fort Fleur d'Épée au Gosier
- Monument de l'abolition de l'esclavage à Petit-Canal
- Canal des Rotours à Morne-à-l'Eau
- Habitation la Mahaudière à Anse-Bertrand
- Cimetière d'esclaves de l'anse Sainte-Marguerite à Le Moule
- Habitation Néron à Le Moule
- Habitation Murat à Grand-Bourg de Marie-Galante
- Habitation Roussel-Trianon à Grand-Bourg de Marie-Galante
- Mare au Punch à Capesterre-Belle-Eau
- Indigoterie de la côte-est de Marie-Galante à Capesterre-de-Marie-Galante
- Poterie Fidelin à Trois-Rivières

Ces sites, symboles forts de l'identité du territoire, sont répartis sur l'ensemble de l'archipel, reflétant la diversité de la région sur les plans historique et géographique.



72 000 € en soutien aux actions touristiques des associations

Le tourisme : vecteur d'insertion professionnelle pour les publics éloignés de l'emploi

La Collectivité s'engage aussi pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA dans un secteur touristique en plein essor. **En 2023**, le Département a organisé, en partenariat avec l'UDE-MEDEF et la Mission Locale, **un salon des métiers du tourisme** à destination des jeunes, des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion professionnelle, pour leur offrir un nouveau regard sur le secteur.



Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Création le 9 mai 2023 de l'EPIC Orijin' Gwadeloup en charge de la valorisation touristique des sites patrimoniaux du Département de la Guadeloupe
- Mise en place du contrat d'objectifs de mise en tourisme du site Beauport Pays de la Canne
- 100 % des sites patrimoniaux du Conseil départemental mis en tourisme



Nos engagements en cours

- Intégration de l'ensemble des sites patrimoniaux du Département, dont le fort Delgrès, au contrat d'objectifs de l'EPIC Orijin' Gwadeloup
- Aménagement du fort Napoléon (5 M€)
- Restauration du fort Delgrès (300 000 €)
 - Rénovation du Parc des Roches Gravées (2 M€)



Nos priorités à venir

• Valorisation immatérielle des sites patrimoniaux

Vers un programme de labellisation « Trésors des Îles de Guadeloupe » lancé, en partenariat avec le Comité de Tourisme des Îles de Guadeloupe, pour distinguer et promouvoir les sites remarquables de l'archipel.

• Accessibilité et inclusivité des sites touristiques

La Collectivité œuvre pour une accélération de l'intégration des sites patrimoniaux du Département dans des parcours touristiques et culturels, avec une amélioration de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, incluant des aménagements spécifiques et le déploiement progressif de réseaux wifi.

Le Conseil départemental de la Guadeloupe, par ses actions concrètes et innovantes, confirme son rôle moteur dans la valorisation du patrimoine et le développement du tourisme. Grâce à des investissements stratégiques et des partenariats solides, la Collectivité contribue à positionner l'archipel comme une destination de choix, alliant tradition, modernité et durabilité.





Blaise MORNAL

Président de la Commission Agriculture, Développement Rural et Affaires Foncières

Vice-présidente : Maryse ETZOL

Secrétaire-rapporteur : Fred GOUBIN

Membres : Daniel DULAC, Adrien BARON, Elie CALIFER, Jules OTTO, Jocelyn SAPOTILLE



Engagé pour valoriser
les ressources du territoire

Agriculture

Accompagner une économie agricole ambitieuse

pour plus d'attractivité

Agriculture

2022-2023

- 34 430 hectares de patrimoine foncier, dont 28 000 hectares de forêts domaniales et 3 630 hectares de terres agricoles
- 664 hectares de terres en friche remises en culture
- 633 km de réseau d'eau brute alimentant les agriculteurs, des usines de production d'eau potable et des industries en Grande-Terre
- 6 captages en rivière
- 4 barrages d'une capacité totale de 4 millions de m³
- 3 276 000 € consacrés à l'irrigation
- 228 298 € engagés en faveur de l'autonomie alimentaire

Source : Conseil départemental

Le Conseil départemental cultive un avenir agricole et alimentaire durable pour l'ensemble du territoire. Depuis 2022, il déploie une stratégie volontariste pour renforcer la gestion du foncier, soutenir l'agriculture locale et assurer l'autonomie alimentaire de l'archipel. Des actions qui s'inscrivent dans une vision à long terme visant à transformer les défis en opportunités tout en respectant l'environnement et en valorisant le patrimoine agricole.



Valorisation active du foncier agricole

- **664 hectares** de terres en friche, identifiés à Petit-Canal par la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF), progressivement remis en culture.
- Mise en place, par la Commission mixte agricole Département/Région, **d'une stratégie concertée de mobilisation du foncier agricole** sur des sites stratégiques tels que la ferme de Campêche à Anse-Bertrand, faire-valoir direct de Beauport à Port-Louis, pour installer de jeunes agriculteurs.
- **308 visites de terrain** de l'archipel, en 2022, pour améliorer la connaissance et la gestion du patrimoine foncier agricole.

Pour une agriculture locale et durable

- **Optimisation de l'abattoir départemental du Moule** avec **122 000 €** de travaux et une subvention d'exploitation de **114 379 €**.
- **Soutien aux projets de structuration de l'agriculture**, notamment pour la gestion de l'eau agricole et l'agroforesterie pour un montant de **50 000 €**.



228 298 €
engagés en faveur de
**l'autonomie
alimentaire**

Vers une autonomie alimentaire renforcée

- **Co-financement de 60 % des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)** de l'archipel.
- **Soutien aux PAT de 35 000 €**, avec des initiatives comme « CapVore » de Cap Excellence, qui promeut les circuits courts et les produits locaux dans les cantines scolaires ; « Pour plus de local dans nos pannyé, soyons consom'acteurs » de la communauté d'agglomération Sud Basse-Terre ; ou encore « Gaspi 4.0 et Forum alimentation durable inclusive » de la commune de Morne-à-l'Eau.



Soutien aux initiatives locales et communautaires du « mangé lokal »

- Création et accompagnement de 10 jardins partagés et pédagogiques, avec une enveloppe de **68 890 €** affectés, notamment à un jardin partagé à Gourbeyre (18 000 €) et Sainte-Anne (14 741 €), à un jardin pédagogique à l'école Maurice Saint-Pierre des Abymes (8 000 €) et à un jardin urbain à Pointe-à-Pitre avec l'association Odysée (4 000 €).
- **74 408 €** consacrés à l'accompagnement d'événements et à la production d'outils de communication en faveur d'une alimentation locale, tels le Salon Végékréyol (11 000 €) ou le documentaire « Mi jaden an nou » (40 000 €).

Réseau d'irrigation : un entretien essentiel pour l'avenir agricole

- À Sainte-Anne, **une extension de 210 mètres linéaires** de canalisation a été réalisée pour desservir de nouvelles zones agricoles, pour un montant de **37 208 €**.
- À Beauport à Port-Louis, **une déviation de 250 mètres linéaires de canalisation DN250** a été installée, sous des habitations, pour sécuriser l'alimentation en eau, avec un investissement de **77 578 €**.



3 276 000 €
consacrés
à l'irrigation

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Dynamique de remise en culture de 600 hectares de friches à Petit-Canal
- Soutien aux **Projets Alimentaires Territoriaux**
 - Appui aux initiatives communautaires du « mangé lokal »



Visite des acteurs de la filière canne/sucre/rhum de l'île de Marie-Galante



Projet Papiyon

Nos engagements en cours

- Remise en culture de 2 000 hectares de terres agricoles en friche pour l'installation de jeunes agriculteurs, l'élevage, les productions durables, etc.
- Stratégie concertée de développement agricole, d'autonomie alimentaire et de relance de l'élevage avec la commission mixte agricole Département – Région
 - Appel à projets pour l'installation d'agriculteurs sur le foncier de la Collectivité et le développement de productions innovantes, en cours d'élaboration par les services départementaux pour un lancement en 2025



Visite sur l'Exploitation Agricole VANIGWA (vanille biologique produite en sous-bois)



Réhabilitation de 48 mares départementales à Marie-Galante

Nos priorités à venir

Pour la seconde moitié de la mandature, la Collectivité entend poursuivre et intensifier ses efforts pour bâtir une agriculture locale résiliente et durable, tout en renforçant l'autonomie alimentaire de l'archipel.

- **Optimisation des surfaces agricoles disponibles :** étendre le plan de reconquête des terres en friche à l'ensemble du territoire
- **Soutien accru aux jeunes agriculteurs :** renforcer le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs sur le territoire en restructurant l'accompagnement technique et administratif
- **Lancement du plan de relance de l'élevage :** déployer un plan de relance ambitieux de la filière élevage axé sur la valorisation de la race créole, la modernisation des infrastructures et l'optimisation des chaînes de production
- **Extension du réseau d'irrigation au Nord Basse-Terre et à la Côte-au-vent :** dans la dynamique d'extension du réseau d'eau brute sur plusieurs points stratégiques de la Grande-Terre, déployer le réseau d'irrigation en Basse-Terre



Focus

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) soutenus par le Conseil départemental

• PAT Morne-à-l'Eau : vers une souveraineté alimentaire locale

Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** de Morne-à-l'Eau s'inscrit dans une démarche ambitieuse pour renforcer la souveraineté alimentaire à l'échelle communale.

Avec un territoire de **6 850 hectares**, dont **3 679 hectares** classés agricoles, l'objectif est de mettre en culture **1 300 hectares de terres** pour répondre aux besoins alimentaires en fruits, légumes et légumineuses de la population.

Ce projet se structure autour de plusieurs axes :

- **Amplification de l'approvisionnement en produits locaux**, notamment pour la restauration scolaire ;
- **Éducation à l'alimentation durable**, avec des ateliers pour les enfants et la population afin de promouvoir le « manger local » et réduire le gaspillage alimentaire ;
- **Création de petites unités de transformation agricole**, pour valoriser les surplus et offrir des produits adaptés aux attentes des consommateurs ;
- **Développement d'une stratégie foncière agricole**, afin de préserver les terres et soutenir une agriculture innovante et durable.

Ce PAT s'inscrit dans une vision à long terme pour nourrir durablement la population et préserver les terres agricoles pour les générations futures, avec des actions concrètes pour réduire la dépendance aux importations.

• CapVore : construire l'avenir alimentaire de Cap Excellence

Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** CapVore est une initiative ambitieuse portée par la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence.

Ce projet vise à **favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous**, tout en soutenant les agriculteurs et en structurant les filières de production et de transformation.

CapVore met en avant plusieurs axes clés :

- **Développement de la production locale** pour répondre aux besoins alimentaires de la population tout en préservant l'environnement ;
- **Structuration des filières de transformation et de distribution** pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur le territoire ;
- **Accessibilité pour tous** aux produits locaux, avec un focus sur la lutte contre la précarité alimentaire ;
- **Valorisation des produits du terroir** et promotion de la gastronomie locale dans les circuits de proximité.

Ce projet s'inscrit dans une démarche participative, impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire, des producteurs aux consommateurs. Il vise à renforcer la souveraineté alimentaire de la Guadeloupe, tout en répondant aux enjeux de santé publique, de justice sociale et de développement économique.





Focus

- **Le PAT du Grand Sud Caraïbe : pour plus de local dans nos paniers**

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Sud Caraïbe vise à répondre aux enjeux alimentaires du territoire en valorisant l'agriculture locale, en favorisant les circuits courts et en garantissant une alimentation saine et de qualité pour tous. S'appuyant sur la richesse agricole et la biodiversité exceptionnelle du territoire, ce projet encourage les citoyens à devenir des « consom'acteurs » en privilégiant les produits locaux.

Les objectifs clés du PAT sont :

- **Promouvoir les circuits courts et les marchés locaux** pour faciliter l'accès aux produits frais et soutenir les producteurs du territoire ;
- **Renforcer l'éducation alimentaire** avec des actions dans les écoles et auprès des familles pour sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation locale et responsable ;
- **Créer des espaces de transformation et de valorisation des produits agricoles locaux**, notamment avec la mise en place d'unités de transformation ;
- **Lutter contre la précarité alimentaire** en assurant un accès équitable aux produits sains et locaux pour toutes les populations, y compris les plus vulnérables.

Ce PAT, porté par la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe, en partenariat avec les acteurs locaux, vise à co-construire un système alimentaire durable et solidaire dans le Sud Basse-Terre.



Jean DARTRON

Président de la Commission Pêche, Ports et Aquaculture

Vice-président : Jean-Philippe COURTOIS

Secrétaire-rapporteur : Blaise MORNAL

Membres : Henry ANGÉLIQUE, Sabrina ROBIN, Jimmy FAUSTA,
Jules OTTO, Patrice PIERRE-JUSTIN



Engagé pour valoriser
les ressources du territoire

Pêche et ports



pour plus d'attractivité

Pêche et ports

2022-2023

- 17 M€ consacrés à l'économie de la mer
- 7 M€ de travaux pour moderniser les infrastructures portuaires
- 13 M€ d'investissements pour 21 ports départementaux
- 6 M€ pour la gestion des ports départementaux
- 77 074 € pour la gestion des dégâts provoqués par la tempête Fiona

Source : Conseil départemental



17 M€ consacrés à
l'économie
de la mer

- **Port d'Anse Dumont au Gosier** : aménagement en cours d'une zone technique dédiée à la pêche, pour un montant de **900 000 €**

Par ailleurs, le Conseil départemental lance des projets de requalification et d'aménagement de plusieurs ports, dont ceux de Port-Louis et de Vieux-Bourg Morne-à-l'Eau.

Des travaux sont actuellement en cours pour améliorer l'attractivité et l'efficacité de ces infrastructures.



Entretien des infrastructures portuaires

- **Entretien des infrastructures** : **654 256 €** alloués à la réparation des pontons et de l'éclairage ainsi qu'à la distribution de l'eau et de l'électricité, en 2022.
- **Dragage des ports** : **275 870 €** investis pour sécuriser le port de Grand-Bourg, en 2022.



Aménagement du port départemental d'Anse Dumont au Gosier

Soutien au secteur de la pêche

La Collectivité déploie également des actions spécifiques pour soutenir le secteur de la pêche, durement touché par la diminution des ressources halieutiques, l'augmentation du coût du carburant et les aléas météorologiques.

- **Automatisation des machines à glace** : en 2022, des réparations de machines ont été effectuées et, en 2023, un plan d'automatisation a été activé. Le Gosier, Sainte-Rose, Le Moule, Morne-à-l'Eau, Trois-Rivières, Vieux-Habitants, Terre-de-Bas, Deshaies, Petit-Canal sont désormais équipées.

- **Lutte contre les sargasses** : en 2022, **795 354 €** ont été investis pour le ramassage des algues et des travaux visant à limiter leur impact sur l'activité portuaire, assurant ainsi la navigabilité, notamment à La Désirade, Terre-de-Bas et Capesterre-Belle-Eau.

Modernisation et aménagement des ports départementaux

Le programme départemental d'aménagement portuaire mobilise des investissements significatifs de modernisation des infrastructures de pêche et d'amélioration des conditions de travail des pêcheurs.

- **Port de la Désirade** : aménagement des infrastructures de pêche et renforcement de la sécurité du site réalisés pour un coût total de **1 M€**
- **Port de Grand-Bourg** : modernisation du marché aux poissons, avec une mise à niveau des infrastructures, achevée pour un montant de **1 M€**
- **Port de Sainte-Rose** : mise à niveau des infrastructures de pêche pour un montant de **2 M€**

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Schéma des Ports Départementaux de Guadeloupe adopté
- 11 conseils portuaires actifs
- 4 ports modernisés



Port de Port-Louis



Travaux du port de Grand-Bourg de Marie-Galante

Nos engagements en cours

- 60 % des machines à glace automatisées
- Aménagement du port de Port-Louis **(1 M€)**
 - Réfection de la gare maritime et de l'esplanade du port, dans le cadre de la revitalisation du centre bourg de Grand-Bourg **(5 M€)**
 - Aménagement du port de Terre-de-Bas **(500 000 €)**
- Travaux de dragage et aménagement d'estacades du port de Capesterre-de-Marie-Galante **(800 000 €)**
- Aménagement du port de Vieux-Bourg Morne-à-l'Eau **(1 M€)**
 - Aménagement et sécurisation du bassin du port de Baillif **(800 000 €)**
 - Création d'un port à Bananier avec des travaux d'aménagement et de création de digues
 - Création d'un port à Val de l'Orge avec des travaux de désensablement



Aménagement du port de Sainte-Rose



Travaux du port de Capesterre-de-Marie-Galante



Inauguration du marché aux poissons à Marie-Galante

Depuis le début de sa mandature, le Conseil départemental de la Guadeloupe a démontré un engagement fort envers la modernisation des ports et le soutien aux activités de pêche, avec une stratégie claire orientée vers l'amélioration des conditions de travail des professionnels, la sécurité des infrastructures et le respect de l'environnement. Ces actions s'inscrivent dans une vision visant à transformer les ports en véritables outils de développement économique et social pour l'archipel guadeloupéen.

Nos priorités à venir

• **Poursuite de la mise en œuvre du Schéma des Ports Départementaux de Guadeloupe.** Outre l'achèvement de la modernisation des infrastructures, un nouveau mode de gestion portuaire est envisagé. Celui-ci vise à régulariser les contrats de gestion, optimiser la perception des recettes portuaires et mieux gérer les flux de passagers et de marchandises. Un label « Ports de Guadeloupe » est également prévu pour renforcer l'attractivité des infrastructures au niveau régional.

• **Adaptation concertée du projet « Lycée de la Mer à Marie-Galante »** aux défis du territoire.

Le projet du Lycée de la Mer à Marie-Galante, mené par le Conseil départemental en lien avec le Conseil régional, vise à former les jeunes aux métiers liés à la mer, en répondant aux besoins spécifiques du territoire insulaire. Il est crucial d'affiner la pertinence de cette initiative face aux enjeux de viabilité économique et de rétention des talents dans un marché local restreint.

• **Création d'une Société Publique Locale dédiée à l'exploitation et au développement des ports et aéroports départementaux.**





Focus

Classes de Mer, une plongée des collégiens dans les profondeurs de la biodiversité marine de l'archipel

L'un des axes du partenariat entre le Conseil départemental et l'Académie de la Guadeloupe concerne l'ancrage des établissements et des élèves dans leur territoire, par l'accompagnement de projets relatifs à la biodiversité et à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Le dispositif **Classes de mer** vise à sensibiliser les collégiens de 4^e à la biodiversité marine et aux métiers liés à la mer.

En 2023, **219 élèves**, répartis dans **9 collèges**, ont bénéficié de ce dispositif, avec une subvention globale de **43 000 €**. Les élèves ont ainsi participé à des séjours pédagogiques en lien avec leur environnement marin.



Focus

Le Schéma des Ports Départementaux de Guadeloupe 2022-2028 : Cap vers la modernisation et le développement

Le Schéma des Ports Départementaux 2022-2028 est un plan stratégique de modernisation des infrastructures portuaires et de soutien au développement économique. Son objectif est d'améliorer les services offerts aux professionnels de la mer et aux usagers, tout en garantissant la durabilité des infrastructures.

- **Une vision claire pour l'avenir**
 - **Réparer les infrastructures portuaires** : remettre à niveau les ports vieillissants pour assurer leur fonctionnement à long terme ;
 - **Créer un label « Ports de Guadeloupe »** : garantir un niveau de service homogène et de qualité dans tous les ports ;
 - **Optimiser la gestion portuaire** : améliorer la gouvernance et les recettes des ports ;
 - **Lancer de nouveaux projets** : stimuler l'attractivité économique et touristique des ports.

- **Des actions concrètes pour chaque port**
Ce schéma concerne **21 ports**.

Si l'accent a certes été mis sur les ports prioritaires, tels que ceux de **Grand-Bourg**, **Port-Louis** et **Trois-Rivières**, qui recevront les investissements les plus importants, aucun port ne sera oublié : tous les ports de l'archipel seront modernisés pour répondre aux besoins locaux.

- **Un soutien aux pêcheurs locaux**
Les ports territoriaux sont au cœur des projets départementaux. Un investissement de **13 M€** est prévu pour améliorer les infrastructures et les équipements de 7 ports de l'archipel, dont ceux de **la Désirade** et de **Sainte-Rose**. Les pêcheurs bénéficieront de nouvelles zones techniques et de machines à glace.

- **Label « Ports de Guadeloupe » : un gage de qualité**
Le label « Ports de Guadeloupe » garantira des services fiables et modernes :
 - **Bornes d'eau et d'électricité fonctionnelles** ;
 - **Sécurisation des infrastructures** ;
 - **Gestion efficace des déchets**.D'ici 2028, tous les ports de Guadeloupe seront labellisés, assurant ainsi une qualité de service constante sur l'ensemble du territoire.

- **Un plan pour l'avenir des ports de Guadeloupe**
Le Schéma des Ports Départementaux 2022-2028 est un levier essentiel pour assurer la modernisation des infrastructures portuaires, stimuler l'économie locale et répondre aux besoins des usagers. Grâce à des investissements stratégiques et à une gestion optimisée, les ports de la Guadeloupe deviendront des piliers du développement durable et économique de l'archipel.

2021
2024

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

Un département
moderne et efficient

Un axe MODERNISATION
activé à 75 %,
animé par les actions
ADMINISTRATION





Jean-Philippe COURTOIS

Président de la Commission Transformation et Modernisation

Vice-présidente : Sabrina ROBIN

Secrétaire-rapporteur : Jean-Luc PÉRIAN

Membres : Élie CALIFER, Nadia NEGRIT, Henri ANGÉLIQUE,
Fabienne THOMAS, Isabelle AMIREILLE-JOMIE



Engagé pour déployer une administration
moderne et efficiente au service
des Guadeloupéens

Organisation innovante et à l'écoute

Développer une organisation innovante et à l'écoute

Organisation innovante et à l'écoute des usagers et des agents départementaux

2023

- Effectif de 2098 agents
- 22 % de taux d'encadrement de l'administration
- 54 % des agents en formation
- 104 M€ de masse salariale
- Installation des instances paritaires (Comité Social Territorial, Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, CAP)

Source : Conseil départemental

Dès le début de sa mandature, le Conseil départemental s'est engagé dans un vaste projet de modernisation de son administration. Son objectif : apporter une réponse plus efficace, plus rapide et plus adaptée aux besoins des Guadeloupéens. Une transformation qui s'inscrit dans une dynamique positionnant le citoyen au cœur des priorités départementales, tout en valorisant les ressources humaines internes.

Elle exige de concilier l'écoute des usagers et celle des agents départementaux afin de pouvoir clairement identifier leurs besoins.



Modernisation digitale : un enjeu majeur pour une administration efficiente

- **Dématérialisation des procédures**
 - **Plan de dématérialisation des démarches administratives**, créé pour faciliter l'accès des usagers aux services départementaux. En 2024, plusieurs dispositifs ont été digitalisés, dont le suivi du courrier avec le logiciel Elise.
 - **Plan de modernisation de la collecte des données des services** lancé en 2024 pour favoriser le suivi des indicateurs des politiques départementales.
 - **Création, en janvier 2024, d'une commission interne de travail « transformation et modernisation »** responsable de la réflexion et de l'identification des adaptations requises pour une organisation administrative optimale.
 - **Création d'un portail numérique des élus** favorisant l'accès aux actes administratifs de la Collectivité.

Gouvernance et transparence

- **Évaluation continue des politiques publiques** : une démarche d'évaluation des politiques publiques a été consolidée avec la création de l'Inspection Générale des Services départementale pour garantir l'efficacité et l'adéquation entre les actions menées et les besoins des citoyens.



2 141 agents
en 2024



Valorisation des Ressources Humaines : privilégier l'écoute des besoins de l'administration

Le Conseil départemental concentre ses efforts de modernisation de l'administration sur la réorganisation des services et l'évolution des avantages sociaux :

- **Évolution des rémunérations 2022-2023 :**
 - **Masse salariale en hausse de 5 % ;**
 - **RIFSEEP en progression de 10 %** (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) ;
 - **Télétravail ;**
 - **Élaboration du livret d'accueil du Conseil départemental ;**
 - **Présentation à l'assemblée délibérante du projet d'une protection complémentaire des agents départementaux ;**
 - **Revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants de 9 € à 11 € ;**
 - **Adhésion au CNAS** (Comité National d'Action Sociale) en janvier 2024.

Amélioration des processus et gains d'efficacité

La simplification des processus internes est au cœur de la stratégie de modernisation. Le Conseil départemental a pris plusieurs initiatives pour alléger les modes de fonctionnement et réduire les délais de traitement :

- **Réduction des délais administratifs** : grâce à la dématérialisation et à l'automatisation progressives de certaines procédures, le traitement des dossiers administratifs tend à s'accélérer. En 2023, **le logiciel Elise a été déployé au sein des services départementaux pour permettre la gestion dématérialisée du courrier reçu par la Collectivité ;**
- **Optimisation des coûts de gestion** : l'adoption de nouvelles méthodes de travail, telles que **la gestion électronique des documents et le projet de salles d'innovation publique**, vise à réduire les coûts opérationnels tout en augmentant l'efficacité des équipes.

À l'écoute des usagers pour un service public accessible

Le Département, en partenariat avec l'État, a dressé, en 2022, le **Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)**. Ce programme, prévu sur six ans, a pour mission de renforcer l'offre de services dans les zones où l'accessibilité est insuffisante, afin de réduire les inégalités territoriales et de simplifier l'accès aux services essentiels de l'archipel.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Instauration d'un nouveau RIFSEEP
- Création d'une commission interne de travail « transformation et modernisation »
- Adoption du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)
- Installation de l'Inspection Générale des Services avec une cellule évaluation des politiques publiques
- Près de 110 M€/an en dépenses d'investissement
- 212 € de dépenses d'équipement brut par habitant



Nos engagements en cours

- Phase conception du projet « 100 % de formulaires en ligne »
- Phase diagnostic de la démarche « 30 jours maximum pour le traitement des demandes »



Nos priorités à venir

Bien que grandement avancée, la modernisation départementale doit poursuivre ses efforts :

• Renforcement de la transformation digitale

- **Extension de la dématérialisation** : certains services clés doivent encore être digitalisés afin d'améliorer davantage l'accès aux services publics, notamment la dématérialisation des dispositifs de suivi de projets et de la gestion citoyenne.

- **Élaboration d'un schéma directeur du système d'information** : un plan qu'il va falloir concevoir pour optimiser l'ensemble des outils numériques de l'administration et assurer leur cohérence à long terme.

- **Développement d'applicatifs métiers supplémentaires** : bien que certains logiciels aient déjà été déployés, le Conseil départemental prévoit de créer de nouveaux outils pour simplifier davantage les tâches des agents.

• Administration plus agile

- **Recrutements ciblés** : un plan est en cours de préparation pour combler les postes vacants, notamment dans les domaines techniques et médico-sociaux où la demande est forte.

- **Renforcement de la formation continue** : des efforts ont déjà été accomplis en matière de formation, mais le Département prévoit d'étendre ses programmes de formation, notamment pour accompagner la transition numérique et améliorer la qualité du management.

- **Mise en place de nouvelles pratiques managériales** : un travail est engagé pour instaurer un référentiel de management et proposer des formations adaptées aux nouveaux managers, afin d'améliorer la gestion interne et la prise de décision.

• Actions concrètes pour un accès inclusif

- **Adaptation pour les personnes à mobilité réduite (PMR)** : aménagement des bâtiments départementaux pour garantir leur accessibilité aux PMR.

- **Soutien aux usagers avec des déficiences sensorielles** : mise en place de dispositifs spécifiques, tels que les tickets service pour l'interprétariat, pour faciliter l'accès aux services pour les personnes présentant des déficiences sensorielles.

- **Modernisation des infrastructures** : rénovation et sécurisation des espaces d'accueil et de travail, valorisation du patrimoine départemental.





Focus

Le projet de transformation et de modernisation du Département de la Guadeloupe

- **Une administration modernisée au service des citoyens**

Ce projet vise à transformer l'administration pour qu'elle soit plus accessible à chaque Guadeloupéen. Simplification de l'accès aux services publics, amélioration des performances opérationnelles et mise en place d'un nouveau schéma d'organisation sont au cœur de cette réforme.

- **Vers une e-administration efficace**

La digitalisation est un pilier central de la modernisation. L'objectif est de dématérialiser les processus, d'améliorer les infrastructures numériques, de créer des espaces de formation et de doter le Département d'une équipe dédiée à la transformation digitale.

- **L'usager au cœur des préoccupations**

Une attention particulière est portée à l'**expérience utilisateur**. L'administration se réorganise pour mieux répondre aux attentes des citoyens, tout en garantissant une équité d'accès aux services publics et en adoptant une démarche respectueuse des normes écologiques et de sécurité.

- **Innovation territoriale et gouvernance renforcée**

Le Département souhaite jouer un rôle central dans la coordination territoriale, en accompagnant les communes et en développant des projets d'innovation publique. La transparence et la co-construction avec les parties prenantes sont les maîtres mots de cette nouvelle gouvernance.



Tania GALVANI

Présidente de la Commission Affaires Juridiques Communautaires et Extérieures

Vice-président : Ferdy LOUISY

Secrétaire-rapporteur : Sabrina ROGER

Membres : Jean-Luc PERIAN, Daniel DULAC, Jules OTTO, Brigitte RODES, Jocelyn SAPOTILLE



Elie CALIFER

Président de la Commission Finances et Patrimoine Départemental

Vice-président : Jean-Philippe COURTOIS

Secrétaire-rapporteur : Nadia NEGRIT

Membres : Blaise MORNAL, Martine POTOR-DIDIER, Sabrina ROBIN, Jimmy FAUSTA, Patrice PIERRE-JUSTIN

Engagé pour déployer une administration
moderne et efficiente au service
des Guadeloupéens

Sécurité

Sécurité numérique

Le Conseil départemental s'inscrit résolument dans une démarche de modernisation avec une ambition claire : offrir un service public toujours plus performant, tout en garantissant un niveau de sécurité optimal. La sécurité, qu'elle soit numérique, juridique ou financière, représente un enjeu majeur pour la Collectivité. Elle garantit la conformité des actions, protège les ressources et données départementales et renforce la confiance des citoyens.

2022-2023

- 34 projets de sécurité du système d'information
- 22 applications métiers
- 1 M€ investi en matériel informatique
- 3 M€ consacrés aux logiciels (achats et assistance)
- 4 M€ dédiés aux réseaux

Source : Conseil départemental

L'effort de transformation numérique mené par le Département, depuis 2022, s'accompagne d'un nécessaire renforcement de la sécurisation des systèmes et des données, mais aussi des infrastructures.

Une volonté de fournir des services modernes et efficaces

La Collectivité déploie des actions concrètes pour moderniser ses infrastructures :

- **La migration de 200 sites** vers une nouvelle plateforme numérique pour faciliter la collaboration entre services et l'accès à l'information ;
- **La création d'une commission interne de travail « transformation et modernisation »** de l'administration départementale et de l'offre de service public de la Collectivité.

Une priorité donnée à la protection des données et des systèmes

Sous l'impulsion de la Direction des Systèmes d'Information (DSI), la sécurité numérique est devenue une composante systématique de l'organisation des services.

Cet engagement se traduit par :

- **Des infrastructures physiques renforcées** et des systèmes d'accès sécurisés pour protéger les équipements critiques ;
- Un contrôle des accès et des outils de détection consolidés pour protéger les systèmes ;
- **Une organisation de la sécurité** établie avec des politiques de sécurité formalisées et une sensibilisation continue des agents.

Une réactivité dans la gestion des incidents informatiques

Entre novembre 2023 et mars 2024, **près de 80 % des incidents informatiques déclarés ont été traités**, témoignant ainsi de l'engagement des équipes à assurer une continuité de service.

Un pilotage rigoureux des projets

- **89 projets** sont en cours pour renforcer les systèmes et moderniser l'administration.
- **17 actions** sont en cours pour finaliser des projets essentiels à la sécurisation des infrastructures.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- Création d'une commission interne de travail « transformation et modernisation »



Nos engagements en cours

- Phase conception du projet « 100 % de formulaires en ligne »



Nos priorités à venir

La sécurité numérique départementale est en bonne voie, mais des points de vulnérabilité demeurent. Il convient donc d'accélérer cette dynamique pour atteindre des résultats encore plus probants.

- **Refonte du Schéma Directeur des Systèmes d'Information** pour garantir la sécurité des infrastructures et coordonner l'adoption de nouvelles technologies
- **Renforcement de la confidentialité des données** par une actualisation des règles formelles
- **Formalisation et tests réguliers des plans de continuité d'activité** pour assurer la résilience des services en cas de crise
- **Encadrement de la gestion des archives** avec des règles spécifiques pour mieux protéger les archives numériques



 **Un vaste projet de modernisation de l'administration départementale**

Sécurité juridique

2022-2023

- 14 commissions plénières
- 151 délibérations de plénières
- 26 commissions permanentes
- 1 200 délibérations de commissions permanentes
- 3 609 actes notifiés

Source : Conseil départemental

La sécurité juridique représente un enjeu majeur pour le Département, face à la complexité croissante du cadre législatif et réglementaire. Une évolution qui accroît les risques de contentieux et de mises en cause pénales pouvant affecter aussi bien les actes administratifs que les élus et agents de la Collectivité.

Ces risques appellent à une meilleure maîtrise des procédures, à la valorisation des compétences juridiques et à la mise en place de dispositifs préventifs.

Une action collective de gestion des risques animée par l'Inspection Générale des Services

Créée en 2024, l'Inspection Générale des Services (IGS) intervient au sein du Département pour identifier et maîtriser les risques liés à ses activités, tout en optimisant ses procédures.

Elle est également missionnée pour évaluer les actions départementales et harmoniser les pratiques des services, contribuant ainsi à une gestion moderne, transparente et sécurisée de la Collectivité.

Une action spécifique de sécurisation juridique portée par la DAJ

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) **veille à la conformité juridique des actions du Département**, notamment par la rédaction, la vérification et la notification des actes administratifs, **assure une mission d'assistance et de conseil juridique aux services internes** et examine les projets de décrets ou de lois dont le Conseil départemental est saisi.

Dans une moindre mesure, elle **gère le contentieux**, notamment lié à la fonction publique, aux marchés publics, mais aussi à l'attribution des aides sociales aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux bénéficiaires du RSA.

En 2023

- 1 975 actes notifiés
- 28 avis juridiques émis concernant des textes législatifs et réglementaires
- 82 % de jugements favorables en contentieux RSA
- 70 % de jugements favorables en contentieux ressources humaines, marchés publics et autorisations administratives de la Collectivité



26 commissions permanentes

En outre, au Conseil départemental, la Direction des Affaires Juridiques porte **une action spécifique centrée sur la défense des droits des mineurs et la gestion des contentieux liés à leur prise en charge**.

En 2023

La Collectivité défend les intérêts de 69 mineurs placés sous tutelle départementale, soit une hausse de 72 % par rapport à 2022.

Ces actions impliquent des procédures visant à obtenir réparation pour des préjudices subis ou à protéger juridiquement les mineurs dans des situations sensibles, renforçant ainsi leur accompagnement et leur sécurité.

La nécessaire formation déontologique des élus et agents du Département

Une formation des élus et des cadres départementaux « Déontologie et probité dans le secteur public local : Quel cadre de référence et quels outils pratiques ? » a été organisée en décembre 2024, offrant notamment des outils pratiques pour répondre aux situations de risque juridique les plus courantes.

Engagement tenu

- Installation de l'Inspection Générale des Services



La Direction des Affaires Juridiques porte une action spécifique centrée sur la défense des droits des mineurs

Sécuriser l'action départementale

Sécurité financière

2022-2023

En moyenne par an :

- 69 M€ d'épargne nette
- 1,4 année de capacité de désendettement
- 15 % de taux d'endettement
- 82 M€ de dépenses d'équipement

Source : Conseil départemental

La sécurité financière de la Collectivité repose sur sa capacité à gérer ses ressources et ses engagements de façon durable, tout en assurant la continuité et la qualité des services publics départementaux.

Des résultats budgétaires en amélioration

- Un résultat de l'exercice 2023 en hausse à **78 M€**, soit près de **50 M€** de plus qu'en 2022, représentant 10 % des recettes réelles de fonctionnement, nettement supérieur au seuil d'alerte de 7 %
- Une épargne brute en recul de **69 M€**, garantissant néanmoins à la Collectivité des marges de manœuvre pour le remboursement de la dette et l'investissement

Une maîtrise de l'endettement

- Un encours de dette en légère baisse à **113 M€**
- Une capacité de désendettement de 1,4 année, bien en dessous des seuils d'alerte (12 ans), témoignant d'une solvabilité préservée

Une gestion équilibrée et responsable

- Un **taux d'exécution budgétaire satisfaisant**
 - 67 % des dépenses exécutées ; 71 % des recettes exécutées
 - Une section de fonctionnement maîtrisée avec un taux de réalisation de 93 % en dépenses et 100 % en recettes

Des investissements structurants

- Des **dépenses** d'investissement à **111 M€** en légère hausse (+2 %), avec une priorité donnée aux routes, aux collèges et aux ports, renforçant ainsi la solidarité territoriale
- Des **recettes** d'investissement à **43 M€** en nette progression (+82 %) grâce à une meilleure mobilisation des subventions

La solidarité sociale prioritaire

437 M€ consacrés aux actions sociales, incluant **268 M€** pour le RSA et **354 M€** pour l'aide à la personne



Une gestion permettant de concilier
**solidarité,
investissements et
stabilité budgétaire**

Perspectives et marges de manœuvre

La sécurité financière du Conseil départemental de la Guadeloupe repose sur une gestion permettant de concilier solidarité, investissements et stabilité budgétaire. **Avec un fonds de roulement de 161 M€, en 2023, la Collectivité est en mesure de soutenir son Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2024-2028 qui vise à dynamiser le développement du territoire.**

Cette situation financière favorable offre des perspectives positives, malgré un contexte économique exigeant.

Engagements tenus

- Un emprunt au SMGEAG de **50 M€ garanti par le Département et la Région**
- **100 M€/an** en moyenne en dépenses d'investissement
 - Des **dépenses d'équipement brut/habitant** supérieures à **150 €**



**69 M€
d'épargne
nette**





Guy LOSBAR

Président de la Commission de Suivi et d'Évaluation
du Contrat de Gouvernance Concertée

Vice-présidente : Sabrina ROBIN

Secrétaire-rapporteur : Sabrina ROGER

Membres : Michel MADO, Gabrielle LOUIS-CARABIN,
Éric LATCHOUMANIN, Elie CALIFER, Jocelyn SAPOTILLE



Engagé pour déployer une administration
moderne et efficiente au service
des Guadeloupéens

Concertation Département – Région

Mettre en action un Contrat de Gouvernance Concertée avec la Région

Concertation Département – Région

Face aux enjeux cruciaux de développement et de gestion durable de la Guadeloupe, le Département et la Région s'unissent dans un Contrat de Gouvernance Concertée pour apporter une réponse optimale aux besoins de la population. Les axes prioritaires de ce contrat : le développement de l'agriculture, la gestion de l'eau et l'amélioration de l'habitat. Pour y répondre, le Département et la Région engagent des actions concrètes et coordonnées pour bâtir une Guadeloupe plus résiliente et solidaire.

En euros par habitant	Département	Région
Capacité d'autofinancement	183	153
Dépenses d'équipement	212	76
Subventions d'équipement versées	28	18
Aides à la personne	926	68

Concertation pour la mobilisation du foncier agricole

La commission mixte Département/Région déploie une **stratégie commune** pour mobiliser le foncier agricole sur des sites clés, tels que la ferme de Campêche à Anse-Bertrand et Beauport à Port-Louis, afin de soutenir l'installation de jeunes agriculteurs.

Engagement conjoint pour le financement du SMGEAG

En juin 2022, le Conseil départemental et le Conseil régional ont adopté des délibérations garantissant un emprunt de **50 M€** pour le SMGEAG, témoignant de leur engagement à soutenir la gestion de l'eau en Guadeloupe, grâce à une démarche concertée. Un emprunt qui vise à financer les besoins immédiats du syndicat, dans le cadre de la restructuration et de l'amélioration de la gestion de l'eau sur l'archipel.

Concertation pour l'amélioration de l'habitat des plus vulnérables

Grâce au dispositif d'Amélioration de l'Habitat, le Département agit pour réhabiliter les logements et offrir un cadre de vie décent aux Guadeloupéens, en particulier aux personnes âgées ou en situation de handicap. En 2023, **706 dossiers** ont ainsi été validés. En parallèle, la Région accompagne les résidents de condition modeste grâce à son aide à l'amélioration de l'habitat.

Concertation pour une mobilité durable

Le Département et la Région collaborent dans le cadre du Schéma Régional des Véloroutes (SRV) pour aménager près de 12 km de pistes cyclables, près de 1 km de réhabilitation, avec un budget total de **11 M€ HT**. Sept projets, cofinancés à 60 % par les deux Collectivités, visent à améliorer la mobilité active et sécurisée sur les routes nationales et départementales.

Le Département s'engage !

Engagements tenus

- 1 garantie d'emprunt de 50 M€ avec la Région
- 100 % des travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée du SMGEAG réalisés



Nos engagements en cours

- 1 347 foyers accompagnés par les services départementaux de l'Habitat
- 615 ménages bénéficiaires de l'Amélioration de l'Habitat en 2023
- Une remise en culture de 2 000 hectares de terres agricoles en friche pour l'installation des jeunes agriculteurs, l'élevage, les productions durables, etc.
- Une stratégie concertée de développement agricole, d'autonomie alimentaire et de relance de l'élevage avec la commission mixte agricole Département – Région



Nos priorités à venir

Ces initiatives ambitieuses, portées conjointement par le Département et la Région, témoignent d'une volonté de transformer durablement la Guadeloupe.

Toutefois, pour que ces projets se concrétisent pleinement, une coordination encore plus étroite entre les acteurs et un suivi rigoureux sont essentiels.

Les deux Collectivités partagent des défis communs, à savoir :

- Activer une dynamique collective pour l'amélioration de l'habitat ;
- Accélérer la mise en culture de terres agricoles en friche avec un cofinancement du Conseil régional ;
- Poursuivre la stratégie concertée, pluriannuelle de développement agricole et d'autonomie alimentaire, sous l'impulsion coordonnée du Département et de la Région ;
- Activer un plan de relance de l'élevage sur 10 ans ;
- Développer efficacement le parc de logements sociaux, grâce à une gestion optimisée des garanties d'emprunts État, Région et Département ;
- Renforcer la coordination des garanties d'emprunts.





Focus

Congrès des élus de Guadeloupe 2024 : vers une autonomie renforcée

Le XVIII^e Congrès des élus départementaux, régionaux et des maires de Guadeloupe, qui s'est tenu le 12 juin 2024, a marqué une étape décisive dans l'évolution statutaire de l'archipel. Quatre résolutions majeures ont été adoptées à l'unanimité, témoignant d'un fort consensus entre les élus et d'une volonté commune de renforcer l'autonomie locale dans divers domaines.

- **Quatre résolutions historiques pour l'avenir de l'archipel**

1. La création d'un pouvoir normatif autonome dans des secteurs clés tels que l'aménagement du territoire, le développement économique, le droit du travail, la fiscalité, l'éducation et la recherche ainsi que la création d'établissements publics.

2. La répartition des compétences entre les échelons local et national, assurant une plus grande autonomie dans la gestion des affaires publiques locales.

3. La création d'une Collectivité unique dotée d'une assemblée de 60 membres maximum, garantissant une représentation équilibrée des différents territoires de l'archipel, notamment des Îles du Sud.

4. L'organisation d'une consultation citoyenne pour choisir un drapeau, un hymne et une devise représentatifs de la Guadeloupe, intégrant les symboles culturels et identitaires de l'île.

- **Vers une réforme statutaire concertée**

Ces résolutions s'inscrivent dans un processus de concertation approfondie, impliquant l'ensemble des partis politiques, des experts et des citoyens, ainsi que des contributions spécifiques comme le memorandum des Îles du Sud.

Ce travail collectif, mené en étroite collaboration entre les deux exécutifs, met en lumière la volonté commune des deux institutions de porter un projet de réforme statutaire pour la Guadeloupe.

Le Congrès a ainsi ouvert la voie à une révision constitutionnelle afin de doter la Guadeloupe d'un statut spécifique au sein de la République française, renforçant l'autonomie de décision des élus locaux et favorisant une différenciation territoriale plus marquée dans les politiques publiques.

Des propositions soumises à une consultation pour recueillir l'avis des électeurs guadeloupéens.



Guy LOSBAR

Président du Conseil départemental de la Guadeloupe

Présidente de La Commission Enfance, Jeunesse et Famille : Nadia NEGRIT

Président de la Commission Enseignement, Constructions et Œuvres Scolaires : Henry ANGÉLIQUE

Présidente de la Commission Personnes Agées : Gabrielle LOUIS-CARABIN

Président de la Commission Handicap : Jean-Luc PERIAN

Président de la Commission Insertion et Lutte contre les Exclusions : Adrien BARON

Présidente de la Commission Economie Sociale et Solidaire : Jocelyne UNIMON

Présidente de la Commission Cohésion Sociale : Jocelyne UNIMON

Présidente de la Commission Habitat et Logement : Marylène ADHEL

Présidente de la Commission Promotion de la Santé Publique : Maryse ETZOL

Président de la Commission Sport : Daniel DULAC

Président de la Commission Eau : Ferdly LOUISY

Présidents des commissions Travaux routiers : Louis GALANTINE, Ferdly LOUISY, Jean-Claude MAES, Nicole DE LA REBERDIÈRE-RAMILLON

Présidente de la Commission Environnement, Solidarité Energétique et

Prévention des Risques Majeurs : Danielle MINATCHY

Président de la Commission Développement Culturel et Gestion du Patrimoine : Michel MADO

Présidente de la Commission Tourisme : Sabrina ROBIN

Président de la Commission Agriculture, Développement Rural et Affaires Foncières : Blaise MORNAL

Président de la Commission Pêche, Ports et Aquaculture : Jean DARTRON



Engagé pour déployer une administration
moderne et efficiente au service
des Guadeloupéens

Coopération Département - Communes - EPCI

Mettre en action un Contrat de Péyi avec les communes et les EPCI

Coopération Département - Communes - EPCI

2024

- 21 communes ont signé le pré-Contrat de Péyi
- 375 projets communaux accompagnés
- 160 M€ de budget global
- 92 M€ de sollicitations communales pour 270 M€ de projets
- 50 M€ de maîtrise d'ouvrage déléguée

Source : Conseil départemental

Avec le **Contrat de Péyi**, le Département crée un cadre unique et simplifié de coopération avec les communes. Toutes les demandes de financement passent désormais par cette voie contractuelle, facilitant ainsi la gestion des projets et la planification budgétaire. Cette simplification administrative renforce l'efficacité et la transparence de l'action départementale.



Contrat de Péyi : un levier de développement territorial

Le **Contrat de Péyi** constitue une initiative ambitieuse du **Conseil départemental**, dans le cadre de son **Plan de Mandature 2021-2028**. Ce dispositif dynamise le développement local en renforçant la collaboration entre le Département et les autres collectivités locales grâce à une simplification des procédures, une stabilité des financements et une planification des projets territoriaux.

Une approche territorialisée et sur mesure

Lancé en 2022, le Contrat de Péyi est un outil structurant permettant à chaque commune de Guadeloupe, ainsi qu'aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), de **bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la mise en œuvre de leurs projets**.

Ces contrats pluriannuels portent des actions ciblées dans des domaines clés tels que l'éducation, la santé publique, le logement, la cohésion sociale, l'insertion et l'environnement.



375 projets communaux accompagnés

Des résultats concrets : impact territorial et maîtrise des projets

Depuis le lancement des premiers pré-Contrats en 2023, **21 communes se sont lancées dans la démarche, mobilisant ainsi un budget global de 160 M€**. Ces Contrats de Péyi permettent de soutenir des projets variés allant de la rénovation urbaine à la création de nouvelles infrastructures sportives et culturelles, en passant par des actions en faveur de la cohésion sociale.

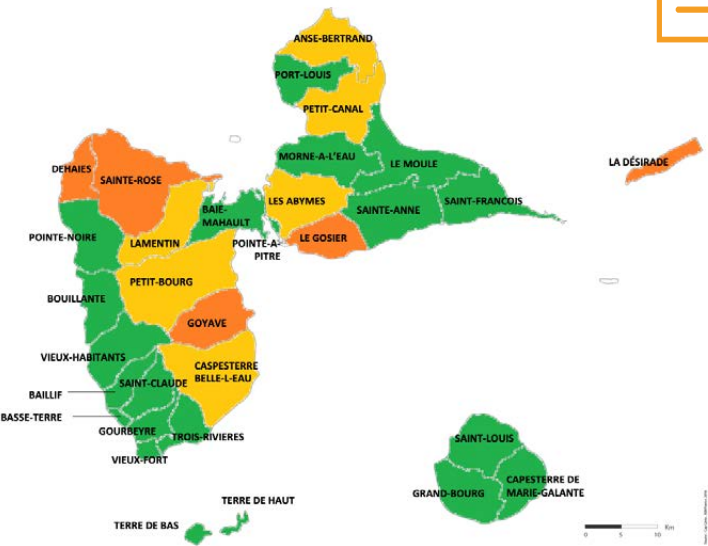
Des processus fluides et intégrés

Le processus de validation des contrats s'appuie sur un dialogue continu avec les acteurs locaux, garantissant la prise en compte des identités territoriales.

Chaque étape, de la soumission des projets par les communes à l'évaluation technique par les directions générales adjointes départementales, est conçue pour assurer l'efficacité, la transparence et l'adaptabilité du dispositif.



21 communes ont signé le pré-Contrat de Péyi au 31 décembre 2024



21 PRÉCONTRATS SIGNÉS



Nos priorités à venir

- 11 communes en préparation de pré-Contrats
- Stratégie de déploiement de l'action aux 6 EPCI
- Territorialisation de l'action départementale par la valorisation des actions de droit commun dans chaque commune





2025
2028

Penser Guadeloupe
Agir Guadeloupe

Cap vers la
seconde partie
du mandat

Relever les défis, ancrer les réussites

Le Département au cœur de l'action !

Le bilan à mi-mandat illustre l'engagement du Conseil départemental à moderniser le territoire et à répondre aux attentes des Guadeloupéens. Une volonté déjà bien à l'oeuvre, mais des marches restent à gravir. Si les actions à renforcer et celles à initier pour atteindre les objectifs de 2028 sont bien identifiées, des enjeux s'affirment et ouvrent la voie à de nouvelles perspectives d'actions.

Œuvrer pour un accès permanent à l'eau potable d'ici 2026

L'accès à une eau potable de qualité est un impératif majeur pour la Guadeloupe. Le Plan Plurianuel d'Investissement (PPI) accéléré vise à mettre fin aux tours d'eau d'ici 2026, assurant ainsi un approvisionnement fiable et continu pour tous. Pour réaliser cet engagement, la mobilisation et le renforcement des équipes seront essentiels afin de garantir le suivi et la qualité des travaux.

Affirmer une gestion innovante pour des services publics efficaces

Face aux contraintes budgétaires croissantes, il est essentiel d'explorer de nouvelles approches de la gestion de nos compétences, notamment les aéroports et les ports. L'objectif est de privilégier des modèles de gestion plus efficaces, tels que le recours aux entreprises publiques locales (EPL) comme la SEMAG et la SEMPAT. Cette stratégie vise à garantir des services publics de qualité tout en maîtrisant les coûts.

Moderniser l'administration pour plus d'agilité et de collaboration

La réorganisation des services vise à renforcer l'agilité, la collaboration transversale et l'innovation au sein de l'administration départementale. Des outils collaboratifs seront déployés, notamment à Grand-Camp et Basse-Terre, pour accompagner les agents dans leur adaptation aux nouvelles technologies et pratiques professionnelles. La création d'une Direction de la Modernisation et de la Transformation favorisera une meilleure coordination entre les services, éliminera les silos administratifs et optimisera les ressources, assurant ainsi une gestion plus fluide et efficiente.

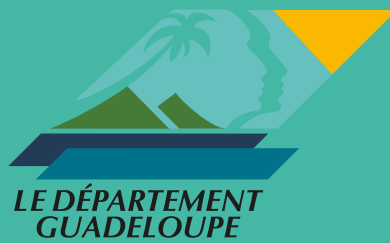
Renforcer la résilience des communes face aux risques majeurs

Le Conseil départemental s'engage à accompagner les communes dans la formation de réserves communales de sécurité civile grâce au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) garantissant des secours de premier niveau en cas de crise. Cet engagement inclut un soutien financier et technique pour renforcer la réponse locale et garantir une protection efficace des citoyens, en complément des secours nationaux. Cette initiative vise à renforcer la sécurité civile et encourager l'engagement citoyen pour une Guadeloupe plus résiliente.

Glossaire des sigles et acronymes

Acronyme	Signification
AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
AACV	Aide à l'Adaptation du Cadre de Vie
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Économique
AEEH	Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
AFD	Agence Française de Développement
AIF	Aide Individuelle à la Formation
ANLCI	Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
APA	Aide Personnalisée d'Autonomie
API	Ateliers Parcours Insertion
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Aide Sociale à l'Hébergement
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
ATEC	Agents d'entretien des collèges
BEGES	Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre
bRSA	Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Commission Administrative Paritaire
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDAF	Commission Départementale d'Aménagement Foncier
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDPN	Centre Départemental de Pleine Nature
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CFPPA	Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie
CGSS	Caisse Générale de Sécurité Sociale
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CLASS	Centre Local d'Action Sanitaire et Social
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DRESS	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DSIA	Dispositif de Soutien à l'Insertion par l'Activité
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EPIC	Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ESS	Économie Sociale et Solidaire
FSE	Fonds Social Européen
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
HTS	Hébergement Temporaire de Secours
IEDOM	Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
ISEMA	Internat Socio-Éducatif Médicalisé pour Adolescents
LLTS	Logements Locatifs Très Sociaux
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEDEF	Mouvement des Entreprises de France
MFS	Maison France Services
NEET	Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation
ORSAG	Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe
PCAET	Plan Climat-Air-Énergie Territorial
PCBN	Prêt Complémentaire à la Bourse Nationale
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PEC	Parcours Emploi Compétences
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PPI	Plan Pluriannuel d'Investissement
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RSA	Revenu de Solidarité Active
SDAASP	Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
SDDEA	Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SMGEAG	Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRDEII	Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
SRDEA	Schéma Régional de Développement des Enseignements Artistiques
SRV	Schéma Régional des Véloroutes
TAS	Territoire d'Action Sociale
TIS	Territoire d'Intervention Sociale



**Scannez et téléchargez
le bilan mi-mandat**